

Neuvic sur l'Isle



Concours photos Image et Zoom sur la Voie Verte - Prix Patrimoine
Jocelyne MILLOT "Mauriac en son miroir"

Bulletin d'informations municipales
JANVIER 2017

Madame, Monsieur,

Comme l'avait été l'année 2015, hélas l'année 2016 a été marquée par de nouveaux drames nous rappelant que la France et ses alliés sont en guerre contre l'état islamique.

Un couple de policiers des Yvelines assassiné en juin 2016, un prêtre égorgé à Saint-Etienne-de-Rouvray, et l'horreur du 14 juillet à Nice, jour de notre fête nationale, ou 85 personnes dont 10 enfants ont été tuées et 331 autres blessées...



Les barbares sont toujours là, revendiquant l'horreur, semant la terreur dans les démocraties européennes ; attentats dans le métro en Belgique, et tout récemment au marché de Noël de Berlin.

La France, par son armée et ses forces de sécurité fait face à l'Islam radical, sûre de la légitimité de son combat qui défend les valeurs de la démocratie.

Les français, avec détermination et dignité sont solidaires pour défendre les valeurs d'une république libre et fraternelle.

A Neuville, petit morceau de France, nous sommes solidaires de tous nos compatriotes touchés par le terrorisme. et comme tous les français nous pensons qu'il faut que la vie continue.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal les sujets importants concernant la vie et l'avenir de notre cité.

J'exprime toute ma gratitude aux forces vives de Neuville ; aux entrepreneurs qui apportent développement économique et emplois, aux responsables des services publics attachés à la qualité d'un service de proximité.

Je remercie aussi les présidents des clubs et associations qui interviennent dans le domaine social ou sportif, culturel ou festif, ils contribuent beaucoup à la qualité de vie et à la renommée de notre village.

Chers concitoyens, au nom du conseil municipal je vous adresse mes meilleurs vœux, sincères et chaleureux afin que 2017 vous donne santé bonheur et réussite.

Mien cordialement

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line and a small flourish.

François ROUSSEL
Maire de Neuville-sur-l'Isle

Les services publics et permanences

Mairie

Tél. 05 53 82 81 80
Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie.neuvic@libertysurf.fr

www.mairieneuvic.fr

Secrétariat ouvert au public

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 18h,
- le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

Le Maire :

Le Maire, François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.

Contact : Lydie Grellier : tél 05 53 82 81 86

Courriel : lydie.grellier@libertysurf.fr

Les adjoints au Maire : Paulette DOYOTTE, Serge FAURE, Jeannine FRENTZEL, Gérard PEGORIE, Michèle LE GUEN, Jean-Philippe REMY

reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant préférable de prendre rendez-vous au 05 53 82 81 87, courriel : mairieneuvicadjoints@aliceadsl.fr

Centre Multimédia

6, rue des Frères Pouget
tél. 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr

Animateurs : Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES.

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences d'accueil au public

Mardi de 10h à 12h et de 17h à 19 h - Mercredi et jeudi de 14h à 17h - Vendredi de 10h à 12h

Bibliothèque

25, avenue Général de Gaulle
Tél. 05 53 81 66 27
Courriel : neuvic.bibliothèque@wanadoo.fr

Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE
Nicolas CAMINEL

Accueil

- mardi de 10h à 12h et de 16h15 à 18h,
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- jeudi de 16h à 18h,
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 9h à 12h

Service Social Emploi à «L'Espace Solidarité Emploi»

ZA de Théorat - Tél. 05 53 80 86 86
Télécopie : 05 53 80 86 87
Courriel : sse.neuvic@wanadoo.fr

Directrice : Fabienne CASSÉ.

Secrétariat ouvert

- lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Fermeture au public le mercredi.

Permanences : CARSAT (branche sociale de la caisse de retraite), 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h, ANPAA (Association Nationale en Alcoologie et Addictologie) tous les quinze jours le lundi de 9h à 12h, aide à l'illettrisme, aide ASSEDIC et CAF.

Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne, sur le Portail internet Grand Public :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Centre Médico-social

6, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 81 51 78

Assistantes sociales : Marie PRIAT, Orlane SARRAZIGNAC, Dorothee MENARD

Accueil Secrétariat

Marie Pierre BORDES de PERCZYNSKI
du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 14h à 17h.

Assistante Sociale de la MSA

Oscarina ANTUNES
Mutualité sociale agricole - périgueux
05 53 02 68 77
courriel : Antunes.oscarina@dlg.msa.fr

Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E.
rue Arnaud Yvan de Laporte
Tél. 05 53 81 52 84 – Fax : 05 53 81 08 50
Courriel : anace24@wanadoo.fr

Directrice : Chantal DOBINSKI.

Crèche - Halte Garderie

8, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 81 51 07
Courriel : lespitchouns@ccivs.fr

Directrice : Magali MEDINA-DEFFARGES.

Relais des Assistantes maternelles de la Vallée de l'Isle (RAM)

1, rue Sainte-Anne de la Martinique
24400 MUSSIDAN
Tél : 06 95 13 47 77
Courriel : ramvi@orange.fr

Animatrice : Stéphanie DARDY
Contacter l'animatrice pour le planning des
animations et permanences;

Permanences téléphoniques de l'association France Alzheimer

Mme Annie DESMOULIN au 05 53 91 80 78
Mme Dominique ROLIN au 05 53 81 50 05.

Accueil de Loisirs maternel

10, avenue Talleyrand Périgord
Tél. 05 53 80 20 42
Courriel : ashmaternelneuvic@ccivs.fr

Directrice : Monique VEYSSIÈRE.

Accueil de Loisirs primaire

rue du Jumelage
Tél. 05 53 81 56 09
Courriel : ashprimaireneuvic@ccivs.fr

Directrice : Marie-Christine FAUCHER

Ecole maternelle

Rue du Jumelage
Tél. 05 53 81 50 99
Courriel : p240283c@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

Ecole élémentaire

22, avenue Général de Gaulle - Tél : 05 53 81 50 76
Courriel : primaire.neuvic.24@wanadoo.fr

Directrice : Madame Amélie CHATEAU

Collège Henri Breton

5 Rue du Jumelage - Tél : 05 53 81 51 18
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-breton/>

Principal : Monsieur Gilles BRUNOT

EHPAD – Maison de retraite

26, avenue du Général de Gaulle
Tél 05.53.81.50.59 - Fax : 05.53.81.75.50

Directrice : Madame Florence GADRAT

Déchèterie

23, route du Grand Mur - Planèze
Tél. 06 34 10 58 08 – 06 34 10 58 08
Courriel : decheterie.neuvic@smd3.fr

Ouverture : du lundi au samedi
Horaires d'été (01/04 au 31/10) : 9h-12h et 14h30-18h
Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) 9h-12h et 14h-17h30

Services techniques de la commune

14 rue Talleyrand Périgord
Tél : 05 53 81 53 07 - 07 89 98 54 77
Courriel s.portal@mairie-neuvic.fr

Directeur : Monsieur Sébastien PORTAL

Permanence du Pays de l'Isle Aide financière pour l'amélioration de l'habitat

Mairie de Neuvic
Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 h à 12h
Tél. de préférence pour rendez-vous
au 05 53 35 13 53
Courriel : habitat@pays-isle-perigord.com

Permanence INFO-DROITS Informations juridiques

Sur rendez-vous au 05 53 35 34 03
Le 4^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h, à la
mairie de Neuvic.

Permanence du conciliateur de Justice

Mme Françoise DIAZ peut intervenir en cas de
conflits entre propriétaire et locataire, consommateur
et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur
et client.
Sur rendez-vous au 06 65 03 20 05
Le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 11 h à 12 h,
à la mairie de Neuvic

Gendarmerie nationale

Communauté de Brigades NEUVIC - ST-ASTIER

BRIGADE DE NEUVIC : tél. 05 53 80 86 90

fax : 05 53 80 86 99

Ouverture au public, les lundi 14h-18h, jeudi 8h-12h, et samedi 14h-18h

BRIGADE DE SAINT-ASTIER : tél 05 53 03 81 40 -

Fax : 05 53 03 81 49

Ouverture au public du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, les dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Hors horaires d'ouverture au public, composer le 17
Messagerie électronique commune aux deux
brigades : cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LES NUMEROS UTILES

Numéros d'URGENCE

Pompiers : 18

Police secours : 17

SAMU : 15

N° d'Urgence Européen : 112

ORANGE

Dépannage : 1013

ERDF (réseau électrique)

Dépannage : 09.69.321.868

GrDF (réseau de gaz)

Accueil téléphonique : 0810 112 212

Relevés de facture : 0810 119 865

Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34

Urgence sécurité Gaz : 0800 47 33 33

SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients :

0 810 00 20 40 ou 09 77 408 108

Urgence: 05 53 35 82 12

SDE 24

Demande de raccordement au réseau électrique
lors d'une construction nouvelle

7 Allées Tourny - 24000 Périgueux

Tél : 05 53 06 62 00

Fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :

- copie de l'arrêté du permis de construire
- 1 plan de situation
- 1 plan de masse

Les déchets

Déchets ménagers : les circuits de ramassage

1 - LUNDI matin : collecte sur le centre bourg, les lotissements et la campagne rive gauche de la rivière Isle.

2 - JEUDI matin : collecte des ordures ménagères sur le centre bourg, les lotissements, et la campagne rive droite de la rivière Isle.

Tri sélectif - déchets recyclables - sacs jaunes

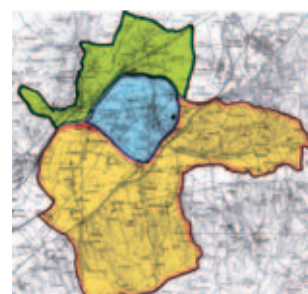
Collectés en porte à porte :

- le mercredi matin rive droite de la rivière Isle (Planèze, la Gare, Puy de Pont, la Côte),
- le vendredi matin sur tout le reste du territoire.

Merci de prendre l'habitude de sortir vos sacs la veille du jour de collecte : soit devant votre porte, soit au point de regroupement lorsque le camion ne passe pas devant votre habitation. Cela évitera que les sacs jaunes ne jonchent les rues et les trottoirs pendant plusieurs jours, et surtout que les rippeurs aient à ramasser les sacs déchiquetés par les chiens ou les chats errants.

Les sacs sont distribués à la mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Les collectes sont maintenues les jours fériés sauf le 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier: pour ces trois jours, la collecte est reportée le jour suivant.



Les agents de collecte commencent les tournées à partir de 6h, il est recommandé de sortir les sacs poubelle, sacs de recyclables et encombrants, juste avant ou à défaut la veille au soir du ramassage.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter la CCIVS (communauté de communes Isle Vern Salembre), au 05 53 04 73 39.

Ferrailles et encombrants sur rendez-vous au 05 53 04 73 39

Inscription obligatoire 8 jours à l'avance, volume maximum collecté : 3 à 4 m³

Collectes en porte à porte, les lundis 6 février, 3 avril, 15 mai, 12 juin, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2017.

Ce service est destiné en priorité aux personnes âgées ou handicapées ou aux personnes qui ne peuvent pas se rendre à la déchèterie.

Les ferrailles et encombrants ne doivent en aucun cas être déposés au pied des conteneurs à ordures ménagères.

Si vous ne pouvez attendre le jour prévu pour la collecte, vous pouvez les déposer à la déchèterie située route du Grand Mur à Planèze (horaires précisés page 5).

Collecte des déchets verts sur rendez-vous au 05 53 04 73 39

Les déchets verts présentés à la collecte ne sont pas pris en charge par les bennes à ordures ménagères. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchèterie pour y déposer leurs déchets verts, il est proposé un service de collecte sur rendez-vous.

Ce service de collecte en porte à porte est à destination uniquement des personnes handicapées et des personnes âgées n'ayant pas de véhicule pour transporter les déchets verts.

- Modalités d'accès au service :

Les demandeurs s'inscrivent au 05 53 04 73 39 avant le mercredi pour enlèvement la semaine suivante.

Pour l'année 2017, collectes les mercredi 8 février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre. La présence de l'utilisateur est indispensable pour signature du bon d'enlèvement.

- Définition des déchets verts :

Tous les déchets verts (tailles, tontes, feuilles, déchets de jardin, etc.) sont admis. Ils doivent être présentés dans des réceptacles à usage unique fournis par l'utilisateur ou en fagots ficelés pour les tailles (branchages d'un diamètre limité à 10 cm et d'une longueur maximum de 2 mètres). Ils ne doivent pas comporter de déchets nuisibles au compostage : terre, plastique, cailloux, ferraille, etc.

Collecte des lampes

Les lampes qui se recyclent

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole «poubelle barrée», signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans les conteneurs à verre.



La collecte

Où déposer vos lampes usagées ?

- dans les déchèteries de votre territoire
- dans les magasins qui vendent des lampes.

Ils ont l'obligation de reprendre les lampes usagées des clients.

Liste des magasins disponible sur www.malampe.org

Le recyclage

Les lampes sont prises en charge par Récylum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution que » chacun paye en achetant une lampe neuve

**piles
et petites
batteries**



Les déchets "spéciaux"

Le verre bouteilles, bocaux, et pots en verre	déposé dans les conteneurs prévus aux endroits : lotissement de la Chênevière, le But, le Breuil, les Cinq Ponts, la Croix Blanche, la Gare, lot. de la Croix Blanche, rue Sainte-Béatrix, Puy de Pont, Planèze (au passage à niveau rue de la Garenne), lot. du Terme Est, stade camping, place du Chapdal, boudodrome, zone artisanale, rue de la Libération, déchèterie (accessible de l'extérieur)
Les encombrants : vieux meubles, matelas et sommiers, appareils ménagers, jouets, vieux vélos, meubles de jardin, batteries, tous les objets en métal (ferrailles, tuyaux...)	doivent être portés à la déchèterie ou déposés devant votre porte le jour prévu pour la collecte des encombrants (voir rubrique précédente), avant 7 heures
Les piles	déchet dangereux et toxique : elles doivent être rapportées dans les magasins qui les vendent
Les huiles de vidange	conteneur prévu à cet effet à la déchèterie
Le textile	déposé en déchèterie
Le polystyrène, les radiographies	déposés en déchèterie
Les médicaments et produits médicaux	à rapporter à la pharmacie
Les seringues	votre pharmacien vous remettra un premier collecteur : une fois plein vous le portez à la déchèterie, en échange il vous sera remis un collecteur vide.
Les déchets d'amiante	déchets dangereux : ils doivent être portés au CSDU (centre de stockage des déchets ultimes) de Saint-Laurent des Hommes « Seneuil » Tél. 05 53 80 42 74 Dépôt gratuit pour les particuliers de la commune.
Les déchets électriques	déposés en déchèterie
Les déchets verts : résidus de tonte de pelouses et de la taille de haies	portés en déchèterie : brûlage strictement INTERDIT
Compostage	il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs à un prix très intéressant auprès de la CCIVS M.Vincent VIMENEY (service collecte des déchets) au 05 53 04 73 39.

La déchèterie intercommunale

23, route du Grand Mur à Planèze -
Tél. 06 34 10 58 08 - M. Philippe GAY

Horaires d'été du 01/04 au 31/10 :
9h-12h / 14h30-18h

Horaires d'hiver du 01/11 au 31/03 :
9h-12h / 14h-17h30.

Pour toute question relative aux déchets :
<http://www.smd3.fr/>

Distribution gratuite de compost à la déchèterie de Neuvic

Les habitants de la commune de Neuvic et de la Communauté de communes Isle, Vern, Salembre auront la possibilité de venir récupérer gracieusement du compost à la déchèterie de Neuvic, lundi 20 mars, aux heures d'ouverture de la déchèterie.

Cette distribution, organisée par le SMD3 (Syndicat départemental des déchets de la Dordogne), est destinée à récompenser et encourager l'apport des déchets verts sur les déchèteries. En effet, le compost proposé est obtenu à partir de la dégradation des déchets végétaux collectés en déchèteries.

Pour faciliter la remise du compost, les visiteurs doivent se munir de contenants adaptés (sacs, seaux, bacs...), de pelles et si possible venir avec une remorque légère.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la CCIVS (Communauté de communes) au 05 53 04 73 39, la déchèterie au 05 53 80 31 27 et 06 34 10 58 08, ou le SMD3 au 05 53 45 58 90.

Démantèlement à la déchèterie de Neuvic

Les usagers sont désormais invités à déposer les objets pouvant faire l'objet d'un démantèlement (canapés, fauteuils, mobilier, menuiserie...) sur une zone spécifique afin que soit dissocié : le métal, le verre, le bois... et mis dans les bennes correspondantes. Le démantèlement permet de réduire le tonnage qui est enfoui. Le démantèlement est effectué une fois par semaine par une équipe de l'association « Ricochets » qui est regroupée avec deux autres associations d'insertion au sein d'un collectif nommé « Coridor ». L'activité de démantèlement fait partie d'un marché départemental attribué par le SMD3.

Récupération des pneus dans les déchèteries de NEUVIC et ST-ASTIER

Du mardi 7 au samedi 11 mars, opération récupération des pneus usagés des particuliers dans les deux déchèteries de la communauté de communes, Neuvic et Saint-Astier, aux horaires habituels d'ouverture au public. Cette collecte est réservée aux particuliers du territoire de la Communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS) (se munir d'un justificatif de domicile) ; en dehors de ces dates, les pneus sont refusés en déchèterie.

A quelles conditions sont ils acceptés ? Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou deux roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

Pneus refusés : pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage. L'agent se réserve le droit de refuser un produit non conforme.

Que deviennent-ils ? Les pneus sont pris en charge par la filière de recyclage ALIAPUR (www.aliapur.fr). Ils peuvent être recyclés, certains industriels les utilisent comme matériau de base pour fabriquer d'autres produits : gazons synthétiques, aires de jeux amortissantes, sous couches routières ou incorporation dans le bitume...

Informations pratiques

Allô service public 39 39



Inscription sur les listes électorales

La démarche est à effectuer avant le 31 décembre pour une prise d'effet au 1^{er} mars de l'année suivante : il convient de se munir d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Pièce d'identité :

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.

Justificatif de domicile :

Selon les situations, le demandeur doit fournir **l'une des pièces suivantes** :

- Justificatif de domicile dans la commune.
Si le demandeur habite chez ses parents : attestation des parents (sur papier libre), certifiant qu'il habite chez eux + un justificatif de domicile des parents.
- Justificatif de la résidence depuis + de 6 mois dans la commune.
- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : **05 55 12 69 92**
E-mail : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

Déclaration préalable

Un dépôt de déclaration préalable est nécessaire pour les travaux suivants :

- La création d'une surface plancher $\leq$ à 5 m² et $\geq$ à 40 m² en zone urbaine (U)
- La création d'une surface plancher $\leq$ à 5 m² et $\geq$ à 20 m² dans les autres zones (N et A)
- La construction de piscine enterrée ou hors-sol de $\leq$ à 10 m² et $\geq$ à 100 m²
- Les travaux de ravalement des façades et/ou la réfection des toitures ou toute modification de l'aspect extérieur
- L'édification de clôtures, portail, portillon
- Le changement de destination sans travaux sur les structures porteuses ou sur les façades
- La construction de chassis et serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m avec une surface $<$ à 2 000 m²
- Les lotissements de moins de 2 lots ou de plus de 2 lots sans réalisation de voies ou espaces communs
- Les divisions foncières soumises à autorisation de l'article L.111-5-1 du Code de l'urbanisme.
- Les travaux sur construction existante modifiant ou supprimant un élément identifié d'intérêt.

Le pétitionnaire doit remplir le formulaire correspondant à sa demande et fournir des documents adaptés à sa demande dont obligatoirement un plan de situation ou extrait cadastral et un plan de masse côté dans les 3 dimensions.

Le dépôt du dossier en mairie se fait en 4 exemplaires de tous les documents. Un récépissé est délivré. Une réponse est ensuite envoyée au plus tard 1 mois après la réception du dossier.

En cas de non opposition aux travaux, l'arrêté devra être affiché au moins deux mois et pendant toute la durée des travaux. L'autorisation est valable deux ans à compter de la date de notification.

Permis de construire

Un dépôt de permis de construire est nécessaire pour les travaux suivants :

- La construction d'une surface plancher de plus de 40 m² en zones urbaines (U)
- La construction d'une surface plancher de plus de 20 m² dans les autres zones (N et A)
- Le changement de destination avec modification des structures porteuses ou des façades.
- La restauration immobilière

Il faut également fournir des documents adaptés à la demande dont obligatoirement un plan de situation ou extrait cadastral et un plan de masse côté dans

les 3 dimensions.

En cas de construction de surface plancher $\leq$ à 170 m², le recours à l'architecte est obligatoire. C'est également le cas pour tout dépôt de permis par une société (SCI, SARL, EURL...) quelle que soit la surface construite.

Le dépôt du dossier en mairie se fait en 4 exemplaires de tous les documents. Un récépissé est délivré. Le délai d'instruction est de deux mois pour les permis de construire une maison individuelle ou trois mois pour les autres permis.

En cas d'accord, l'arrêté devra être affiché au moins deux mois et pendant toute la durée des travaux. L'autorisation est valable deux ans à compter de la date de notification. Mais un permis devient caduc si les travaux n'ont pas commencé dans le délai de deux ans et/ou si les travaux ont été interrompus depuis plus d'un an.

Permis de construire modificatif

Le bénéficiaire d'un permis de construire peut demander un permis modificatif si le permis initial est toujours valable et si les modifications apportées sont mineures (changement de l'aspect extérieur du bâtiment, réduction ou augmentation mineure de l'emprise au sol ou de la surface plancher, changement de destination d'une partie des locaux)

Ce permis modificatif est étudié selon les règles en vigueur au moment de son dépôt et non pas selon les règles en vigueur au moment de l'obtention du permis initial.

Le pétitionnaire doit remplir le formulaire correspondant à sa demande. Seuls les plans des parties sur lesquelles porte la modification devront être fournis. Le dépôt du dossier en mairie se fait en 4 exemplaires de tous les documents. Un récépissé est délivré. Le délai d'instruction est de deux mois.

En cas d'accord, l'arrêté devra être affiché au moins deux mois et pendant toute la durée des travaux. L'autorisation est valable deux ans à compter de la date de notification. Mais un permis devient caduc si les travaux n'ont pas commencé dans le délai de deux ans et/ou si les travaux ont été interrompus depuis plus d'un an.

Transfert de permis

Le bénéficiaire d'un permis peut demander le transfert à une ou plusieurs personnes. Le pétitionnaire doit remplir le formulaire adéquat et le déposer en mairie en 4 exemplaires. Le délai d'instruction est de deux mois. En cas d'accord, l'arrêté devra être affiché au moins deux mois.

Certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme.

Certificat d'urbanisme d'information

Il renseigne sur :

- le droit de l'urbanisme applicable à un terrain,
- les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- et les taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux...).

Certificat d'urbanisme opérationnel

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet de construction et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain.

Un formulaire est à remplir et à déposer en mairie en 3 exemplaires accompagné d'un extrait cadastral pour le certificat d'urbanisme d'information et d'un plan de masse pour le certificat d'urbanisme opérationnel en plus des deux autres documents.

Le délai d'instruction est de 1 mois pour un certificat d'urbanisme d'information et de 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel.

La durée du certificat d'urbanisme (qu'il s'agisse d'un certificat d'urbanisme d'information ou d'un certificat d'urbanisme opérationnel) est de 18 mois à compter de sa délivrance.

La durée peut être prolongée d'une année aussi longtemps que les dispositions d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique et les taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain n'ont pas changé.

La demande s'effectue par courrier simple, accompagnée du certificat d'urbanisme à prolonger. Elle doit être adressée à la mairie de la commune où se situe le terrain au moins 2 mois avant l'expiration du délai de validité de 18 mois.

La décision de la mairie peut également ne pas donner lieu à la délivrance d'une réponse écrite. Dans ce cas, l'absence de réponse de la mairie dans les 2 mois suivant la réception de la demande vaut prorogation du certificat d'urbanisme.

Pour vous aider à réaliser votre construction et à l'intégrer dans le paysage, un guide méthodologique présente de manière simultanée, les étapes clés du projet, les différentes échelles d'inscription dans le territoire et les démarches administratives nécessaires qui s'y rapportent ; ce document édité par le CAUE Dordogne (conseil architecture urbanisme et environnement) est disponible sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

Entretien des terrains - Réglementation

La détention d'un terrain oblige son propriétaire ou son locataire à l'entretenir. C'est notamment les règles de droit civil qui s'appliquent. En effet, des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques pourraient survenir en laissant un terrain à l'abandon. Des déclenchements d'incendie, la prolifération d'espèces nuisibles ou invasives (rats...), l'attroupement de groupes (squat) seraient ainsi facilités.

Si l'absence d'entretien d'un terrain ou son abandon font courir des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques, le maire peut engager une procédure spécifique pour obliger la personne responsable à entretenir dans le cas de **défaut d'entretien portant atteinte à l'environnement**.

La procédure prévue à l'article L 2213-25 du Code général des collectivités territoriales nécessite **une atteinte grave à l'environnement constituant elle-même un danger grave et imminent**.

- 1) les terrains concernés : non bâti et en zone urbaine
En application de l'article L 2213-25 du Code général des collectivités territoriales il s'agit des terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant.
- 2) les personnes en charge de l'obligation d'entretien :
Ce sont les propriétaires ou leurs ayants droit.

Brûlage des végétaux strictement interdit

Il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre : l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD), approuvé par arrêté préfectoral du 27 février 1984 pour le département de la Dordogne, l'indique clairement. Dans la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R.541-8 du Code de l'environnement, relatif à la classification des déchets, qui liste les déchets entrant dans la catégorie "déchets municipaux" on trouve les **"déchets de jardins et de parc"** (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus de jardin entrent donc dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD. Cette interdiction de brûler des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, doit être respectée pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée.

Vous disposez d'un point d'apport volontaire à la déchèterie, gratuit pour tous les habitants de la commune de Neuvic, quel que soit le volume de déchets verts apporté.

Elagage des haies et branches

Surveillez vos branches !

Les haies vives, les arbres ou les arbustes, les lierres ou toute autre végétation plantés en bordure de voie publique ou privée peuvent être source de danger et menacer la sécurité publique, en :

- masquant la visibilité des automobilistes,
- cachant des panneaux de signalisation routière,
- gênant la libre circulation des piétons (poussette, fauteuil roulant, parapluie, etc.),
- réduisant l'éclairage public,
- menaçant le réseau de distribution électrique (branche sur un fil ou sur un transformateur).

Aussi, dans l'esprit de la réglementation du Code général des collectivités territoriales et du Code de la voirie routière, nous vous demandons de veiller à la taille ou l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public).



Recensement de la population Populations légales - Les chiffres 2017

Le 31 décembre 2016, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales 2014 qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

**Neuvic compte au 1^{er} janvier 2017,
3 670 habitants**

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.

Propreté animale

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 2 MARS 2011

portant réglementation sur la divagation des animaux et les obligations relatives aux déjections canines dans les lieux et voies publiques de la commune de Neuvic.

TITRE 2 - PROPRETÉ ANIMALE

ARTICLE 5 : Tout animal et en particulier le chien, est sous la responsabilité et la garde de son propriétaire.

A ce titre :

Il est interdit à ce dernier de laisser son animal souiller le domaine communal par ses déjections et en particuliers :

- les trottoirs,
- les voies,
- les parcs, squares, jardins et espaces verts,
- tous les lieux réservés au passage et aux promenades pédestres,
- les lieux de pratique des activités sportives : stades, complexe sportif, terrains de tennis, boulodrome et espaces verts attenants y compris l'aire de jeux de football, espaces verts aux abords du gymnase réservés aux activités scolaires.
- la pelouse entourant le Centre Multimédia.

Les propriétaires doivent se munir de sacs destinés au ramassage des déjections de leur animal. Ce ramassage est obligatoire.

Si le propriétaire de l'animal ne dispose pas de ce moyen de ramassage, il devra inciter son animal à satisfaire ses besoins dans les caniveaux ou autre lieu privé.

Pour rester auprès d'un proche hospitalisé

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut pas mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

Ainsi, à Bordeaux c'est la Maison d'accueil « **La Pelouse** » qui met à disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 46,70€ à 20,50€) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner une cuisine est mise à disposition). Tout est fait pour que les familles se sentent mieux, dans un climat chaleureux et plein d'humanité. Il est vrai que « La Pelouse » est gérée par une association à but non lucratif qui fait appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.

A noter enfin que « La Pelouse » est très bien située puisqu'elle se trouve en face de l'hôpital Pellegrin. Ceux qui doivent s'y rendre n'ont par conséquent que quelques pas à faire. Quant aux personnes qui doivent se rendre dans un autre établissement de soins elles disposent d'une station de tram et d'arrêts de bus tout aussi proches.

Pour réserver une chambre il est recommandé de s'y prendre assez tôt, soit en téléphonant au 05.56.93.17.33 soit en déposant une demande sur le site internet de « La Pelouse »

www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr

Maison d'Accueil des Familles d'Hospitalisés,
65 rue de la Pelouse de Douet - 33000 Bordeaux



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un million de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé publique France - www.santepubliquefrance.fr

Permis de conduire Telepoints.info

Lutte contre l'insécurité routière - services Internet relatifs au permis de conduire

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte 3 volets :

Le volet répressif : le contrôle des infractions.

Le volet informatif : les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info/>

Information gratuite et importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelle que soit sa catégorie.

Le volet pédagogique : les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Neuvic.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages est disponible, sur :

<http://www.permisapoints.fr/stage-recuperation-points-neuvic-24190-proche.html>

OPAH RR (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale)

Le 1^{er} octobre a débuté une OPAH RR (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) portée par le Syndicat Mixte de l'Isle en Périgord pour une durée de 5 ans.

Elle prend la suite du précédent programme habitat qui a permis l'amélioration de plus de 200 logements notamment sur les thématiques de la précarité énergétique et de l'adaptation des logements.

L'OPAH RR est un dispositif qui accorde des **aides financières** et un **accompagnement personnalisé des propriétaires**, sous conditions, qui souhaitent faire des travaux de rénovation et d'amélioration dans leur logement.

Ce sont 350 dossiers qui sont prévus au total sur 5 ans.

Trois types de travaux sont subventionnables :

- La **rénovation énergétique** des logements (travaux d'isolation, de chauffage, remplacements de menuiseries, installation d'une VMC, ballon d'eau-chaude thermodynamique...)
- L'**adaptation des logements** aux situations de handicap et de vieillissement pour favoriser le maintien à domicile (travaux d'adaptation de salles de bains, installation de monte-escaliers, aménagements des pièces à vivre...)
- Sur certains secteurs prioritaires des centres de **MONT-PON-MENESTEROL, MUSSIDAN, SAINT-ASTIER et VERGT, des travaux lourds et de sécurité-salubrité sur des logements très dégradés** sont possibles sur un périmètre défini. Il s'agit de travaux de grandes ampleurs touchant au gros œuvre, la toiture, la rénovation énergétique, la mise en sécurité...

Tout propriétaire qui envisage ce type de travaux peut se renseigner auprès de Arthur DELLA VIA, chargé de mission habitat du Pays de l'Isle en Périgord, soit par téléphone au 05 53 35 13 53, soit par mail à habitat@pays-isle-perigord.com ou en se rendant dans l'une des permanences suivantes qui ont lieu de 9h30 à 12h :

- à **NEUVIC** : 1^{er} Jeudi du mois à la Mairie ;
- à **VERGT** : 1^{er} vendredi du mois à la Mairie et à **SAINTE-ALVERE** : 1^{er} lundi du mois (sur rdv) ;
- à **MUSSIDAN** : 2^{ème} jeudi du mois à la Mairie ;
- à **MONT-PON-MENESTEROL** : 3^{ème} jeudi du mois à la Mairie ;
- à **SAINT-ASTIER** : 4^{ème} jeudi du mois au Centre Culturel La Fabrique.

Lors des permanences, le projet et son éligibilité aux aides seront étudiés (travaux envisagés).

Une estimation des aides mobilisables sera possible.

Le montant de la prise en charge des travaux peut aller de **25 à 50 % du montant des travaux**, auxquels s'ajoutent différentes primes.

Enfin, le montage du dossier est intégralement assuré par le chargé de mission habitat et est gratuit pour le porteur de projet.

GENDARMERIE

La communauté de brigades de Saint-Astier / Neuvic vous informe.

Vigilance et citoyenneté

La gendarmerie souhaite attirer l'attention de tous sur la recrudescence du nombre de cambriolages en fin d'année 2016 sur le secteur de la vallée de l'Isle. Dans la quasi totalité des cas, ces cambriolages ont été commis en l'absence des occupants. Lorsque les maisons et appartements sont vides, le moment est donc propice aux effractions et aux vols. En un coup d'œil, où après un court repérage, les cambrioleurs voient si une maison est inoccupée.

« Il ne s'agit pas de créer une psychose » mais d'inviter chaque citoyen à adopter un comportement préventif. Le cambrioleur doit se dire que vous pouvez être là à tout moment. Pour cela, il faut semer le doute en simulant une présence dans l'habitation, surtout en période hivernale où il fait nuit tôt.

Comment ? « Par exemple » :

- en laissant une lumière ou une radio allumée
- en installant un programmateur d'éclairage.

Dans tous les cas, veillez à verrouiller les portes et fenêtres.

Enfin, si vous vous absentez, informez votre entourage, faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance.

Il est aussi conseillé de signaler tout départ de sa résidence à la gendarmerie. Bénéficiez ainsi du dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) – Rien ne vous sera demandé – le dispositif est gratuit.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Vous pouvez vous rendre à votre brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne sur le site interieur.gouv.fr il est à remplir et à imprimer avant de vous rendre sur place pour finaliser la demande.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS

Nom* : _____ Prénom* : _____
N°(s) M* : _____ A* : _____ e-mail : _____
Numéro de téléphone mobile : _____

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*

Du : (JJ/MM/AAAA) au : (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE

Type de résidence* : ☐ Maison ☐ Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : _____ Bâtiment : _____
Étage : _____ Numéro de porte ou autre précision utile : _____

Existence d'un dispositif d'alarme* : ☐ Non ☐ Oui. Dans ce cas, précisez lequel : _____

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE

Nom* : _____ Prénom* : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____
Numéro de téléphone portable* : _____ Téléphone fixe* : _____
(un numéro à préciser au minimum)
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? ☐ Oui ☐ Non

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre lieu de vacances : code postal : _____ Ville : _____
Êtes-vous joignable pendant votre absence : ☐ Non ☐ Oui, à cet(s) numéro(s) de téléphone : _____
Ou à cette adresse électronique : _____
Autre renseignement (à préciser si besoin) : _____

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anormal.
☐ J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : _____ Signature : _____

Mise à jour : mai 2016

Ce qu'il faut retenir :

– Les actes de malveillance commis au préjudice des particuliers à leur domicile doivent attirer l'attention de tous les acteurs locaux. Qu'il s'agisse de cambriolages, de démarchages motivés par des actes d'escroquerie ou de dégradations, le traumatisme et le préjudice subis marquent toute victime.

Une nouvelle approche : Il est aujourd'hui de l'affaire de tous d'avoir une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements suspects ou inhabituels aux abords de son habitat ou ceux de ses voisins. Tout ces comportements, dits anormaux ou inhabituels doivent choquer et conduire à les signaler à la gendarmerie.

N'intervenez JAMAIS mais adoptez par contre le réflexe « 17 ».

En composant ce numéro, vous serez immédiatement mis en relation avec la gendarmerie. Tous les renseignements sont précieux, véhicule, marque, couleur, immatriculation etc... et vont conduire à accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation.

La gendarmerie vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Le Lieutenant Bé,
Commandant la communauté de brigades
de Saint-Astier.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

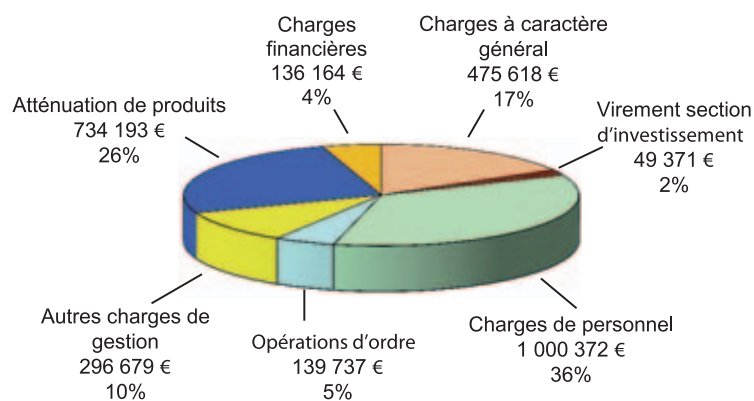


Budget

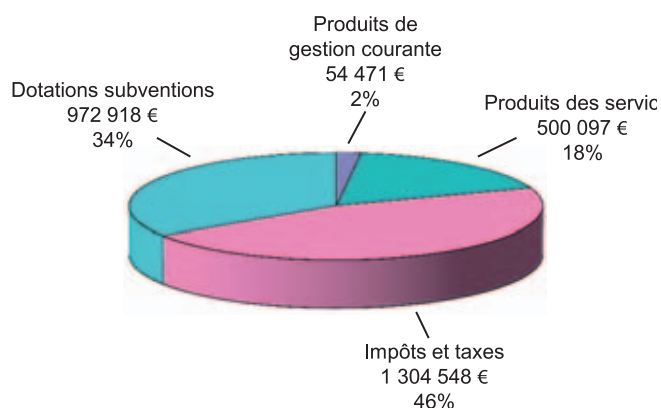
Budget principal

Section de fonctionnement

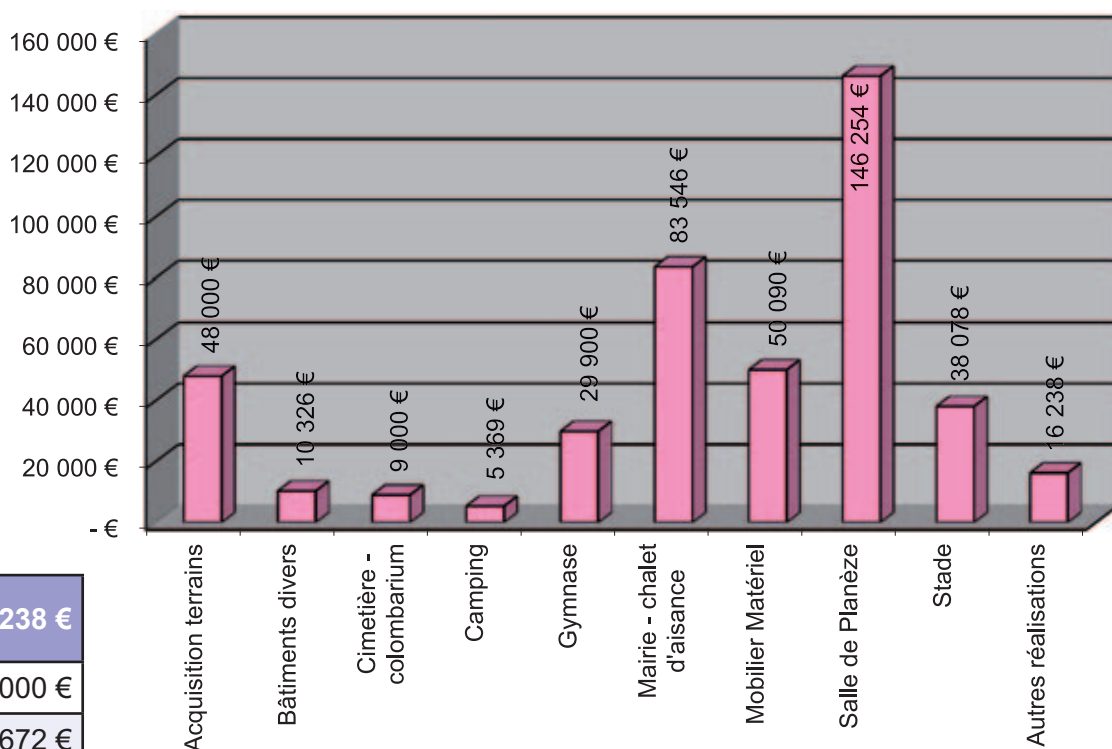
Dépenses : 2 832 134 €



Recettes : 2 832 134 €



Section d'investissement - Opérations réalisées

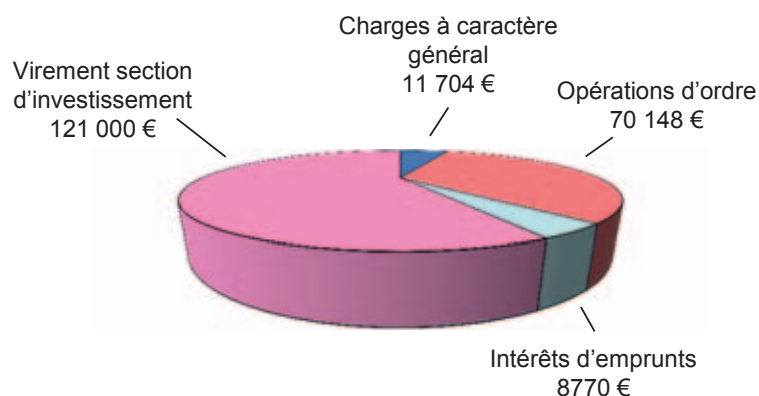


Autres réalisations	16 238 €
Bibliothèque	2 000 €
Boulodrome	3 672 €
Base de loisirs	3 442 €
Centre multimédia	3 224 €
Voirie	3 900 €

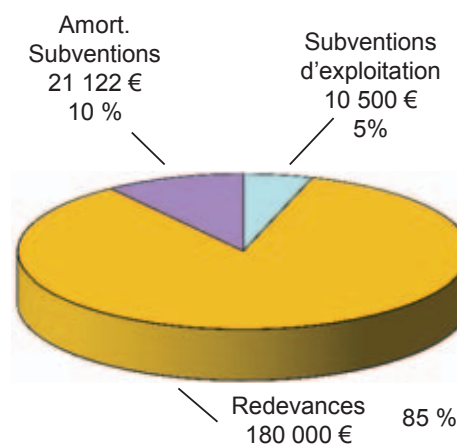
Budget du service d'assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses : 211 622 €

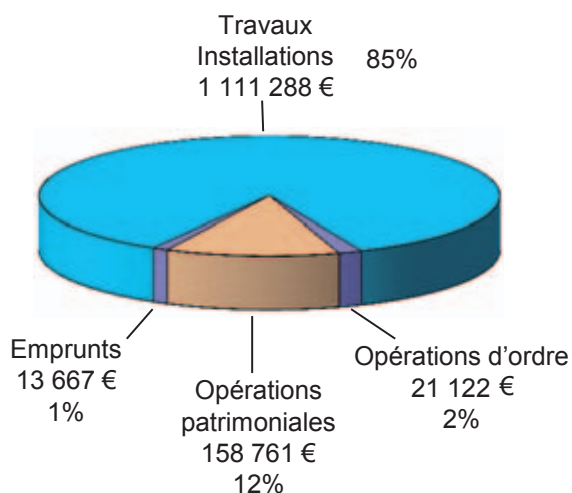


Recettes : 211 622 €

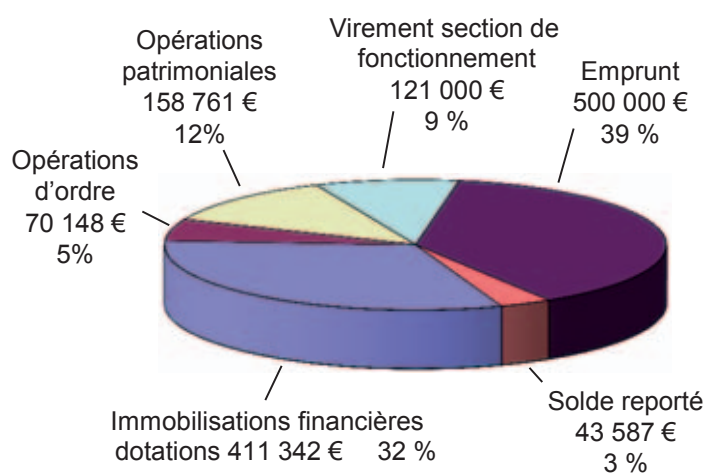


Section d'investissement

Dépenses : 1 304 838 €

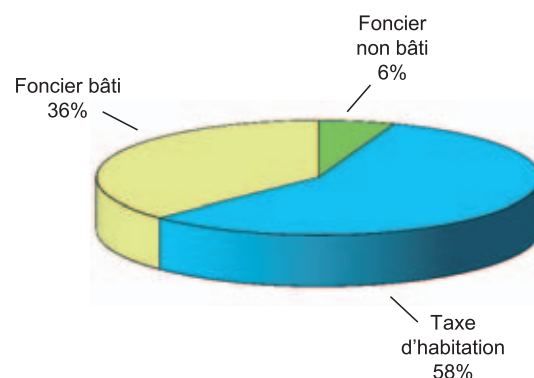


Recettes : 1 304 838 €



Produit de la fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produits
Taxe d'habitation	3 271 000	18,91 %	618 546 €
Foncier bâti	2 659 000	15,20 %	404 168 €
Foncier non bâti	66 100	90,48 %	59 807 €
TOTAL	5 996 100		1 082 521 €



Assainissement

Les travaux de la 2^{ème} tranche de réhabilitation progressent lentement du fait des difficultés techniques rencontrées. Profondeur avoisinant ou supérieur à 4m, croisement des réseaux gaz et eau potable, nécessitent des précautions importantes afin d'assurer la sécurité des ouvriers intervenant sur le chantier.

A ce jour les travaux dans la rue des Belleys, rue du Terme, rue de la Poutaque et rue du collège sont terminés.

La réfection des réseaux de l'avenue Général de Gaulle sont différés car ils seront couplés avec les travaux de remplacement des canalisations d'eaux pluviales. Les trottoirs, bordures et chaussées nécessiteront une réhabilitation complète.

Ces travaux importants pouvant bénéficier du concours de la Communauté de Commune et du département, il est nécessaire de monter un dossier pour les demandes de subvention. Dans l'attente de l'octroi de ces aides, le début des travaux est différé.

Le reste des travaux de cette tranche reprendront début janvier, ils concernent le remplacement de la canalisation située dans la propriété de Monsieur Queyrel depuis la station d'épuration jusqu'à la rue de la Font Saint Pey.

Les travaux dans la rue des Frères Pouget clôtureront cette tranche. Les riverains seront informés des dates d'intervention, tous les moyens possibles seront mis en œuvre afin de réduire au maximum les nuisances.

A cette tranche de réhabilitation une extension sera rattachée et permettra de raccorder au réseau une dizaine d'abonnés route de Saint Astier vers la Barrières des Brandes.

La nouvelle tranche d'extension concerne la gare et la Côte et fera l'objet d'un appel d'offre courant février pour un début des travaux fin du premier semestre 2017.



Travaux de bâtiments

Reconstruction des sanitaires publics existant place de la Mairie

Projet annoncé sur le bulletin précédent mais dont les travaux débiteront seulement en février 2017.

L'entreprise a été retenue pour l'exécution de la partie sanitaire à nettoyage automatique.

Le gros œuvre sera fait par les employés municipaux (dalle de pose de l'élément préfabriqué).

Le concours financier de l'état (DETR) a été confirmé à hauteur de 22 280€.

La mise en service est prévue pour fin mars.

Salle des associations à Planèze



Cette réhabilitation a fait l'objet de diverses annonces de début de travaux maintes fois repoussés.

Les conditions nécessaires à l'exécution des travaux étant réunis, notamment financières, diverses aides ayant été obtenues, un bureau d'études a été mandaté pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Ce bureau d'étude va remettre le projet en conformité et apporter les compléments techniques nécessaires. L'appel à candidature pour retenir les entreprises, sera publié fin janvier. Six mois de travaux seront nécessaires, la mise à disposition des locaux est prévisible pour début septembre.

Gymnase

Depuis quelques années des gouttières provoquaient des flaques d'eau rendant le sol glissant et dangereux pour les utilisateurs.

Afin de remédier à ces inconvénients et rendre le gymnase utilisable dans les meilleures conditions une bâche a été mise en place.

Cette opération d'un coût de 27 000€ apporte satisfaction.

Les treuils à manivelle permettant de relever les panneaux de basket ont été remplacés par des treuils à manœuvre électrique, coût 8 000€. Cet investissement était nécessaire, les treuils anciens présentant de graves défauts mettant en cause la sécurité. Leur maniement demandait un effort physique ne permettant pas une utilisation possible aux divers utilisateurs.

L'installation d'un défibrillateur (coût 1400€) permet d'apporter les premiers secours en cas de nécessité aux nombreux sportifs évoluant dans cette structure.



Travaux de voirie : compétence communautaire.

Afin de rattraper un certain retard dans l'entretien des routes la CCIVS a décidé de faire une grosse tranche d'investissement 1.500 000€ sur l'ensemble des communes.

Plusieurs routes de notre commune ont bénéficié de ces travaux de reprofilage et revêtement bicouche notamment : Planèze jusqu'au château d'eau, secteur Vincent Champroueix, village de Frateau

Parallèlement à ces travaux d'investissement une campagne de point à temps automatique ou manuel a permis de réparer les voies les moins abîmées.

Pour sécuriser l'accès à la zone artisanale de la Jaubertie un cheminement piéton a été aménagé (pose de bordure – canalisation – remblai pour création d'un trottoir et revêtement bicouche). Cette réalisation répond aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

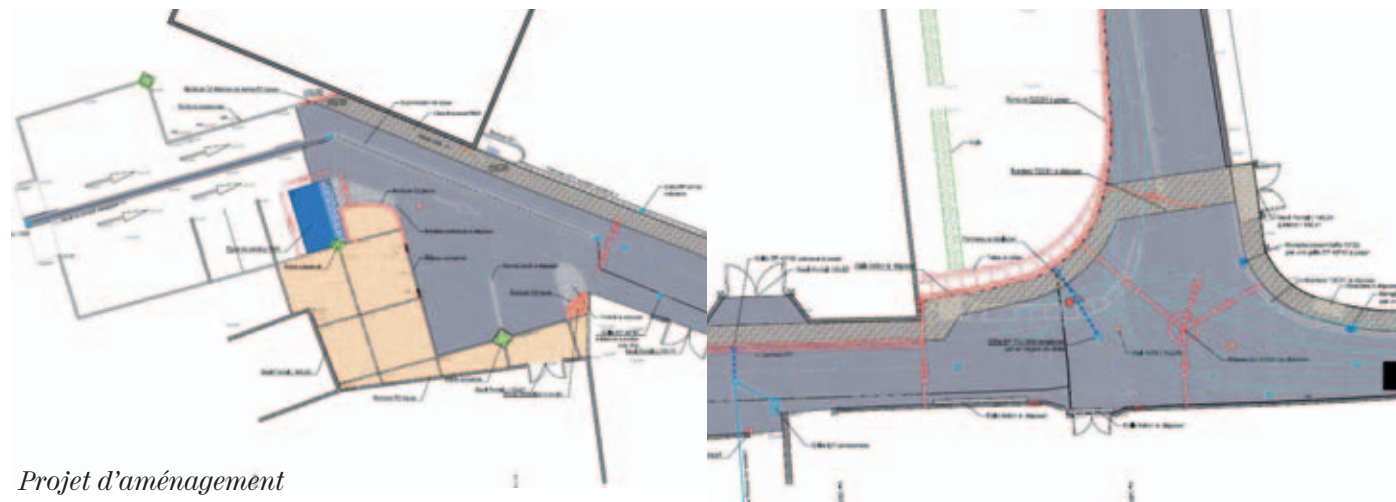
La rénovation et restructuration de la rue du Docteur Léger en attente depuis plusieurs années devenait indispensable.

La construction de la nouvelle pharmacie, et le déplacement du point de vente du tabac à Mag Presse augmentent forcément la fréquentation de cette voie, l'opportunité de réaliser ces travaux est évidente.

Le financement est pris en charge par la CCIVS moyennant une participation de la commune pour la finition du revêtement enrobée. Les propriétaires de la pharmacie s'acquitteront d'une participation compte tenu des aménagements spécifiques à leur commerce.



Cheminement piéton vers la zone d'activités de la Jaubertie



Projet d'aménagement de la rue du docteur Léger

Projet de lotissement communal.

La commune propriétaire d'un terrain d'environ 1 ha situé rue de Gimel derrière le lotissement de la Chênevrière, a confié au cabinet Rallion géomètre l'étude de l'aménagement d'un lotissement de 10 lots, d'une superficie moyenne de 800 à 1000 m².

Les lots seront répartis de chaque côté d'une voie reliant la rue de Gimel à la rue Fénelon.

La mise en vente de ces parcelles entièrement viabilisées pourra être effective dans le dernier trimestre 2017.



Le PLUI

Le PLUI : qu'est ce que c'est ?

Le PLUI, littéralement Plan Local d'Urbanisation Intercommunal sera le document d'urbanisme qui à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre précisera pour chaque parcelle si elle est constructible ou non.

Pourquoi ce nouveau document pour 16 communes alors que Neuvic a déjà son PLU communal qui précise la constructibilité de chaque parcelle ?

La réponse tient à la compétence « aménagement de l'espace » qui est maintenant assurée par la communauté de communes et permet d'avoir une cohérence entre communes et préparer un avenir communautaire.

Au fil du temps législatif ; lois SRU en 2000, loi urbaine et habitat (2003), lois grenelle 1 et 4 (2009 et 2010) loi ALUR (2014) loi Macron (2015) ont privilégié la défense des zones naturelles et agricoles et incité l'urbanisme près des centre bourg ou se trouvent services et commerces.

Il est devenu impératif de lutter contre l'étalement urbain quand on sait que pendant plusieurs décennies on a consommé l'équivalent de la surface agricole utile d'un département tous les 10 ans !

En supposant que le territoire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre ait une progression démographique de 1,3 % par an, correspondant à 23 000 habitants en 2030 (+4000) le futur PLUI devra réduire considérablement ses zones constructibles !

Il est bon de rappeler que la collectivité doit desservir les zones constructibles en voirie, réseaux (eau, assainissement, électricité, éclairage, téléphone) transport scolaire, collecte des déchets, fauchage des bas cotés etc.) tout cela a un coût important et en période de restriction budgétaire on doit mettre en avant les principes suivants :

L'urbanisation est à proscrire :

- Dans les milieux à risque : zones inondables, zones argileuses (alea fort), périmètres seveso...
- Dans les milieux naturels sensibles : Natura 2000, znieff*, zones humides, corridors écologiques (trames vertes et bleues)...
- Dans les massifs forestiers

L'urbanisation est déconseillée :

- Dans les secteurs agricoles de qualité
- Sur les lignes de crêtes (pour ne pas dénaturer les paysages)
- Le long des voies, de manière linéaire
- Dans les secteurs non desservis par l'assainissement collectif
- Dans les secteurs éloignés des services, et notamment des écoles

L'urbanisation est conseillée :

- Dans les secteurs autres que ceux définis ci-dessus
- Dans les secteurs desservis par l'assainissement collectif
- A proximité des bourgs et services, notamment près des écoles et des transports collectifs (gares ferroviaires).

Pour être concret, Neuvic qui avait déjà réduit de plus de 300 hectares ses zones constructibles en passant du POS (Plan Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) verra encore, avec le PLUI (Plan Local d'urbanisme intercommunal) une forte diminution de ses zones constructibles.

* zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Résidence autonomie

Ce que l'on appelait il y a peu de temps une RPA (Résidence pour Personnes Agées) s'appelle désormais une résidence autonomie.

Dans sa séance du 3 novembre 2016, le conseil municipal a décidé d'acquérir la résidence autonomie Arnaud Yvan Delaporte au prix de 464 000 € qui correspond à l'estimation des domaines moins 20 %

La commune de Neuvic-sur-l'Isle était déjà caution au cas où les loyers n'auraient pas couvert les annuités d'emprunts qui étaient versées à la société HLM qui avait réalisé la résidence il y a plus de 30 ans.

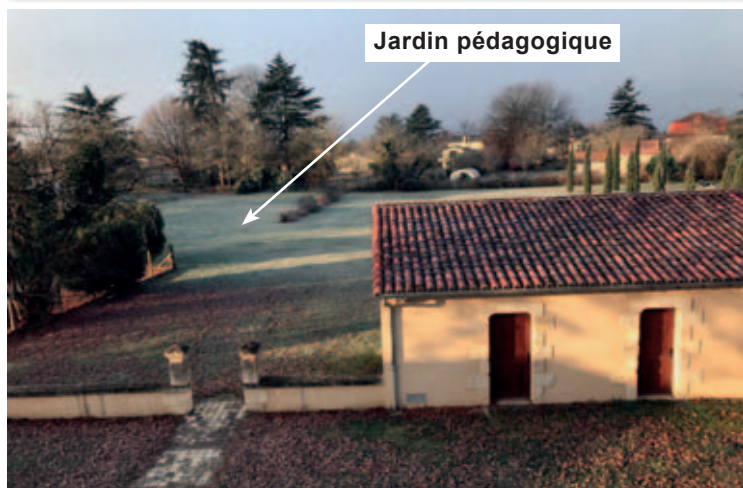
La commune ne prend pas de gros risques à priori en faisant l'acquisition de cette résidence autonomie car l'emprunt qu'elle va réaliser (à un taux très bas) sera couvert par les loyers des résidents.

La commune poursuivra la politique de bon entretien et d'amélioration (de l'isolation en particulier) des logements. La structure d'accueil de jour de l'ancienne salle polyvalente sera maintenue.

Enfin, la commune veillera comme par le passé à attribuer prioritairement ces logements aux personnes âgées mais autonomes.



Jardin pédagogique



Le jardin pédagogique a son emplacement dans le parc situé derrière la bibliothèque Jeanne d'Arc.

Les maîtres jardiniers sont Jacques Large et Jean-Claude Coudert, conseillers municipaux connus pour l'excellence de leurs potagers.

Maintenant, il n'y a plus qu'à...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour transmettre les savoirs nécessaires pour récolter de bons légumes !

Voilà un vrai circuit court !

Dépôt de matériaux en centre ville

Comme dans toutes les communes d'une certaine importance, il y a un besoin permanent d'une aire de stockage de matériaux car il y a toujours un chantier sur la commune. Qu'il soit de voirie ou de création ou réparation de divers réseaux ; terre, gravats, gravillons, canalisations, buses, regards, etc... sont entreposés et prennent de la place.

L'ex « parking Marbot » remplit cette fonction de dépôt. C'est commode ; cet espace est au centre du village, près des services techniques, et facile d'accès pour les engins de chantier.

Par contre, les monticules de matériaux ou de gravats ne sont guère esthétiques si près du château...

Il y a aussi un certain nombre de nuisances, visuelles en particulier pour toutes les maisons de l'avenue Talleyrand Périgord.

La plantation de haies de charmes, qui a été réalisée quelques jours après la Sainte Catherine devrait apporter une amélioration significative dans le quartier !



Les services publics

Service Social et Emploi - CIAS de la CCIVS



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fabienne CASSÉ
Directrice



Point relais Pôle Emploi
Depuis Janvier 2008

Carine DUGOULET
Conseillère emploi, formation

Ingrid PASCAUD
Conseillère en Economie Sociale Familiale

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI
Z.A de Théorat - 24190 Neuvic
Tél. 05 53 80 86 86
Fax 05 53 80 86 87
Courriel : sse.neuvic@wanadoo.fr

CCIVS
Le Bateau - BP 6 - 24110 SAINT-ASTIER
Tél. 05.53.03.45.82
Courriel : cias@ccivs.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30
Mercredi : fermeture hebdomadaire

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi : 9h - 12h
Mercredi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Permanence mairie de St-Léon :
lundi et mardi : 13h30 - 16h30

Services au public

Accompagnement à la recherche d'emploi

Suivi et aide individuelle
Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
Conseil et préparation à l'entretien d'embauche

L'accès aux offres d'emploi

Affichage des offres d'emploi de Pôle Emploi, actualisées quotidiennement
Affichage des offres d'emploi émanant directement des entreprises et des partenaires

Formation

Affichage des offres de formation
Aide à la recherche de financement
Suivis individualisés par des organismes de formation sur prestation de Pôle Emploi

Démarches administratives

Inscription comme demandeur d'emploi via Internet
Déclaration de situation mensuelle auprès de Pôle Emploi via Internet
Gestion des problèmes divers en lien avec l'emploi

Accompagnement social

Aide budgétaire
Information et conseil sur les démarches administratives
Traitement des dossiers d'impayés (EDF, loyers, ...)
Prévention des expulsions

Ateliers du CIAS en 2016

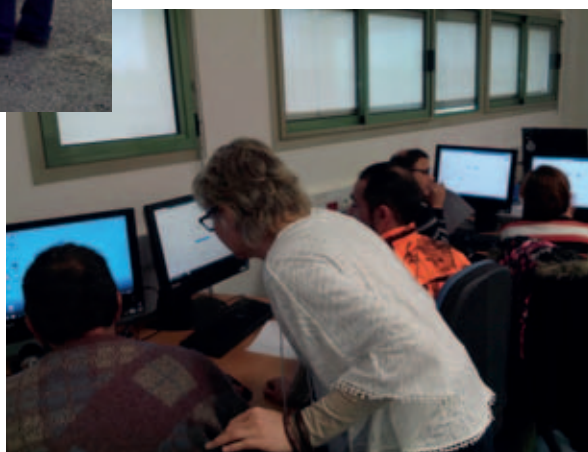
Tous les mois, le CIAS propose des ateliers sur des thématiques issues de l'analyse de son territoire et des besoins des personnes. En 2016, les thèmes suivant ont été abordés :



Visite de l'entreprise ATEMCO



Déplacement au forum emploi formation de Coulounieix



Apprendre à télécandidater



Faites le plein d'économies d'énergie



Préparation à l'entretien de recrutement

Ces ateliers ont lieu dans les locaux de l'Espace Solidarité Emploi à Neuvic et à la CCIVS à Saint-Astier. Les personnes intéressées doivent se rapprocher du **Service Emploi** au **05 53 80 86 86** pour procéder à leur inscription.



QUI SOMMES NOUS ?

Démarche qualité

Notre exigence de qualité porte sur :

- La compétence des formateurs spécialistes dans leur domaine.
- La gestion des formalités administratives en amont et aval de la formation (conventions, attestation, facturation...)
- L'analyse du besoin de formation (entretien préalable avec le formateur)
- L'organisation matérielle de la formation
- L'évaluation et l'accompagnement post-formation

Notre équipe

Carine DUGOULET

Formatrice, Coach
et Conseillère en image

Olivier DEFFARGES

Formateur informatique

Compétences stratégiques

- Conseil en formation : analyse de besoins et élaboration de plan de formation.
- Recherche de solutions financières : plan de formation, CPF, formation continue...
- Formation inter et intra entreprises.
- Accompagnement et coaching : l'accompagnement individuel et/ou collectif « sur mesure ».

Moyens et méthodes pédagogiques

- Vidéo projecteur, tableaux papier, réseaux informatique, centre de ressources...
- 1 salle informatique équipée
- Supports de formation individuels
- Apports théoriques ciblés
- Méthode active et participative
- Exercices pratiques adaptés au groupe et orientés sur le traitement des difficultés de chacun

OFFRES DE FORMATIONS PERSONNALISEES

Toutes nos offres sont personnalisées. Elles peuvent être dispensées sur un, deux, trois ou quatre jours, en fonction de ce qui aura été diagnostiqué et en fonction de ce que vous souhaitez. Nous nous déplaçons au sein de votre structure, nous analysons la situation et évaluons la formation qui vous convient le mieux. Nous travaillons ensuite sur un programme personnalisé et le validons ensemble.

Des formations pour les professionnels

Nous pouvons nous déplacer au sein des entreprises ou recevoir, en fonction des formations, des groupes de 4 à 12 personnes.

Nous dispensons des formations :

Informatique

- Traitement de texte Word (Initiation, débutant et confirmé)
- Tableur Excel (Initiation, débutant et confirmé)
- Power point

Communication

- Mieux communiquer (gestion des conflits, travail d'équipe,...)
- Préparer une présentation orale
- Travailler sur l'affirmation de soi en milieu professionnel
- Préparer un entretien (recrutement, évaluation,...)
- Mieux gérer son temps
- Travailler sur son image professionnelle (non verbal)

Les formations pour les particuliers

Les formations que nous proposons aux entreprises peuvent être personnalisées aux particuliers et aux demandeurs d'emploi. Nous recherchons avec vous les possibilités de financement selon votre situation.

CONTACT

ESPACE SOLIDARITE EMPLOI

ZA de Théorat - 24190 Neuville - 05.53.80.86.86 - sse.neuville@orange.fr - www.mairieneuville.fr



Le centre multimédia

6, rue des frères Pouget

Renseignements : 05 53 80 09 88

Réservations spectacles : 05 53 80 12 34

E-mail : multimedia@mairie-neuvic.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences d'accueil au public :

Mardi de 10h à 12h et de 17h à 19 h

Mercredi et jeudi de 14h à 17h - Vendredi de 10h à 12h

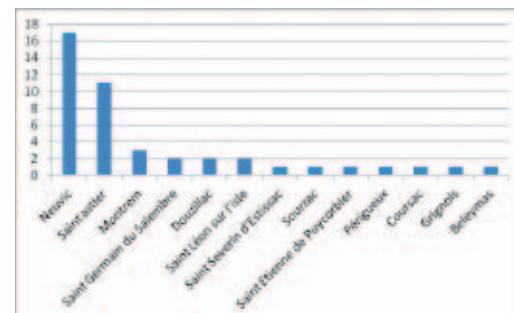
La salle informatique

Cette année encore, les ateliers informatiques ont été largement fréquentés. Un grand nombre de personnes se sont retrouvées en salle informatique afin de découvrir et de se perfectionner aux usages du numérique.

L'année 2016 a permis d'enregistrer une cinquantaine de nouveaux abonnés, répartis géographiquement de la manière suivante.

Les ateliers proposés comme la découverte du traitement de texte, de l'internet, la retouche photo, le tableur et bien d'autres seront à nouveau au programme pour 2017.

Nous travaillons toujours en partenariat avec les structures locales, écoles, institut médico-éducatif, centre de loisirs, tout au long de l'année.



Télé-déclaration des impôts sur le revenu

Nous proposons depuis deux ans, un atelier d'accompagnement à la déclaration des impôts sur le revenu par Internet.

Mr BREDECHE, responsable du centre des impôts de Ribérac, était en nos murs afin de mener à bien cette animation. Il nous a confié que cette démarche administrative ne se fera plus que par Internet d'ici quelques années. En effet, en 2017, cette contrainte sera étendue aux contribuables dont le revenu fiscal de référence excède 28 000 euros. En 2018, le seuil de revenu fiscal de référence au-dessus duquel la déclaration d'impôt en ligne sera obligatoire sera abaissé à 15 000 euros.

Mr BREDECHE ayant été muté à Périgueux, nous accueillerons son successeur Mr BLANC, pour maintenir ce service.

Cet atelier sera donc reconduit en 2017.



Images et Zoom sur la Voie Verte

Cette année, un projet commun autour de la photo a été mis en place entre le centre multimédia et la bibliothèque.

Pour s'intégrer à cet événement, les usagers de la salle informatique étaient conviés à une balade photographique sur une partie de la voie verte allant de la base de loisirs au château de Mauriac. Cette balade s'est déroulée le lundi 20 juin. Les participants ont pu réaliser des clichés de la faune et de la flore environnante, ainsi que des paysages alentours.



Recensement

Le recensement pourra se faire désormais par Internet. Il aura lieu du 19 janvier au 18 février. Les habitants de la commune de Neuvic qui ne sont pas équipés de matériel informatique, auront la possibilité d'effectuer cette démarche au centre multimédia.

Tablette

Nous avons également mis en place un atelier tablette numérique afin d'aider nos usagers dans l'utilisation de ce nouvel outil. Connecter sa tablette à un réseau wifi, affiner les paramètres, installer des applications sont désormais possibles au centre multimédia.

Tableau des animations pour 2017

DATES	ANIMATIONS
09 au 27 janvier	TABLEUR / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
30 janvier au 17 février	ENVIRONNEMENT WINDOWS / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
20 février au 03 mars	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
06 au 24 mars	TRAITEMENT DE TEXTE / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
27 mars au 14 avril	INTERNET et MESSAGERIE ELECTRONIQUE / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
18 au 28 avril	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
03 au 5 mai	TÉLÉ-DÉCLARATION D'IMPÔTS
09 au 22 mai	MONTAGE VIDEO Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
29 mai au 16 juin	DIAPORAMAS ANIMES / initiation débutant / Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
19 juin au 07 juillet	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
Juillet / août	Point Internet suivant les horaires d'ouvertures communiqués ultérieurement

La salle de spectacle

Le centre multimédia propose tout le long de l'année des spectacles divers et variés afin de satisfaire un large public : théâtre amateur et professionnel, musique, jonglerie, ciné-conférence, conte....

De septembre à juin deux animations sont programmées tous les mois dans la salle de spectacle. A l'inverse sur la période estivale, le centre multimédia se délocalise en extérieur dans les parcs et cour de château pour présenter des spectacles familiaux et du cinéma en plein air.

Dans l'organisation de la programmation du centre multimédia, le premier dimanche des vacances scolaires, un spectacle est proposé aux familles. Pour les amateurs de voyage, des conférenciers viennent partager en direct leurs aventures du bout du monde (Niger, Chine...) avec la projection de leurs films.

Rétrospective 2016, quelques photos :



*Les rendez-vous
Nature sur les thèmes :
Tartines et baies
sauvages et les reptiles*

*Spectacle familial
dans le parc
de la bibliothèque*



*Spectacle humoristique
avec la compagnie Les Pièces jointes*



*Soirées théâtre
avec De la Fuite dans
les Idées et Signé BZK*

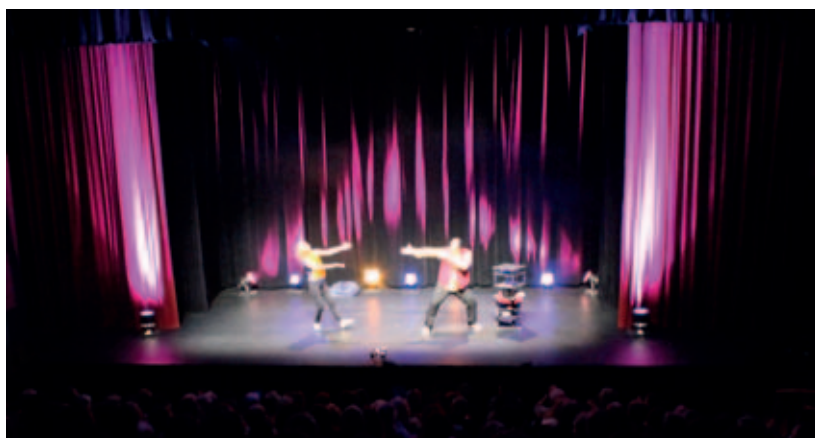


*Spectacle
musical avec
Les Petites Recettes
de l'Amour Fou*



*Spectacles familiaux avec Tuïles,
Mirliguette et sa Bicyclette Magique
et Laluberlu*





Festival La Vallée (en partenariat avec le CRAC et la Ligue de l'Enseignement)



Festival de théâtre amateur



Soirées théâtre amateur avec « Le Paradis c'est bien ici » et Un long Dimanche de Fiançailles



Illuminations et décorations de Noël

Pour la première fois cette année les illuminations de Noël ont été installées par nos employés municipaux. Le résultat est probant, le bourg, les principales avenues, la Mairie, la bibliothèque, le centre multimédia, la halle, l'église sont très biens décorés et l'unité de couleur (blanc chaud) produit un bel effet et embellit notre grand village de mille feux.

Tous les ans un effort d'amélioration de cette décoration est fait par la municipalité. Malheureusement les nombreux hameaux de Neuvic ne peuvent être décorés, pour des problèmes techniques, mais également pour des problèmes de coût. Le bourg et ses environs immédiats sont privilégiés pour des raisons économiques évidentes..

Histoire des décorations de Noël :

Si l'on remonte au XVI^e siècle, le sapin de Noël était décoré avec des pommes rouges, s'inspirant du péché originel d'Adam et Eve.

Par la suite, au XVII^e siècle la décoration du sapin évolue avec des fleurs en papier, faisant écho également à la religion.

Au XVIII^e siècle, des nouveautés populaires, comme des lames de métal pour le côté brillant, font leur apparition. Arrivent également à la fin de ce siècle des friandises sur le sapin pour les enfants, comme des noix fourrées et du pain d'épice.

C'est au XIX^e siècle que le sapin se revêt d'anges dorés, d'étoile de paille, de pommes de pin dorées, de cheveux d'ange ou encore de guirlandes. Et c'est à cette même époque que les bougies font leur apparition.

Ce n'est qu'en 1858 que les boules de Noël se généralisent afin d'évoquer la pomme qui n'a pu être utilisée cette année là à cause de la sécheresse.

La toute première guirlande électrique a été mise au point par Edward Hibberd Johnson, proche de Thomas Edison, en 1882.

Au XX^e siècle, les ampoules électriques remplacent les bougies. Les décorations de manière générale ne sont plus faites à la maison mais sont produites industriellement. C'est à cette même époque que les sapins de Noël artificiels font leur apparition.

Avec la mondialisation des échanges culturels et la laïcisation de la société, les festivités liées à Noël prennent progressivement un caractère profane et familial et sont de plus en plus déconnectées de l'interprétation religieuse. C'est conjointement à cette modification de la société moderne, apparue dans les années 1960, que les illuminations de Noël, sous l'impulsion des villes, ont fait leur apparition. La ville des Herbiers (Vendée) par exemple installe des décorations de Noël depuis 1963.

Aujourd'hui toutes les villes et villages font un effort de décoration et cela représente un budget non négligeable pour les municipalités. Mais citons l'exemple d'un petit village, Salbanac (Aveyron) Toutes les habitations de ce village sont décorées au frais des habitants, les bâtiments municipaux le sont également au frais de la Mairie. A l'échelle d'un pays ou du monde, les illuminations sont sources d'une consommation significative d'électricité.

Depuis quelques années les ampoules à incandescence sont remplacées par des ampoules à LED, moins gourmandes en énergie et qui durent plus longtemps, ce qui permet aux communes de réaliser d'importantes économies tout en restant illuminées. En France, la puissance électrique consommée par les illuminations de Noël en 2012 était néanmoins encore d'environ de 1400 MW, dont près de 1 000 MW pour les illuminations faites par des particuliers, contribuant à un pic de consommation électrique observé durant la période des fêtes de Noël (à titre de comparaison, un réacteur nucléaire tel que celui de la centrale de Gravelines produit environ 910 MW).



Image & zoom sur la Voie Verte

Les services culturels de la Mairie de Neuvic, la bibliothèque municipale Jeanne d'Arc et le centre multimédia de Neuvic ont organisé conjointement un grand concours photo annuel amateur et des animations tout au long de l'année autour de la photographie.

Le thème du 1^{er} concours a été « la Voie Verte ».

Les animations 2016



Vernissage exposition club photo de St-Léon et Serge Algarin et lancement du concours photo 2016



Découverte de son reflex

Stage photo pour connaître les différents modes de l'appareil photo : la profondeur de champs, la mise au point, les modes de priorités....

Formation droit à l'image

Les droits d'auteur, le droit à l'image, les photos sur Internet, une formation pour se poser les bonnes questions.



Balade photographique

Balade photographique sur une partie de la Voie Verte allant de la base de loisirs au château de Mauriac. Les participants ont pu réaliser des clichés de la faune et la flore environnante, ainsi que des paysages alentours





Histoire de la photographie

Une cinquantaine d'appareils photo et matériel photographique de toutes les époques ont été exposés à la bibliothèque. De nombreux ouvrages sur le thème de la photographie ont été également en consultation libre.



Vernissage et remise des prix du concours photo 2016



***Prix du Jury catégorie adulte :
Photo 42.
Eveline TROUILLET
«Le vélo abandonné»***

***Prix du Jury catégorie enfant :
Photo 22.
Louisa BESSE***



Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc

Bibliothèque municipale

25, avenue du Général de Gaulle - 24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE

Tél. 05 53 81 66 27 - Courriel : neuvic.bibliotheque@wanadoo.fr ou bm24190@orange.fr

Catalogue départemental : www.bibliotheque-dordogne.net



Mardi : 10 h - 12 h 16 h - 18 h
Mercredi : 9 h - 12 h 14 h - 18 h
Jeudi et vendredi : 16 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

Les groupes sont accueillis
sur rendez-vous

Modalités de prêt :

L'emprunt des documents est soumis à une inscription dont les modalités sont les suivantes :

- Formulaire à compléter
- Présentation d'une pièce d'identité
- Présentation d'un justificatif de domicile
- Le cas échéant : justificatif d'exonération du tarif de l'inscription (étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux).
- Le montant de l'inscription est de 7 € par an et par famille.

	Maximum par personne	Maximum par famille	dont	Nouveautés (2 documents par famille)	Durée maximale de prêt
Livres	5	15	7 BD maxi	14 jours	28 jours
Périodiques	3	5		14 jours	28 jours
Audio	3	5		7 jours	14 jours
Vidéo	2	5	2 fictions	7 jours	14 jours

Le règlement intérieur de la bibliothèque est disponible sur le site www.mairieneuvic.fr à la page de la bibliothèque.

La bibliothèque dispose d'une collection de livres en gros caractères et de livres lus en MP3 qui peuvent être prêtés aux personnes malvoyantes ou aux personnes parcourant de longs trajets (voiture, train, ...) N'hésitez pas à demander.

La bibliothèque intervient régulièrement au sein de la crèche et de la maison de retraite et reçoit les classes de l'école maternelle, élémentaire et spécialisées ainsi que les centres de loisirs de la communauté de communes.

Lors des ciné-conférences proposées par le Centre Multimédia, la bibliothèque propose un fonds documentaire sur le thème abordé. Une fois la conférence passée, vous pouvez emprunter ces documents à la bibliothèque.

Des séances de découverte des livres pour les tout-petits sont proposées un vendredi par mois au cours des séances « Bébés lecteurs ».

Elles sont ouvertes à tous : parents, grands-parents, assistantes maternelles, ... et il est possible de venir pour dix minutes, une demi-heure ou plus selon l'envie afin de partager des moments autour de livres adaptés aux tout-petits.



La Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de la Dordogne a proposé à la bibliothèque d'être partenaire de la résidence d'auteurs de littérature jeunesse au Collège Henri Bretin de Neuvic.

Accueil des auteurs au centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège



Du 3 au 29 novembre 2016 Cathy Ytak, Gilles Abier et Vincent Scotto avaient carte blanche pour rédiger une histoire de leur choix, et pour « envahir » le collège.

Le samedi 5 novembre, à l'occasion d'une petite halte à la bibliothèque municipale ils sont venus s'asseoir sous le chapiteau du «Modulad», le temps d'une lecture d'extraits choisis parmi leurs ouvrages, pour le plus grand plaisir des jeunes et des adultes.



Rencontres à la bibliothèque

Un "brunch" a permis de se retrouver en leur compagnie, d'échanger sur leur métier, leur action à Neuvic en résidence et dans le collège Henri Bretin...

Une vaste sélection des ouvrages de ces trois auteurs est à découvrir à la bibliothèque.

Dans le cadre de ses actions en réseau avec la Bibliothèque de Saint-Astier, le spectacle : « La palabre des vestibules » a pu être présenté le 17 novembre dans le gymnase du château de Neuvic aux collégiens ainsi qu'aux élèves de l'IME.



Ladji Diallo a su transporter son public dans la savane africaine pour aller à la rencontre d'animaux ou d'hommes en nous faisant partager les contes traditionnels de son enfance.

A l'issue de ce spectacle, le comédien Ladji Diallo s'est gentiment prêté au jeu des questions dont on retiendra la plus révélatrice de l'engouement des jeunes : « Tu reviens quand ? »

Ladji DIALLO

La crèche Les Pitchouns

Tél : 05 53 81 51 07 - Courriel : lespitchouns@ccivs.fr

La crèche « les pitchouns » a débuté sa deuxième année au sein de la communauté de communes. Nous avons toujours un agrément pour 20 places. Nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire toutes les demandes qui sont plus importantes que le nombre de places disponibles.

Tout au long de l'année, plusieurs activités ont été menées (bébés lecteurs, semaine du goût, promenades au château,).

Au mois de Septembre les plus grands sont partis à l'école et les petits nouveaux ont commencé à faire leur rentrée et ont pris leurs marques.

Nous avons eu des travaux au sein de la crèche afin de l'améliorer (réfection du goudron dans les cours, création d'une biberonnerie, changement des lits, chaises, matelas à langer).

Nous préparons Noël, moment magique pour les enfants !

Nous continuons notre projet pédagogique, et avançons vers l'avenir.

Si vous souhaitez des renseignements n'hésitez pas à nous contacter au :

05.53.81.51.07 ou
lespitchouns@ccivs.fr

Tous les enfants et l'équipe se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Magali Médina-Deffarges



Maison de la petite enfance

Accueil de loisirs maternel
10, avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 80 20 42

L'accueil de loisirs maternel est une structure d'accueil et de loisirs qui reçoit les enfants de l'école maternelle le mercredi, les vacances scolaires et en périscolaire.

Les enfants sont essentiellement issus du canton de Neuvic et de la communauté de communes.

La capacité d'accueil du centre est de 20 enfants en péri scolaire, le mercredi, et les vacances scolaires.

L'encadrement

L'équipe d'animation est composée d'animatrices diplômées BAFA et d'une directrice.

Les objectifs éducatifs

Le projet pédagogique de l'ALSH s'appuie sur les valeurs éducatives et sur les orientations éducatives du projet éducatif de la CCIVS.

Le programme d'activités

Objectifs :

Amener l'enfant à s'épanouir au sein d'un groupe en lui permettant d'exprimer ses qualités propres.

Donner un maximum d'autonomie, aussi bien au groupe qu'à l'enfant.

Sensibiliser l'enfant à son environnement naturel.

Favoriser et encourager la curiosité, l'éveil.

Favoriser le respect des autres et l'esprit d'initiative.

Permettre l'accès à plusieurs pratiques techniques : musique, culture, sports, activités d'éveil.

Accorder une place à l'enfant dans la vie de l'accueil de loisirs.

Donner à l'enfant des repères à travers des règles de fonctionnement du centre et de la vie en collectivité.

Respecter le rythme biologique de l'enfant.

Encourager l'enfant au dialogue et à la communication sous toutes ses formes.

Les mercredis après-midi

Nous éditons un programme mensuel en rapport avec un thème défini dans lequel figurent les activités proposées. Nous essayons de retenir des thèmes qui se déroulent tout au long de l'année.

Les autres jours de la semaine

Il s'agit d'un accueil périscolaire avant et après la classe durant lequel l'enfant peut choisir de participer à des activités de loisirs. Les participants à cette activité fréquentent le centre durant toute l'année.

Les vacances

Un programme est diffusé pour chaque période de vacances et pour chacun des groupes, autour d'un thème qui nous sert de fil conducteur.

Nous proposons une palette d'activités variées. A ce programme d'activités s'ajoutent des sorties ponctuelles en lien avec le thème (cinéma, expositions, événements extérieurs, parcs, forêts, ...).

Chaque période de vacances s'élabore autour d'un thème et donc d'activités liées à ce thème, le tout retranscrit dans un programme hebdomadaire type, afin que les enfants se construisent des repères et que les parents s'organisent. Exemple : piscine certains jours fixes, sortie à la journée, etc.

L'accueil de loisirs le temps des vacances

Où ? 10, avenue Talleyrand Périgord à côté de la crèche.

L'accueil de loisirs sur le temps périscolaire

Où ? A l'école maternelle, le matin de 6 h 50 à 8 h 35 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Où ? 10 avenue Talleyrand Périgord à côté de la crèche, les mercredis après midi de 11 h 45 à 18 H 30

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - "TAP"

Où ? A l'école maternelle

Le Temps d'Activités Périscolaire (T.A.P.) a pour mission de recevoir les enfants de 3 à 6 ans scolarisés à l'école maternelle et qui ont été inscrits à cet accueil.

Il se déroule après le temps d'enseignement et avant l'Accueil Périscolaire, au sein de l'école ou des équipements communaux et intercommunaux.

I) FONCTIONNEMENT DU T.A.P.

Chaque soir des ateliers thématiques sont organisés par cycle (de 6 à 7 semaines) entre deux périodes de vacances scolaires. Soit 5 cycles pour une année scolaire.

L'engagement de l'enfant est obligatoire sur la totalité du cycle de l'activité ainsi que sur la totalité de la séance.

Aucun départ ne sera possible avant la fin de la séance, sauf à titre exceptionnel avec motif justifié auprès du responsable du TAP.

L'inscription au TAP n'est pas obligatoire, les parents peuvent en effet récupérer leurs enfants à la sortie de la classe.

Environ 86 % des enfants sont présents tous les jours dans les TAP.

Encadrement :

La communauté de communes emploie 7 agents sur les temps de TAP dont la grande majorité est titulaire du BAFA

- **Une directrice référente :** Mme VEYSSIERE Monique (directrice ALSH)

- **Deux animatrices de l'A.L.S.H maternel de Neuvic :** Mme OLIVIERA Angélique, Mme MOISSAT Marie-France

- **Quatre atsems de l'école maternelle de Neuvic :** Mme BUISSON Sylvie, Mme HERPOEL Sandrine, Mme LACOUR Lydie, Mme MARLIER Françoise,

2) LE DÉROULEMENT DU TAP

Où ? A l'école maternelle

Quand ? Les Temps d'Activités Périscolaires sont proposés les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant 45 minutes, de 15 h 45 à 16 H 30.

Les enfants sont répartis par groupe d'activités et une rotation des thématiques leur permet de découvrir l'ensemble des activités proposées.

Le choix de la thématique en lien avec la saison et l'envie des enfants. Nous privilégions les sorties et les observations sur le terrain. Chaque séance se déroule en alternant les temps dehors, les jeux collectifs de découverte et les jeux de synthèse. Les enfants "tournent" sur les ateliers.

Objectifs :

Découvrir la nature de proximité et prendre du plaisir à être à l'extérieur, apprendre à respecter toute forme de vie, découvrir la diversité et l'adaptation, allier jeu à la connaissance, éveiller la curiosité et rendre les enfants acteurs de leur découverte et de leur savoir

Impliquer les enfants dans l'action citoyenne afin qu'ils s'interrogent et questionnent les plus grands. Faire des enfants les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Faire progresser par le jeu la réflexion, la tactique, le réflexe, l'apprentissage (des couleurs, des chiffres,...), ainsi qu'apprendre à jouer ensemble en suivant des règles.

Permettre aux enfants, par les travaux manuels, de développer l'attention, l'écoute, la créativité de façon individuelle mais aussi au sein du groupe. Leur donner la possibilité de toucher et manipuler la matière, de créer et imaginer.

Les activités de l'année en images







*Toute l'équipe d'animation
vous souhaite une bonne
et heureuse année 2017 !!*

L'Accueil de loisirs « Les Castors Juniors »

Rue du Jumelage Tél. 05 53 81 56 09

Courriel : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

L'Accueil de Loisirs est une structure de loisirs éducatifs pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et l'encadrement est assuré par une équipe qualifiée :

- Pendant l'année scolaire, avant ou après les heures de classe, après le temps d'enseignement et avant l'Accueil Périscolaire et le mercredi.
- Pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires.

Il est organisé par La Communauté de Communes (CCIVS). Cet accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

En fonction de la situation locale et géographique, des activités de loisirs diversifiées respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques etc.) sont proposées aux enfants sur la base du projet éducatif élaboré par l'organisateur et du projet pédagogique proposé par l'équipe.

Pour cette année 2017, d'autres projets sont à l'étude et chaque évènement comme (Carnaval ; Le Festival de la Vallée ; Pâques ; Fête des mères, des pères ; Halloween et Noël) est prétexte à une animation particulière.

Voici quelques « Images » de ce qui s'est passé fin 2015 et au cours de l'année 2016 :







L'ensemble du personnel et les enfants, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017 !

Pour toute information et inscription, je me tiens à votre disposition durant les heures d'ouverture de l'Accueil de Loisirs.

Marie-Christine Faucher
Directrice de l'ALSH

Ecole maternelle

Il y a 107 enfants scolarisés à l'école maternelle répartis sur 4 classes.



*De gauche à droite :
Isabelle Taverny (directrice et
enseignante des PS/MS),
Anne-Lise Raignier
(enseignante des PS/GS),
Rozenn Le Corguillé
(enseignante les lundis en PS/MS),
Corinne Presle
(enseignante en PS/GS),
Alice Bosshardt et Nadia Laporte
(enseignantes en MS/GS).*

Les familles des 107 élèves de l'école maternelle étaient invitées jeudi 10 novembre au marché d'automne organisé par l'équipe enseignante. Parents et enfants ont cuisiné et/ou apporté des fruits ou légumes d'automne qui ont été revendus à petits prix lors de cette manifestation.

Dans le même temps, les familles pouvaient réceptionner leur commande de bulbes et plantes.

Ces deux ventes ont permis de récolter 546€ destinés à renouveler une partie des jeux de la cour pour les élèves de maternelle.



*Marché
d'automne*

Ecole élémentaire



Pour la rentrée de 2016, les effectifs de l'école élémentaire sont stables avec 199 élèves. L'équipe enseignante a été partiellement renouvelée suite aux départs de la directrice Mme Beun, remplacée par Mme Château, et de M. Lapaix, remplacé par Mme Perrot en ULIS.

Les élèves sont répartis ainsi :

- Classe de Mme Sudrie : 22 élèves de CP.
- Classe de M. Moze : 22 élèves de CP-CE1.
- Classe de Mme Droal : 24 élèves de CE1.
- Classe de Mme Hazera : 21 élèves de CE2.
- Classe de Mme Castaing-Ravary : 22 élèves de CE2.
- Classe de Mme Visse : 28 élèves de CM1.
- Classe de Mmes Château et Le Corguillé : 25 élèves CM1-CM2.
- Classe de M. Maître : 27 élèves de CM2.
- Classe de Mme Perrot et M. Grebert : 8 élèves d'ULIS.

kermesse de l'école

Pour cette année 2016-2017, dans le cadre du nouveau projet d'école, les neuf classes de l'école seront fédérées autour de deux axes :

- toute l'école participe au Projet d'Action Culturelle Départementale des classes chantantes, qui se conclura par deux concerts les 16 et 18 mai 2017 au centre multimédia de Neuvic.
- l'ensemble de l'équipe enseignante souhaite articuler un ensemble d'apprentissages pluridisciplinaires (EPS, sciences, lecture, écriture) autour d'un projet sur le thème du poney et de l'équitation sur les périodes 4 et 5, en partenariat avec le centre équestre de Neuvic.



Afin de financer ces projets, nous prévoyons de mener plusieurs actions avec les représentants des parents d'élèves. Des fonds ont déjà été récoltés grâce au

marché de Noël, organisé le 9 décembre dernier dans la salle du Sourire : les enseignants et les élèves tiennent à remercier l'ensemble des parents ayant participé !

Les inscriptions en CP pour la rentrée de 2017 auront lieu :

- les mardis 14, 21 et 28 mars, 04 avril, 09 et 23 mai 2017, de 9h00 à 17h00.
- les mercredis 15, 22 et 29 mars, 10 et 31 mai de 9h00 à 13h00.

Merci de prendre rendez-vous avec la directrice, au 05.53.81.50.76 ou par mail (ce.0240913m@ac-bordeaux.fr).

Nous vous souhaitons une très bonne année 2017 !

L'équipe enseignante

Collège Henri Bretin

Cette année le collège Henri Bretin accueille 295 élèves répartis dans 12 classes et quelques nouveaux adultes arrivants qui viennent compléter l'équipe éducative forte de 24 professeurs et 12 personnels (direction, gestion, administration, vie scolaire, entretien et cuisine).

La réforme du collège, préparée par l'ensemble des personnels d'Henri-Bretin depuis l'an passé lors de nombreuses concertations, est en place à Neuvic.

Bénéficiant d'un horaire hebdomadaire de 26 heures et d'une pause méridienne d'une heure et demie, les élèves peuvent participer à des projets collectifs dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des ateliers proposés lors de la pause méridienne. De par les concertations prévues tout au long de l'année, les thèmes abordés sont nombreux et variés. Par la mise en place de l'aide personnalisée, des parcours avenir, citoyen et culturel, dispositifs encadrés par des équipes pluridisciplinaires, chaque jeune pourra construire un projet personnel, réfléchi et réaliste, dans de bonnes conditions. Toujours la même exigence

Le collège de Neuvic a profité de la réforme pour évaluer tous ses élèves par compétences. Ce système d'évaluation déjà initié l'année dernière est généralisé à toutes les classes. La suppression de la note a pour objectif de mettre en valeur les connaissances et capacités de chacun.

Le seuil d'exigence reste le même, insistent les enseignants : l'élève visualise mieux ses acquis et les points sur lesquels il doit s'améliorer. Les familles, quant à elles, devraient ainsi identifier plus facilement l'aide à apporter à leurs enfants.

Les associations essentielles au collège maintiennent leurs actions :

- le Foyer Socio Educatif qui participe financièrement aux divers projets du collège et anime la vie extra scolaire des élèves organise cette année encore la fête du collège et le vide grenier.



Les délégués de classe au château



Course au profit des Restos du Cœur

- l'Association Sportive « Les Frelons » qui permet à tous les élèves volontaires de pratiquer divers sports le mercredi après-midi et de participer à des compétitions, encadrées par les professeurs d'EPS du collège.

Les parents participent aussi à la vie du collège par leur représentation dans les instances à l'issue des élections (conseil d'administration, CESC, commissions éducatives, conseils de classe) et leur implication dans la vie du collège est un outil précieux dans la réalisation de nos missions et objectifs au sein de l'éducation nationale.

Le partenariat collège-famille, les temps d'échange et l'importance de la communication entre ces deux institutions sont facilités par l'Espace Numérique de Travail qui permet un suivi quotidien de l'élève par tous (parents, enseignants, adultes référents,...).

Les projets sont encore nombreux cette année, avec tout particulièrement la venue de 3 écrivains en résidence au collège, sur une période de 2 semaines, en lien avec la bibliothèque municipale de Neuvic et la bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne et un voyage scolaire en Italie.



L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Neuvic (EHPAD)

En 2015, la section tricot des ateliers neuvicois et les résidents de l'Ehpad se sont mobilisés dans une action de solidarité pour le téléthon. En effet, ils ont réalisé un dragon en laine qui a été installé dans les arbres du parc de l'établissement durant l'année 2016.



L'entrain, l'enthousiasme et le plaisir partagé entre tous les participants au cours de cette première grande réalisation ne pouvait pas s'arrêter là.

« Alors pour le Téléthon 2016, que fait-on ? ». Il fallait donc trouver une nouvelle idée.

- Il faudrait, toutes générations confondues, se réunir pour un voyage vers l'espoir dans la guérison avec pour support une fresque tricotée : une montgolfière très colorée qui s'élève lentement mais sûrement, porteuse de nos vœux de réussite pour la recherche .

A partir d'un croquis, les tricoteurs et les tricoteuses se mettent à l'ouvrage pour donner naissance à cette gigantesque fresque intitulée « VOYAGE VERS L'ESPOIR » (2016 petits carrés tricotés). Pour cette année, l'Ehpad a souhaité mettre en valeur cette très belle réalisation qui est visible place Jules Ferry.

Elle illustre parfaitement le lien social, le partage toutes générations confondues, l'espoir et la solidarité. Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Au nom des résidents et du personnel, je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Mme Florence GADRAT-FALLERT,
Directrice



La paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul des rives de l'Isle...

Neuvic fait partie, avec 17 autres communes, de la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul des rives de l'Isle. Cette dernière comprend 4 relais (Saint-Astier, Neuvic, Manzac et Razac).

Le relais de Neuvic s'étend sur Douzillac, Saint-Séverin d'Estissac, Vallereuil et Neuvic.



L'équipe des prêtres est composée du P. Jean-Paul HERVOUËT (curé modérateur), du P. Roland DAUCHEZ et du P. Gilbert NKURAYIJA, tous trois chanoines réguliers de Saint-Augustin (Congrégation de Saint-Victor).



*P. Jean-Paul
(curé-modérateur)*



Père Gilbert



Père Roland

La messe est célébrée le samedi à 18h30 à Razac (sauf le 2^{ème} samedi du mois) et le dimanche à 9h dans le relais de Manzac (sauf le 2^{ème} dimanche du mois), à 10h30 à Neuvic (sauf le 2^{ème} dimanche du mois) et Saint-Astier.

Dans les autres villages, des messes sont célébrées aussi souvent que possible, notamment aux grandes fêtes (Rameaux, Pâques, Toussaint, Noël ou fête patronale).

Une messe est assurée tous les 15 jours au Centre de détention et une fois par mois à la Maison de retraite. Des séances de catéchisme sont assurées à l'ancien presbytère chaque semaine.

Une feuille mensuelle des **Annonces paroissiales** est à disposition au début de chaque mois dans les églises ; elle est apposée dans le panneau d'affichage devant l'église et peut être envoyée sous forme numérique à ceux qui donnent leur adresse mail soit à la Maison paroissiale soit par courriel (*voir ci-dessous*).

Pour tout renseignement (mariage, baptême, communion, confirmation, catéchèse, vie de la paroisse, ...) ou pour une demande d'entretien avec un prêtre, s'adresser à :

La Maison Paroissiale
18, place du 14 Juillet
24110 Saint-Astier

Un accueil y est assuré du lundi au vendredi de 12h à 17h (sauf le jeudi) et du mardi au samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez aussi :

- téléphoner au 05 53 54 11 66 (Maison paroissiale) ou 05 53 04 96 94 (Service communication)
- adresser un message par mail à : paroissecathopierrepaul24@gmail.com
- consulter le site de la Paroisse : www.pierrepaul24.catholique.fr
- ou la page facebook : www.facebook.com/paroissecathostpierrestpaul24 (accessible à tous même ceux qui n'ont pas de compte personnel facebook)

Office de Tourisme

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE ST-ASTIER-NEUVIC

Accueil de Neuvic : 2, place de la Mairie

Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER

Tél. 05 53 81 52 11

www.tourisme-isleperigord.com

www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier

www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord

<http://office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com/>



Un Office de Tourisme, pour quoi faire ?

1^{re} idée reçue : un Office de Tourisme, cela ne sert qu'aux touristes !

La 1^{ère} mission d'un Office de tourisme est **l'accueil et l'information des touristes mais aussi des locaux.**

Vous cherchez une activité de loisirs à faire avec les enfants ou les petits enfants ?

Vous voulez sortir, voir un spectacle, participer à un vide grenier, et ne savez pas où trouver le programme complet des animations ?

Vous accueillez de la famille et ne savez pas où la loger ?

Vous accueillez des amis et voulez leur faire découvrir le territoire ?

Vous souhaitez connaître la riche vie associative de la commune ?

Vous avez envie de connaître les bons restaurants du coin ?

Amateurs de randonnées, vous voulez crapahuter sur les chemins ou vous balader sur la Voie Verte ?

Vous êtes nouveau à Neuvic et souhaitez un plan de ville et tous les numéros utiles de la commune ?

Vous souhaitez un accès wifi gratuit ?

Neuvicois, venez à l'Office de Tourisme, nous avons toutes les informations à votre disposition !



2^e idée reçue : le personnel de l'Office de Tourisme ne travaille que l'été et ne fait que de l'accueil au guichet.

Savez-vous que l'Office de Tourisme est ouvert toute l'année ? Eh oui !

Juillet-août :

- lundi et samedi : 9h30-12h30
- mardi-mercredi-vendredi : 9h30-17h30
- jeudi : 13h30-17h30
- dimanche du 14/07 au 15/08 avec un accueil gourmand en présence des producteurs locaux devant le camping de Neuvic de 11h à 13h.

Septembre à juin :

- mardi au vendredi : 9h30-12h et 14h-17h
- samedi 9h30-12h30.

Mais que fait-on dans un Office de Tourisme hors saison ?

Bien sûr, l'accueil en vis-à-vis est moins important en cette saison, mais il y a aussi l'accueil numérique qui prend une part de plus en plus importante dans nos métiers en constante évolution ! Mise à jour du site

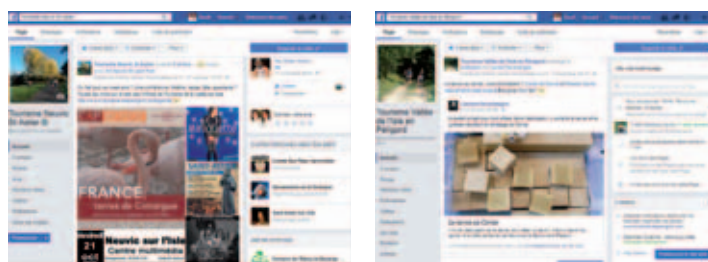
Internet des quatre Offices de Tourisme de la Vallée, animation des pages Facebook, veille Internet, rédactions d'articles pour le blog....

Restez connectés, venez surfer sur nos sites pour connaître toute l'actualité de notre vallée !



Le site web de la vallée de l'Isle :
<http://www.tourisme-isleperigord.com>

Le blog de l'Office de Tourisme :
<http://office-de-tourisme-neuvis-perigord.over-blog.com/>



Les pages Facebook de Neuvis/St-Astier :
www.facebook.com/tourisme.neuvis.stastier
et celle de la vallée de l'Isle :
www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord

Mais l'accueil n'est pas la seule mission à nous être déléguée : promotion, coordination des acteurs locaux, animation... C'est tout au long de l'année que nous réalisons ces missions dans nos Offices de Tourisme pour offrir aux touristes et locaux le meilleur de la Vallée :

- visites des différentes structures d'hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings....),
- contacts avec les prestataires touristiques (sites, activités, producteurs, artisans....),
- organisation d'un éducteur, mise à jour des données,
- réalisation des plaquettes (guide se loger, guide touristique, dépliant d'appel,
- agenda mensuel des animations, guide été...),



- participation à des actions de promotion (salons du tourisme, publicités dans des magazines, reportage photos),

- organisation d'animations (partenariat comité des fêtes et Office de Tourisme pour l'organisation de la prochaine fête de la gastronomie dimanche 24 septembre 2017)....

3^e idée reçue : des touristes à Neuvis, pour voir quoi ?

Savez-vous que sur la seule commune de Neuvis, nous possédons deux châteaux (château de Fratteau et château de Neuvis), un parc botanique, le moulin à



Château de Neuvis



Château de Fratteau

huile de noix de la Veyssière, l'élevage d'esturgeons (caviar de Neuvis), un apiculteur à Planèze, le centre

équestre de Neuvic, une base de loisirs, une piscine avec toboggans aquatiques, un club de canoë-kayak, 7 restaurants/snack, des chemins de randonnée, la Vélo Route Voie Verte, deux loueurs de vélos et de multiples offres d'hébergements ?

Les touristes viennent à Neuvic pour la qualité de vie, le bourg accueillant avec ses commerces attractifs, les nombreuses activités de loisirs proposées et le bon rapport qualité-prix.

Au-delà de Neuvic, c'est toute la Vallée qui propose un large choix d'activités : carrières à chaux de St-Astier, dernière biscotterie artisanale de France à St-Germain, biscuiterie artisanale à St-Léon (ouverture au printemps), poterie à Douzillac et Neuvic, foie-gras à St-Germain et Grignols ; bière artisanale (ouverture prochaine à Grignols), site de Sourzac, promenade en gabare à St-Martial, savonnerie à Bourgnac, marché de St-Astier, distillerie à Villamblard, truite de la Beaumonne...

Toute l'offre est disponible dans le guide touristique de la Vallée de l'Isle...aux trésors !

Les Offices de Tourisme sont là pour vous faire découvrir les richesses du territoire et vous en offrir le meilleur !



Location de gyropodes au camping de Neuvic



Apiculteur à Planèze



Club de canoë-kayak

Camping "Le plein air Neuvicois"

Avec un été ensoleillé et un nombre de clients en forte hausse, la saison 2016 fût une réussite.

Grâce à la clientèle d'habitues et une toute nouvelle génération de campeurs, le camping peut aujourd'hui compter 23 mobil-homes qui ont monté en gamme avec l'achat cet automne de nouvelles terrasses couvertes et avec l'amélioration du confort. Les espaces verts quant à eux se sont vus embellis par de nouvelles plantations pour le bonheur des résidents.



Pour 2017 le camping ouvrira ses portes du premier avril jusqu'au 30 septembre avec la possibilité de louer les mobil-homes pour une nuit, une semaine ou encore le mois complet selon la période. Les multiples activités telles que le paint-ball, l'accrobranche, la pétanque, le ping-pong, le canoë-kayak et bien d'autres encore seront bien sûr au rendez-vous la saison prochaine avec en plus pour projet l'organisation de randonnées

pédestres pour développer le tourisme vert. Et pour les plus jeunes, l'espace enfant s'est agrémenté d'un nouveau trampoline.



Avec le succès de la vélo-route Voie Verte, le parc de vélos dédiés à la location s'agrandit avec pour l'année à venir l'achat de vélos enfants, remorque et siège bébé. Le service de location de vélos n'est pas seulement réservé aux campeurs : il est ouvert à tous. Stéphane et toute l'équipe du camping remercie chaleureusement la municipalité pour sa confiance, son soutien et son aide indispensable. Merci également à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette saison : les stagiaires et saisonnières pour le travail accompli et

leur investissement.
Vous pouvez réserver
et trouver bon nombre
d'information sur le site
internet du camping :
www.campingneuvic-dordogne.com



Pour tout renseignement, contactez Stéphane:

Camping LE PLEIN AIR NEUVICOIS

Avenue de Planèze - 24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE

Courriel : pleinairneuvic@gmail.com

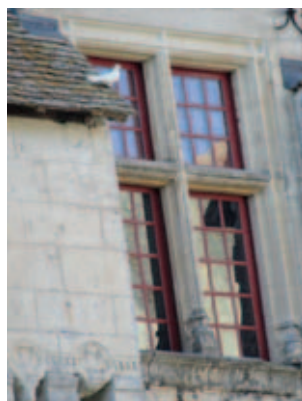
Tél. 05 53 81 50 77 - Port. 06 51 12 80 22

I.M.E.- I.T.E.P. Château de Neuvic



Le château se pimploche

Autrement dit, il se maquille et se refait une beauté : la première tranche des travaux de restauration des menuiseries est terminée. Elle s'est étalée de fin avril à début septembre et le résultat est splendide ! 15 fenêtres et 5 portes ont été rajeunies, les 69 fenêtres et 8 portes restantes le seront lors des 3 prochaines tranches.



Certaines menuiseries ont été complètement démontées et refaites en atelier par MCCC, l'entreprise basée en Charente retenue pour ces travaux. La majorité a été restaurée sur place à grand renfort de pièces en chêne et de mastic deux composants (pâte et durcisseur). Le morceau de bravoure a, sans nul doute, consisté en la réfection de la porte cloutée : il n'était pas possible de la démonter pour la poser à plat sur tréteaux aussi les artisans ont-ils dû la retravailler sur place, sans grand espace, et en naviguant autour des clous (qu'ils ont ré-affûtés pour certains, les fols !).

Ce magnifique travail se voit du bout de l'allée qui mène au château : la porte centrale dans l'axe des tilleuls et des portails forme des lèvres soulignées de rouge à lèvres, telles les sirènes antiques pour attirer les promeneurs... A ceci près que c'est sans danger dans notre cas, évidemment.



Un bulletin de souscription (conçu avec le partenariat de la Fondation du Patrimoine) est à votre disposition si vous souhaitez soutenir la Fondation pour le financement, déjà et partiellement subventionné par l'Etat, la Région, l'A.R.S., le Département et la réserve parlementaire de notre député. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés au nom de la Fondation de l'Isle et de tous ceux qui aiment ces lieux chargés d'histoire(s), d'enfance et de flâneries...

Mare pédagogique

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que Stéphane (éducateur spécialisé), Didier (jardinier) et Loïc, Julien, Alexis, Dylan, Steven,





Jean-Charles, Jimmy, Théo, Angelina (jeunes de l'IM-Pro) sont les heureux parents d'une mare pédagogique enfin opérationnelle après un an d'ouvrages divers et variés.

La fabuleuse machine qu'est la biodiversité s'est déjà mise en route : les premiers batraciens se sont instal-

lés et l'hiver sera propice à la venue d'autres insectes, oiseaux, etc. qui trouveront refuge dans et autour de cette magnifique réalisation.

Avis aux maîtres et maîtresses d'écoles d'ici et d'ailleurs, un nouveau support pédagogique dédié aux merveilles de la nature vient de voir le jour...

CALENDRIER 2017

- **dimanche 30 avril** : Jardin en Fête. Pas de conférence à proprement parler mais une sortie botanique sur la reconnaissance et la collecte des plantes sauvages comestibles à 10h, guidée par Véronique et Michel Guignard.
- **vendredi 23 juin** : 20^e Journée d'Etude et de Formation autour de l'alimentation, avec Daniel Marcelli.
- **dimanche 1^{er} octobre** : 28^e Journée des Plantes

Félibrée de Saint-Astier 2017

Le 29 et 30 juin et le 1^{er} et 2 juillet 2017 le Pays de SAINT-ASTIER accueillera la 98^e Félibrée dau Bournat dau Perigord.

Exceptionnellement cette grande manifestation se déroulera sur 4 jours avec en premier la journée du marché fermier le jeudi 29 juin.

Notre comité d'organisation a été investi d'une mission particulièrement importante qui ne pourra être conduite qu'avec une forte implication de l'ensemble des habitants de Saint-Astier mais aussi de ceux des communes qui se sont associées.

La journée du vendredi est spécialement consacrée aux écoles primaires. La commission en charge de cet accueil compte sur la venue d'environ 1 000 élèves.

A cet effet les enseignants seront contactés par la commission mixte Bournat et Comité.

La commission prioritaire est celle de la confection des diverses fleurs composant les guirlandes qui orneront les rues et places de Saint-Astier.

D'ores et déjà toutes les bonnes volontés peuvent se faire connaître auprès du comité de la Félibrée.

Le Comité souhaite que cette fête soit une réussite et nous espérons qu'elle laissera de merveilleux souvenirs à toutes celles et tous ceux qui se seront impliqués tant dans la préparation que pendant les quatre jours de la felibrejada de Saint-Astier.



Le Comité de la Félibrée

La vie des Associations

A.N.A.C.E

Association Neuvicoise d'Animation
de Coordination et d'Entraide

OUVERTURE DU REPÈRE



LIEU D'ACCUEIL
pour les per-
sonnes fragiles
qui procure
un moment de
répit à l'aidant.

Depuis des an-
nées, la réalisa-
tion de ce projet

animait fortement la gouvernance de l'association.

Grâce à une importante subvention de la CARSAT, des travaux ont pu être réalisés afin de rendre la salle accueillante au cœur de la Résidence autonomie.

Pourquoi avons-nous travaillé autant pour concrétiser cette action ?

La dépendance naît d'abord dans la sphère privée; elle est avant tout une affaire de famille, et parfois même, durant de nombreuses années.

Qu'on le qualifie de « bénévole », « informel », « naturel », « familial » ou « familier », l'aidant s'avère un véritable « maillon » du réseau du soutien à domicile, un interlocuteur clé, puisqu'il vit auprès de la personne avant toute intervention professionnelle extérieure.

L'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, que ce soit dû à l'âge, à la maladie ou à un handicap, ne peut donc se penser et s'appréhender qu'avec les aidants.

La dépendance affecte la vie de famille, en ayant de nombreuses conséquences :

- **augmentation de la charge de travail de l'aidant** au sein du foyer
- **diminution de la vie sociale**, des relations avec l'extérieur, ainsi que des loisirs
- **bouleversement des habitudes** de la vie qui se calent au rythme de la personne aidée, de ses besoins, et des professionnels extérieurs qui interviennent pour elle
- **baisse de la qualité de vie** et émergence de problèmes de santé
- **difficultés psychologiques liées au poids affectif et matériel de l'aide** : les aidants peuvent se sentir « piégés » entre le sens du devoir envers un proche, la culpabilité de ne pas le faire/ de ne jamais en faire assez et leur propre vie.

Par ailleurs, l'inversion des rôles entre la personne aidée et son aidant (par exemple, une fille qui aide son père à faire sa toilette) est une situation très délicate, de malaise et de souffrance.

Une rupture de l'aide souvent brutale et mal vécue par l'aidant, soit par l'hospitalisation, le placement en maison de retraite ou le décès de la personne aidée, soit par celui de l'aidant. Ces situations génèrent tôt ou tard l'essoufflement, voire l'épuisement physique et psychologique des aidants. Il existe donc un seuil au-delà duquel les aidants ne peuvent plus faire face.

L'aide aux aidants passe par un accompagnement personnalisé au même titre que celui des personnes en perte d'autonomie, en partant d'un postulat : les besoins des aidants sont aussi légitimes que ceux des personnes aidées.

Il faut donc élaborer des réponses adaptées, multidimensionnelles, qui permettent d'identifier entre autres les besoins de l'aidant et de proposer des solutions appropriées sous forme d'aide directe ou individuelle. Ces réponses peuvent concerner :

- **la prévention** des situations d'épuisement.
- **la prise en compte de moments de répit**, de repos, de vie quotidienne.
- **la conservation du maintien de la vie sociale, professionnelle.**

AIDER : un verbe qui décrit une action naturelle. Chacun dans notre vie, nous serons amenés à aider un proche du fait de sa maladie, de son handicap ou de sa perte d'autonomie. Ce n'est pas chose facile. De nombreux aidants témoignent de leurs difficultés vis-à-vis de telle situation.

L'ANACE, avec son personnel apporte son soutien, au quotidien, aux familles afin de permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible : aide à la toilette, aide à l'accompagnement, aide aux repas, portage de repas, aide aux courses, aide aux déplacements, jardinage, petit bricolage, aide à l'entretien du logement, aide à l'entretien du linge.



La loi du 28/12/2015 permet :

- le droit au répit : une aide financière en cas d'hospitalisation de l'aidant pouvant aller jusqu'à 992 € au-delà des plafonds APA.
- le congé du proche aidant.

HEURES MUTUELLE SORTIE D'HÔPITAL

Il faut insister pour que les plateformes attribuent les prises en charge d'heures auprès de notre organisme.

ATELIERS

L'ASEPT et CASSIOPEA vont animer divers ateliers en 2017 au sein de la Résidence Autonomie.

Retenez les dates car ces ateliers sont ouverts à tous :

- **ATELIER DU RIRE** : 26/01/2017 - 16/02/2017 - 24/03/2017 - 13/04/2017 18/05/2017 l'après-midi vers 14 h à l'ANACE.
- **BIEN DANS MON ASSIETTE** : 03/02/2017
- **BIEN VIEILLIR DANS SA MAISON** : 03/03/2017
- **LES PIEDS, PRENONS-LES EN MAINS** : 21/04/2017
- **LA CHUTE, ON S'EN RELEVE** : 12/05/2017
- **PRETONS L'OREILLE A NOTRE AUDITION** : 30/06/2017

**20 SEANCES SONT RETENUES
POUR L'ATELIER MEMO FORME
DEMANDEZ LES DATES AU SECRETARIAT.**

A.I. des deux vallées

Besoin d'aide pour l'entretien de la maison, le repassage, la garde des enfants de plus de 3 ans, le jardinage, le bricolage, un déménagement, l'entretien de sépultures ?

**Faites appel à l'Association Intermédiaire
des Deux Vallées !**

L'association œuvre **pour l'insertion professionnelle** par l'activité économique et pour ce faire, met du personnel à disposition chez les particuliers, collectivités, entreprises ou autres associations pour des missions ponctuelles ou régulières ; elle gère les salaires, la facturation (déduction fiscale pour les particuliers).

AI DES 2 VALLEES

Espace Solidarité Emploi
ZA Théorat
24190 NEUVIC

05 53 81 37 46 : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le lundi matin)

05 53 81 77 82 : de 8h30 à 12h

Courriel : ai.deux.vallées@orange.fr

Fax : 05 53 81 37 48

***N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir
plus de renseignements.***

Ricochets



L'association Ricochets, anciennement ASCSN, a été créée en 1982 et œuvre dans le champ de l'insertion par l'activité économique sur le territoire de la vallée de l'Isle et du Ribéracois. Association loi 1901 reconnue d'utilité sociale, elle est conventionnée par la Direccte (direction du travail) et est financée par de nombreuses collectivités (communes, conseils régional et départemental, Etat, fonds social européen).

Elle gère ainsi deux chantiers d'insertion : la Bobine, un service textile qui tient sa boutique à l'hôtel des entreprises de Neuvic, et le service environnement qui travaille à l'entretien des espaces ruraux des collectivités et au démantèlement du tout-venant en déchèterie.

Ces deux chantiers d'insertion permettent un véritable accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies en leur donnant un contrat de travail à temps partiel et une aide à la

construction d'un projet professionnel. La structure salarie une quarantaine de personnes à l'année : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, des minima sociaux ou jeunes peu qualifiés, ainsi que 5 salariés permanents. 50 % trouvent un emploi ou intègrent une formation qualifiante à la sortie de la structure.

En 2016, Ricochets a continué sur sa bonne dynamique de 2015 en consolidant ses sources de revenus commerciaux / d'activités commerciales et en ouvrant de nouvelles pistes de travail. Côté service environnement, les chantiers d'entretien sont allés bon train dans les communes environnantes, que ce soit pour les municipalités et intercommunalités, ou des entreprises et organisations comme Interspray et le centre pénitencier de Neuvic. Parallèlement une équipe s'est attelée à la géolocalisation des sentiers de randonnée

de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre, créant une activité innovante et pertinente pour travailler avec les collectivités et former les salariés. Puis le travail fait aussi place à la créativité avec la réalisation d'un aménagement paysager à Saint-Germain-du-Salembre. Le travail de démantèlement du tout-venant en déchèterie, confié par le SMD3, continue par ailleurs de prouver son intérêt, avec des perspectives d'élargissement des lieux concernés à horizon 2017.

Quant au service textile de la Bobine, l'année 2016 a été marquée par l'obtention d'un contrat avec le SMD3 afin de réaliser 13 000 cabas en tissus qui seront distribués par les commerçants du département suite à la loi interdisant l'usage des sacs plastiques. Côté boutique, les perspectives ne sont pas en reste avec le début d'une collaboration avec un cabinet de design, Félix & Associés, pour élaborer de nouvelles gammes de produits, dont un premier aperçu a été possible lors de la journée dédiée à l'économie sociale et solidaire à Auchan, au mois de novembre. Et preuve d'une dynamique qui ne s'essouffle pas, les acteurs du Collectif Relais d'Insertion Dordogne (CO.R.I.DOR) ont renouvelé l'organisation d'une boutique éphémère à Périgueux en novembre et décembre 2016, avec la présence des articles de la Bobine.

Au-delà de ses chantiers d'insertion avec la Bobine et le service Environnement, il ne faut pas oublier que l'association Ricochet(s) consacre une bonne partie de son temps et de son énergie à former les salariés qui passent entre ses murs. Car une des conditions essentielles au retour à un emploi durable, c'est l'actualisation des savoirs dans un contexte de marché dégradé et d'économie de la connaissance. L'association fournit ainsi des formations de base (remise à niveau en français et maths), des formations transversales (informatique avec le centre multimédia de Neuvic, Sauveteur Secouriste du Travail) et prépare à la recherche d'emploi et au travail (atelier d'entretien d'embauche, compte personnel de formation, stage en entreprise).

Une ombre au tableau cependant, la baisse conséquente des subventions départementales semble être acquise pour le futur, incitant le conseil d'administration à réfléchir à une nouvelle formule organisationnelle qui puisse pérenniser les emplois et l'accompagnement qu'offre l'association aux habitants du territoire.

HÔTEL D'ENTREPRISES NEUVIC

Notre service « la Bobine » vous propose :

- du **prêt-à-porter** pour homme, femme, enfant, du linge de maison, des accessoires
- **des créations** issues de notre atelier couture (protège-agenda, trousses, pochettes, tabliers, sacs, linge de maison)
- un service de **repassage** (15 € la panier)

- un **dépôt pressing**
- **la création et location de costumes**
- **des articles de mercerie et loisirs créatifs.**

Horaires d'ouverture :

Mardi	10h-12h30 et 13h30-17h
Mercredi	10h-12h30 et 13h30-17h30
Vendredi	10h-12h30 et 13h30-17h
Samedi	10h-12h30

Une carte d'adhésion annuelle (1 €) est délivrée lors du premier achat.

Sur le même site et sur ces créneaux, vous pouvez apporter vos dons. Merci.



En venant nous rendre visite, vous ferez un geste pour l'environnement (réduction de la mise au rebut d'articles ré-employables) et un geste pour la création d'emplois en milieu rural.

SERVICE ENVIRONNEMENT

Ce service propose aux collectivités territoriales et aux entreprises, en vue de l'insertion des demandeurs d'emploi, des travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts, des forêts, des sentiers de randonnées et des ruisseaux. Il réalise désormais des travaux de démantèlement en déchèterie.



NOS PRESTATIONS :

- Entretien des espaces verts des communes de Neuvic, Montrem, Saint-Astier et du Parc Botanique de Neuvic et de la CCIV
- Entretien des sentiers de randonnée pour la Communauté de Communes Isle Vern Salembre
- Entretien des espaces verts pour la communauté de communes du Mussidanais (ZA des Lèches) et la commune de Mussidan
- Entretien des espaces verts pour l'entreprise Interspray, le centre pénitencier de Neuvic, ou encore Dordogne Habitat
- Démantèlement à la déchèterie de Neuvic pour le SMD3
- Chantier d'aménagement paysager à Saint-Germain-du-Salembre



Administrateurs

Fabienne RAYNAUD, présidente ; Martine LEHELLE, secrétaire ; Béatrice GUILLAUMARD, secrétaire adjointe ; Paul MARIUZZO-RAYNAUD, trésorier ; Christine FOLGADO, trésorière adjointe ; Marc HAGENSTEIN pour le Syndicat de l'Isle, Fabienne PRIOSET, Isabelle PICHARD, Jean-Michel RAYNAUD, Carine DUGOULET, Christiane FAURE, Noëlle GIRAUDINEAU et Pascal MISCHIERI pour l'association la Tresse, membres.

La démarche et les services de l'association vous intéressent, vous souhaitez agir de manière solidaire, ou vous êtes à la recherche d'un emploi et éligible au contrat à durée déterminée d'insertion, contactez-nous :

RICOCHETS

ZA de Théorat
Espace solidarité emploi
24190 NEUVIC
Tél. : 05 53 81 63 06

contact@ricochets-asso.fr / www.ricochets-asso.fr



PENSEZ AUX COPEAUX DE BOIS POUR COUVRIR VOS MASSIFS

Issus de bois blancs de la vallée de l'Isle, ils étouffent les herbes sauvages, maintiennent l'humidité du sol, améliorent l'aspect de vos massifs et enrichissent le sol.

Tarif : 4,50 € le sac de 50 litres (sac consigné à 0,30 €) - 40 € les 10 sacs ou en vrac 73 € le m³

Possibilité de livraison à domicile sur un rayon de 20 km maximum

Association RE-VIVRE

L'association REVIVRE est affiliée à la fédération des associations pour le **don d'organes et de tissus humains** (France ADOT).

Présidée par Yves MARCHAND, elle a pour but de promouvoir le don d'organes dans le respect de l'éthique (anonymat, gratuité, volontariat) et d'expliquer au plus grand nombre les démarches à accomplir, que ce soit pour se déclarer en faveur du don d'organes ou pour y refuser.

Bien que n'ayant pas initié en 2016 d'actions particulières, l'association REVIVRE a systématiquement relayé les différentes campagnes menées en faveur du don d'organes : don de moelle osseuse, de tissus et de cellules.

Yves Marchand se tient à votre disposition pour recueillir réflexions et avis de toute personne, quelle que soit la croyance de chacun, répondre aux interrogations et témoigner de son expérience personnelle.

Contact : 05 53 80 69 62

*Je donne, tu donnes, il donne, nous donnons,
vous donnez, ILS VIVENT.*

L'association et moi-même nous vous souhaitons la plus belle des richesses :

Santé et bonheur

Pour la nouvelle année à vous et votre famille.

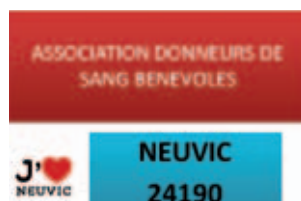
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE NEUVIC

Le sang étant un élément pour lequel il semble n'exister aucun substitut, les malades (cancers, leucémie, opérations chirurgicales etc.) ou accidentés ne peuvent compter que sur les donateurs de sang bénévoles pour être sauvés. Nous pouvons tous un jour être confrontés à une de ces situations et avoir besoin d'un tel don. Les dons sont néanmoins en constante augmentation sur Neuvic ... Continuons et merci de venir aux collectes pour faire de Neuvic une ville Don du Sang.

Merci aux donateurs de parrainer au moins 1 personne dans l'année

OBJECTIFS de notre association en collaboration avec l'établissement Français du sang (EFS) :

- **Recruter de nouveaux donateurs** pour augmenter le nombre de dons notamment grâce aux parrainages et pour assurer le remplacement des donateurs atteints par la limite d'âge
- **Fidéliser les donateurs occasionnels** par la qualité des collectes
- **Développer l'information** sur les dons de Plasma, de moelle osseuse et d'organes en collaboration avec l'ADOT.
- **Assurer le bon fonctionnement de notre amicale** en accueillant de nouveaux membres à qui les plus anciens pourront transmettre leur savoir faire.
- **Innover et développer les actions de promotion du don du Sang** avec l'implication du groupe jeunes qui vient d'être créé et qui doit encore s'étoffer (bienvenue à tous ceux qui veulent les rejoindre).



Que **NEUVIC** puisse devenir une **Commune partenaire DON DU SANG** (accord de partenariat entre l'Association des Maires de France et Etablissement

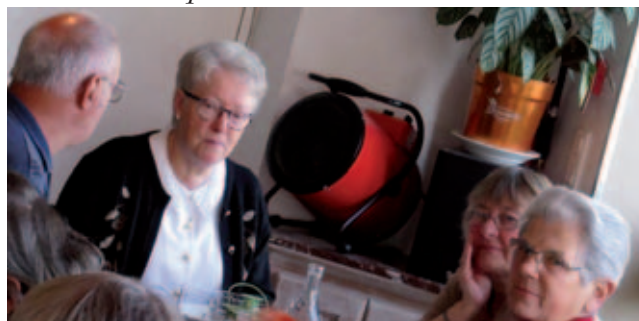
Français du Sang) qui reflète le sens civique et responsable de ses habitants ainsi que de ses élus.

Nous appelons les adhérents des autres associations neuvicoises et les clubs sportifs à communiquer les dates de collectes à leurs membres et à se mobiliser pour les collectes 2017.

L'Assemblée générale a eu lieu le 18 novembre 2016 en présence de M. le Maire François ROUSSEL et de M. Alain DARCOS représentant la présidente départementale Mme Janine BAZINET
Election d'une nouvelle secrétaire, d'une secrétaire adjointe et des deux réviseurs de comptes.



Gaëlle et Olivia au repas...



...avec Marie-Jeanne, Gilberte, Jeannine



Le repas annuel a eu lieu au KAYOLA et a réuni 33 personnes dont des anciens donateurs. Nous vous rappelons que l'Assemblée générale est ouverte à tous ainsi que le repas.



BUREAU

Président
Vice-Présidente
Secrétaire
Secrétaire adjointe
Trésorier
Trésorier adjointe
Réviseurs des comptes

Jean-Paul PONDVILLE
Odile ROBERT
Nelly DE PAEPE
Olivia COLOMBET
Bernard HUET
Jeannine WOJDALA
M.-J. VERPLANCKE
Gilberte DELANNAY

Remerciements à tous nos membres et à tous ceux qui nous aident.

Rejoignez une équipe motivée, entièrement bénévole qui œuvre pour une bonne cause et qui est un enjeu majeur de santé publique : que le don du Sang et les transfusions puissent rester gratuites tout en assurant des collectes qui permettent de répondre aux nombreux besoins de sang.

Même si les receveurs ne pourront pas vous remercier personnellement, le don du sang est un beau cadeau qui ne coûte rien alors **DONNEZ VOTRE SANG, RDV à NOS PROCHAINES COLLECTES**

CONTACT : le Président, J.-P. PONDVILLE 06 16 83 38 38, la secrétaire, Nelly DE PAEPE 06 08 57 65 41

Restos du Cœur

La 32^e campagne des Restos du Cœur a débuté le 25 novembre dernier.

L'Equipe des bénévoles de Neuvic s'est à nouveau mobilisée pour **accueillir, inscrire et aider les plus démunis** dans leur local situé dans le bâtiment de l'Espace Solidarité Emploi, dans la zone de Théorat à Neuvic.

Ils fournissent une aide alimentaire chaque vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, sous conditions de ressources : cela équivaut à 6 repas complets par semaine pour une personne. Une aide particulière est assurée aux bébés.

Cette aide provient de différentes sources :

- De certains commerçants de Neuvic (les 2 boulangeries et Intermarché).
- De la collecte nationale qui a lieu en mars.
- Du spectacle organisé au Centre Multimédia en avril.
- De l'Association Nationale des Restos du Cœur via ses structures départementales et de l'Europe.

Un vestiaire modeste, que chacun peut alimenter, est gracieusement mis à la disposition des bénéficiaires.

Parallèlement à cette aide, les Restos du Cœur au niveau national ont parmi leurs objectifs, celui de développer l'Aide à la Personne, dans une pluralité de domaines comme les soins, la santé, le conseil, la culture, les loisirs. En plus des bénévoles, l'action des Restos est possible grâce à la mairie de Neuvic qui nous prête le local et participe au transport des denrées en provenance de Périgueux, transport partagé aussi par les mairies de Razac, Saint-Léon et Sourzac. Nous les en remercions vivement.

Un grand merci également aux élèves du Collège Henri Bretin qui, l'année dernière encore, ont couru pour les Restos du Cœur. **Contact : 05 53 80 59 07**



Secours Catholique - Antenne de Neuvic

Les bénévoles du Secours Catholique de Neuvic sont à la disposition des familles en situation de précarité. L'accueil est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30. Nous apportons une aide morale et un suivi selon les situations.

Le Secours Catholique dispose aussi d'une friperie. Tous les dons de vêtements sont les bienvenus dès lors que les textiles sont propres et non tachés.

Les textiles sales et/ou déchirés ne sont pas acceptés et doivent être déposés en déchetterie.

l'antenne de Neuvic.

Le bénéfice des ventes réalisés grâce à la friperie sert à apporter une aide financière aux plus démunis lorsque la situation l'impose.

Des changements pour 2017 :

Un nouvel espace détente sera prêt à vous accueillir les jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30. Vous pourrez y partager un moment convivial d'échanges et de rencontres avec les bénévoles autour d'un café.

Contact : Arlette TRABALLONI 05 53 81 32 68



Afin d'éviter que vos dons ne soient dérobés, ils doivent impérativement être déposés pendant les heures d'ouverture de

Groupe d'entraide mutuel - GEM

Le Groupe d'Entraide Mutuelle est un lieu convivial où chacun est libre de venir partager un moment, réaliser ou animer diverses activités et sorties. Un programme mensuel est établi communément.

Après un an d'ouverture, des activités régulières se sont mises en place : cuisine, jardinage, pêche, Yoga, loisirs créatifs, peinture, jeux (cartes, société, pétanque...), sorties culturelles, cinéma

Puis des activités plus ponctuelles se sont organisées avec le groupe : découverte du patrimoine, visite de jardins, journée à l'océan, festival, collecte pour la Banque Alimentaire, participation au Téléthon et au marché de Noël.

Reconnu d'utilité publique, le GEM est parrainé par l'association d'aide à la santé mentale Croix Marine Dordogne et financé par l'Agence Régionale de la Santé. L'objectif de l'association est la lutte contre l'isolement social de personnes en situation de fragilité psychique. Elle propose de rompre avec la

solitude, de s'ouvrir à la culture et à la créativité.

Le GEM est situé 20, rue Jean Guinier et ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00.

Pour plus d'informations :

Magali MOURET et Clément REBIÈRE

09 50 47 79 63 / 07 68 47 33 20



Association pour le Développement de la Médiation Animale (ADMA)

L'Association pour le Développement de la Médiation Animale dite ADMA (loi 1901) a été déclarée en Préfecture le 21/11/2016.

Elle a pour but de favoriser les relations entre l'Homme et l'Animal et de faire bénéficier du bien-être qu'apporte la présence d'un animal à un maximum de personnes. ADMA favorise les publics fragilisés mais ses prestations s'adressent à tous.

Quelques exemples :

La stimulation de la mémoire, pour une personne atteinte de maladie d'Alzheimer, est réalisée en voyant, touchant l'animal qui rappelle l'enfance, le jardin, la nature. L'intervenant va accueillir et soutenir l'expression de la personne à partir de l'émotion que l'animal aura déclenché.

La présentation des petits animaux se faisant sur table, l'activité est accessible aux plus dépendants : proximité de la main, du regard, de l'odorat, de l'ouïe. Les observations sont multiples : types de pelage, couleurs, sons, aspects, comportements.

Porter l'animal sur les genoux est aussi facilité par des petites adaptations (coussins adaptés), afin de protéger la peau fine, par exemple, de la personne âgée.

En séance, les animaux sont caressés, cajolés, alimentés par les personnes, quitte à réaliser des adaptations fonctionnelles pour cela. Alors, de l'enfant carencé à la personne âgée dépendante, chacun est capable de porter attention et affection à l'animal: ainsi l'estime de

soi de la personne est valorisée.

Au contact d'un enfant très agité, présentant des troubles du comportement, l'animal va savoir s'adapter et venir ou non vers lui ce qui va questionner cet enfant et peut-être même le mettre en colère. L'activité pourra avoir des effets thérapeutiques, car l'intervenant va amener l'enfant à se questionner et à respecter des contraintes : par exemple, s'il veut que le chien lui rapporte la balle, il va falloir respecter des consignes, se calmer, ne pas crier. La corrélation avec des colères quotidiennes, pourra se faire. Chez les tout petits, la présence animalière étonne, surprend et développe les sens, même si cela peut aller du rire aux larmes, à l'adulte de rassurer, familiariser et ainsi renforcer les aptitudes de l'enfant à côtoyer le monde animal sans danger.

Les animaux d'ADMA ne sont pas des animaux qui font « des tours et des pirouettes » ; ce sont des animaux vivant au quotidien au plus près des besoins de leurs espèces. Par contre, ils sont familiarisés à l'humain, sont manipulés afin de ne pas craindre le contact : des cochons d'Inde et des lapins de diverses races, des chiens, un chat, et suivant la saison des tortues, des oiseaux, ainsi qu'au siège d'ADMA, une jument et une ponette.

Tous les animaux d'ADMA sont suivis par un vétérinaire sanitaire référent. Des règles d'hygiène et de prophylaxies sont appliquées auprès des animaux au sein de

leurs lieux de vie mais aussi lors des transports, car ce sont eux qui se déplacent auprès des personnes, même si l'accueil au siège d'ADMA est possible.

Les séances ont lieu le matin ou l'après-midi, par séquences d'une à deux heures : tout dépend des objectifs visés. Avant toute mise en œuvre de l'activité, au moins une rencontre est souhaitée afin d'expliquer au personnel, aux encadrants voire aux parents, le fonctionnement d'une séance et/ou d'élaborer le projet d'action ensemble.

Nous pouvons par exemple :

- Œuvrer pour maintenir l'animal familial chez la personne âgée et pour qu'elle puisse vivre avec son compagnon du quotidien, le plus longtemps possible
- Réaliser une séance personnalisée, au domicile de la personne (enfant, adulte) ou au siège d'ADMA
- Intervenir dans les établissements scolaires par des ateliers éducatifs et pédagogiques qui favorisent la réflexion, amorcent une dynamique d'observation et de recherche chez les enfants, au travers de l'animal, comme le préconisent les textes de l'Éducation nationale
- Intervenir dans des établissements médicaux, médico-sociaux, sociaux ou toute autre collectivité (crèche, EHPAD, hôpital...) pour une personne ou un groupe
- Réaliser des accompagnements éducatifs et socio-éducatifs assistés par l'animal dans le cadre d'un projet d'établissement ou d'un projet personnalisé.

ADMA était présente au colloque national annuel de "Licorne & Phénix", Association Française pour la Médiation Animale, qui a eu lieu à Martigues (13), le 3 décembre 2016. Le thème était *La médiation animale à l'internationale*. L'exemple de l'Italie, novatrice et précurseur en ce domaine a été détaillé. En Italie, il est question d'"une seule santé", celle reliant l'Homme

et l'Animal. D'ailleurs, médecins et vétérinaires sont regroupés sous une seule entité, un seul ministère qui est dirigé par un vétérinaire ! L'interdépendance inéluctable Homme/Animal est ainsi affirmée en Italie.

En France, la "Médiation par l'Animal" ou parfois dénommée "zoothérapie", est encore pionnière.

Notre association est issue de la rencontre entre des professionnels du soin et du handicap, de l'intervention éducative, sociale et médico-sociale et de professionnels du monde animalier : éducateur, infirmier, infirmier hygiéniste, ergothérapeute, membres de l'Éducation nationale, comportementaliste canin, vétérinaire mais aussi des personnes engagées pour défendre des causes, qu'elles soient humaines et/ou animales.

Nous partageons cette volonté de proposer une offre d'accompagnement novatrice et créative, basée sur la relation avec l'animal et encadrée par des professionnels qualifiés.

Merci à chacun de vous pour cette lecture et au plaisir de vous rencontrer !

**Pour tout renseignement, contacter ADMA,
Tél. 07 85 07 82 23 - E-mail : adma24@orange.fr**

La présidente d'ADMA, Marie-Laure Robillard



Comité des fêtes de Neuvic

L'équipe du nouveau Comité des Fêtes de Neuvic est très satisfaite du bilan de sa première année d'existence. Les différentes animations proposées ont attiré un nombreux public.

Carnaval mercredi 2 mars 2016

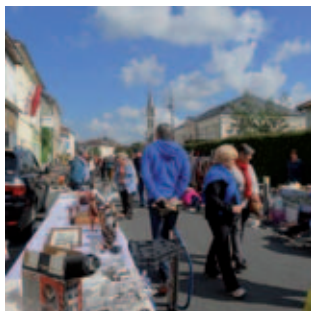
150 parents et enfants se sont donnés rendez-vous pour assister au défilé de Pétassou, à son jugement et à sa sentence qui se sont soldés par un feu de joie en présence de la chanteuse Alexina Lebon. L'assemblée s'est ensuite rendue sous la halle pour profiter d'un goûter offert par le comité des fêtes suivi des résultats du jeu des vitrines. Nous remercions chaleureusement les résidents de la maison de retraite pour la décoration du véhicule tractant Pétassou ainsi que les enfants du Centre de Loisirs pour la décoration du Yéti.





Dimanche 15 mai et dimanche 11 septembre 2016 les 2 grands vide-grenier

Ils ont chacun accueilli plus d'une centaine d'exposants dans le centre bourg de Neuvic attirant de nombreux visiteurs qui ont pu flâner et chiner tout en profitant de la restauration proposée par les commerçants Neuvicois.



Dimanche 7 août 2016, la 32^e bourse aux armes de Neuvic

Elle s'est déroulée au boudodrome sous un soleil radieux. C'est ainsi plus de 2500 visiteurs qui sont venus admirer le char Sherman (celui utilisé par les Alliés pour libérer la France durant la Seconde Guerre mondiale !) ainsi que le camp militaire de l'armée américaine minutieusement reconstitué par le MVCG (association péri-gourdine Military Vehicle Conservation Group) présent chaque année depuis 21 ans.



En présence de blindés, jeep, GMC ou motos, chacun a pu s'immerger dans une ambiance Seconde Guerre mondiale et découvrir les matériels et troupes des Alliés grâce à des présentations par les collectionneurs et d'expositions proposées sur place.



La bourse aux armes, c'est aussi 100 exposants venus de toute la France pour cet événement connu comme la plus importante bourse du grand Sud-Ouest. De nombreux passionnés et collectionneurs ont pu dénicher l'objet rare au fil des étals où étaient présentés d'innombrables objets de collections : médailles, uniformes, armes de collection, insignes, munitions... Côté animation, le comité des fêtes a proposé des parties de paint ball qui ont ravi les adultes et les enfants tout au long de la journée. La restauration avec des produits frais du terroir était proposée par l'association des producteurs de la Vallée de l'Isle.

Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles grâce à qui ces animations ont été couronnées de succès ! N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer à l'animation de votre commune !

QUELLES ANIMATIONS POUR 2017 ?





COMITE DES FÊTES DE NEUVIC

Président : Franck DUPREUILH

Tél. 06 72 89 90 94

comitedesfetes.neuvic24@gmail.com

www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24

Association nouveau Théâtre de Neuvic

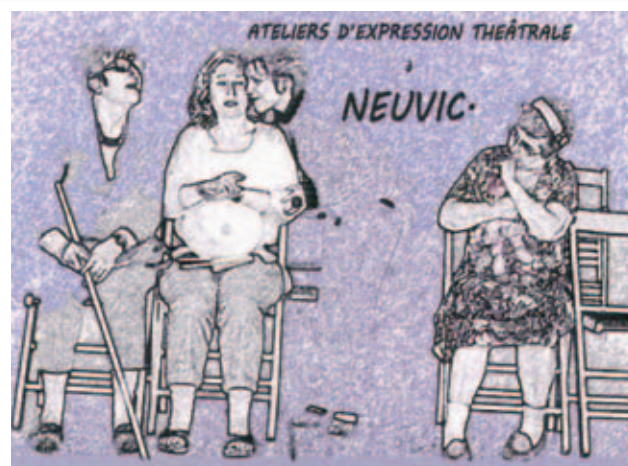
Tous les mardis soirs à 20h, salle Canon,
rue Arnaud Yvan Delaporte
Intervenant : Stéphane BALISTRERI de la compa-
gnie Galop de Buffles.

**Pour plus de renseignements vous pouvez
contacter :**

Michelle PELETINGEAS, présidente :

05 53 82 45 38

Yves CAMINEL, trésorier : 05 53 80 67 67



Chorale Amitié Musicale

Notre chorale existe depuis 1993 et à ce jour est com-
posée de 28 choristes répartis en trois pupitres.

Depuis 2007, elle est dirigée par Morag Hamilton avec
talent et bonne humeur.

Notre répertoire s'inspire des périodes allant du Moyen-
Âge à nos jours, également d'auteurs contemporains,
et allie différents styles: classique, sacré et aussi folk-
lore et variété.

L'année dernière, nous avons chanté en différents en-
droits :

- A Mussidan avec la chorale Notre-Dame du Roc et le guitariste Dan Jones.
- A Champcevinel avec Arpège et La Compagnie.
- Dans l'église de St-Astier pour leur fête annuelle des lumières.
- Dans l'église de Neuvic pour Noël
- Deux concerts à Bassillac et à Neuvic en faveur de

Rétina France (rencontre de plusieurs chorales)

Si vous aimez chanter ou si vous avez des talents de musicien (piano, guitare,...) venez nous rejoindre en auditeur libre à nos répétitions le jeudi soir (19h15 – 21h30) rue Arnaud Yvan Delaporte. Vous serez les bienvenus.

Vous pouvez également consulter notre page Facebook et ainsi connaître nos activités courantes :

<https://www.facebook.com/amitiemusicale/>



Présidente : **Nicole Denis - 05 53 81 52 04**

Chef de Chœur : **Morag Hamilton - 05 53 80 04 85**

E-mail : moraghamilton@uk2.net

Banda "Los Campanéros"

Neuvic, charmante cité de la vallée de l'Isle située à quelques kilomètres de Périgueux où a été créée la Banda "Los Campanéros" en mai 1986.

Celle-ci évolue déjà depuis 30 ans tout en résistant aux fluctuations de l'air du temps.

C'est toujours avec autant d'enthousiasme et avec une poignée de passionnés, qu'elle maintient une réputation dans le département : Nuit des Bandas de St-Astier et ceux limitrophes entre autre lors du Festival des Bandas à Bouillac

Oh que oui, la Banda "Los Campanéros" a du talent et de la générosité !

Si le talent demande des qualités innées, il y a besoin d'innombrables répétitions, d'efforts individuels et collectifs, sous la baguette amicale de Nicolas BREME qui a su amener la banda à un très bon niveau musical qui ne cesse de s'améliorer d'année en année.

La générosité, c'est d'abord l'amitié et le dévouement pour toutes les causes où la fête bat son plein entre autre les animations à Neuvic.

Je remercie la municipalité ainsi que tous les acteurs qui contribuent au succès de la banda.

La Banda "Los Campanéros" se réunit tous les mardis à partir de 21h à la salle de l'ancien collège. Toutes personnes qui aiment la musique et voulant rejoindre le groupe peut nous contacter au **06 78 76 38 56** ou au **07 86 63 00 39**

Je terminerai juste par ces quelques mots :

La mentalité saine des musiciens qui opèrent dans un même but, permet à un groupe d'évoluer tout en cultivant certaines valeurs quelque peu en voie de disparition de nos jours, entre autre, le bénévolat, la tolérance, le goût de l'effort, le respect, tout cela sans se prendre pour meilleur que son prochain et ni se prendre au sérieux mais en respectant les bases élémentaires qui ne peut offrir que du bonheur à tous.

Le Président, Patrick BRUNAUD



Club de modélisme NCPC

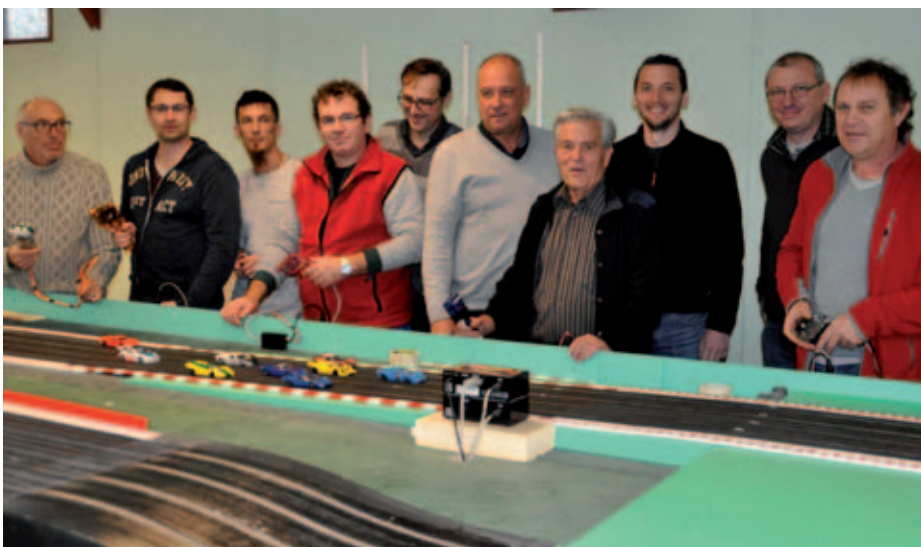
Bonne nouvelle pour les membres du NCPC, association de modélisme ferroviaire et de courses de voitures électriques sur circuit: Les travaux de réfection de la salle des lotos et de leur local situé à l'étage de l'ancienne cantine Marbot route du grand mur à Neuvic vont reprendre.



d'Europe appréciée unanimement par le Slot international ! La municipalité nous a promis que nous allons bientôt réintégrer nos locaux, ce dont nous sommes très impatients, car les projets de réaménagement de nouveaux circuits ne manquent pas, conclura le président du NCPC. En attendant, Les amateurs de voitures se retrouvent chaque 3^e dimanche du mois.

Il faut dire que l'espace est très restreint dans les locaux "provisaires" situés en face du bâtiment en travaux, où le club est installé depuis... 2011!

Or notre club de Slot (voitures sur circuit) grossit et est passé à 14 coureurs réguliers explique le président Alain Laurent. Cela devient difficile de tous les accueillir et de les faire courir sur un petit circuit provisoire... D'autant plus qu'Alain Laurent est fortement sollicité par tous les clubs d'Aquitaine, mais aussi dans toute la France et jusqu'en Belgique pour organiser à nouveau les "24 heures de Neuvic", grande course de Championnat



Ateliers Neuvicois

Diverses activités manuelles sont pratiquées dans cette association créée en 1991 : peinture sur bois, sur verre, sur soie, mosaïque, etc. Nous œuvrons pour nous et pour l'association qui organise une exposition-vente chaque année début décembre. Nous sommes présents également au marché de Noël de Neuvic.

Une animation tricot s'est ajoutée aux Ateliers Neuvicois. Au profit du Téléthon, une grande fresque, "Voyage vers l'Espoir", a été tricotée avec la participation de l'aimable clientèle du marché et de résidents de l'Ehpad. Plus de 2000 carrés assemblés formant deux montgolfières qui attendent leur envol sur le mur de la très



ancienne perception, avenue du général de Gaulle. Les dons financiers ont été remis lors du samedi du Téléthon dans la salle commune de la maison de retraite.

Des dons de laine sont toujours attendus aux Ateliers qui sont ouverts à tous. **Ils vous accueillent tous les vendredis de 13h30 à 17h, rue Arnaud Yvan Delaporte, dans la salle Canon, derrière les bureaux de l'Anace.**

La cotisation annuelle est de 15 € ou de 5 € au trimestre pour un essai.

**Pour plus d'informations contactez :
Marise GREGIS au 05 53 81 53 68**



Société Colombophile

Association Le Pigeon voyageur de Neuvic-Vallereuil-Sourzac

Le début de la saison 2016 a été difficile en raison de la météo capricieuse. Plusieurs concours de mars à mai ont été annulés à cause de la pluie.

Nos pigeons ont malgré tout été performants sur des distances de 100 à 500 km et ont remporté de nombreux prix.

Nous avons assisté au mois d'août au lâcher de 20 000 pigeons hollandais à Bergerac, destination Amsterdam (photo ci-contre).

La saison s'est terminée par l'organisation le 5 novembre 2016 à Sourzac de l'Assemblée Générale du sous-groupement "Dordogne - Sud-Ouest" de la 12^e région colombophile. Nous remercions Monsieur Perlu-



mière, maire de Sourzac et Monsieur Roussel, maire de Neuvic de leur présence à cette manifestation qui a connu un vif succès.

**Pour toute information contacter :
Roger PETIT au 06 03 13 63 20**

Comité de jumelage NEUVIC / TESTBOURNE-PARISHES

Durant la saison fin 2015/2016, nous avons eu plusieurs réunions pour préparer notre voyage en Angleterre qui a eu lieu du 30 avril au 5 mai. Plusieurs adhérents étant malades, nous ne sommes partis qu'à 22 de Bergerac pour Southampton où nous attendait un bus pour nous conduire à Barton Stacey. Nos correspondants Anglais nous avaient préparé un *cream-tea* très apprécié. Lors d'une soirée, des tartes aux pommes avaient été concoctées par plusieurs cuisinières, membres du Comité, avec pour chacune, une recette différente.

Pour passer agréablement cette soirée, la chorale de Barton Stacey nous a enchantés avec un programme très varié. Notre ami, Gérard GUICHARD, a pu se glisser dans cet ensemble pour interpréter un morceau très connu de toutes les chorales françaises et anglaises !! Le voyage des deux Comités réunis dans le même car, avec le pique-nique traditionnel, nous a conduits à BRISTOL pour la visite du bateau de légende "Le Great Britain" datant de 1839, le plus grand navire à l'époque,



avec une coque en fer, une hélice et propulsé par un énorme moteur à vapeur. Après maintes et maintes péripéties, le propriétaire retira les moteurs de ce navire en 1876 et l'équipa pour en faire un énorme long-courrier à 3 mâts. De propriétaire en propriétaire, il termina sa vie en 1937 abandonné dans un port US jusqu'en

1968 où un architecte écrivit au *Times* pour lancer un appel à l'aide afin de récupérer ce navire historique. Il traversa l'Atlantique jusqu'à Bristol où nous pouvons l'admirer rénové aujourd'hui (un peu comme notre *Hermione* !). Pour fêter ses 60 ans, notre Josiane Faure, nous a fait une montée au mât remarquable applaudie par tous les touristes épatés!!! Nous sommes revenus sur Whitchurch par la très belle campagne anglaise près du Pays de Galles avec ses magnifiques villages pittoresques.

Le repas de gala pris en commun a été très apprécié par tous et nous leur avons donné rendez-vous, pour la 38^e rencontre, en mai 2017 à NEUVIC. L'Assemblée Générale du 18 novembre précisera le déroulement de l'accueil que nous allons leur réserver.

Vous pouvez nous rejoindre en contactant :

Marie-Josèphe NICOT, la présidente - 06 81 40 83 77
ou Jacqueline DELAMARCHE, la secrétaire -
06 30 99 73 46



Foyer socio-éducatif du collège Henri Bretin

Le Foyer Socio-Educatif du collège Henri Bretin (association loi 1901) a parmi ses objectifs d'aider à la réalisation de diverses activités, de contribuer à l'épanouissement de la personnalité des élèves...

Il achète ainsi du matériel pour la cour de récréation (tables de ping-pong, ballons...) et pour les ateliers animés pendant la pause méridienne par la Vie scolaire. Il apporte enfin une aide financière aux familles adhérentes lors de sorties ou de voyages.

Ses recettes proviennent des cotisations des familles, des subventions des municipalités du canton – que nous remercions –, de la vente des photos de classe et des bénéfices des manifestations qu'il organise :

- soirée des élèves en décembre

- vide-grenier en mars

- rencontre des chorales 6^e - CM2 de Chantérac et Saint-Germain

- spectacle de fin d'année.

Au cours de cette année scolaire 2016-2017, le FSE participera entre autres au financement du voyage des élèves de 3^e en Italie et **organisera son vide-grenier annuel le dimanche 19 mars.**

Le FSE repose sur le bénévolat de quelques parents d'élèves et de quelques enseignants. Qu'ils soient tous remerciés de se rendre ainsi disponibles.

Marie REMAUD, la présidente



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Après 2 années passées sans conseil local de la FCPE auprès des établissements scolaires de Neuvic, nous sommes heureux de vous annoncer que depuis la rentrée 2016, une nouvelle équipe de parents d'élèves a travaillé pour créer une nouvelle association et pré-

senter une liste de représentants de parents d'élèves auprès du collège Henri Bretin.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 septembre dernier, elle a réuni 22 parents qui ont manifesté le souhait de s'impliquer et de participer à la vie du collège pour que la scolarité de tous les élèves soit

une réussite. Lors des élections organisées le 7 octobre dernier, 236 parents se sont exprimés en votant, 12 parents (6 titulaires et 6 suppléants) ont été élus pour représenter les parents d'élèves, siéger aux conseils d'administration, aux commissions, aux conseils de classe, bref participer pleinement à la vie du collège en partenariat avec l'équipe pédagogique et administrative. L'association a également bénéficié du soutien et des conseils de la FCPE départementale pendant sa mise en "sommeil". La comptabilité et le solde du compte bancaire leur ayant été transférés provisoirement.

L'association peut désormais retrouver son fonctionnement et autonomie.

Depuis la rentrée, plusieurs actions ont déjà été conduites : déclaration officielle du conseil local, rédaction de statuts, création d'une adresse internet :

asso.parents.collegehb@gmail.com afin que tous les parents qui le désirent, puissent nous interpeller, questionner, apporter leur témoignage...

Le conseil local des parents d'élèves du collège est affilié à la FCPE, première fédération de parents d'élèves en France par sa représentativité. Elle est présente au sein des établissements pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. Les valeurs défendues sont celles de la laïcité, la gratuité, la lutte contre la

déscolarisation et un véritable statut du délégué parent. Avec la mise en place de la réforme du collège, les chantiers sont nombreux et variés : évaluation par domaines de compétences, mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et de l'Accompagnement personnalisé (AP), développement du travail en groupe et de l'oral, les parents élus seront attentifs et veilleront à ce que la réforme du collège puisse permettre la réussite de tous les élèves.

Nous travaillerons également en étroite collaboration avec le foyer socioéducatif, (FSE), association de la loi 1901, réunissant des enseignants et des parents dont le but est de participer par le biais d'activités diverses à la finalité éducative du collège mais aussi de développer chez les élèves le sens de la responsabilité.

Pour conclure, le conseil local de la FCPE remercie très sincèrement tous les parents pour leur implication et participation aux actions qui seront organisées afin que la scolarité de tous les élèves soit une belle réussite.

Composition du bureau :

Présidente : L. LE MAOUT - Vice-Présidente : K. COTTE
Trésorière : M. PEREIRA - Vice trésorière : V. VENDRICK
Secrétaire : F. DUPUY - Vice-secrétaire : I. PEGORIE

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2017 !

Association des Anciens Combattants

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2016

30 janvier : Assemblée générale de notre association en présence de nombreux adhérents.

Le Président, après avoir ouvert la séance, fit observer une minute de silence en hommage aux camarades disparus au cours de l'année écoulée. M. Roger PETIT exposa le rapport moral, et Jean-Claude COUDERT le compte-rendu financier, qui furent adoptés à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité et, la séance fût levée par le Président qui invita les adhérents au pot de l'amitié.

29 avril : le Congrès Départemental a eu lieu à BERGERAC avec une forte délégation de membres de la Section et ses porte-drapeaux, au cours duquel notre ami J.C COUDERT s'est vu remettre la médaille du Mérite Fédéral. Félicitations.

08 mai : Cérémonie avec dépôt de gerbe et recueillement devant la Stèle des Fusillés de Théorat. Ensuite, le cortège constitué à la Mairie, s'est rendu au Monument aux Morts (place E. Leroy) avec en tête les Porte-drapeaux suivis des Autorités Civiles et Militaires, des

Anciens Combattants et, d'une large participation de Neuvicois.

La cérémonie des couleurs étant faite avec les sonneries adéquates, ce fût la lecture des Messages de l'UFAC par M^{lle} Ophélie CHASTANET, Sapeur Pompier et, celui de M. le Secrétaire d'Etat aux A.C par Mr le Maire de Neuvic François ROUSSEL.

Dépôt de gerbes par Messieurs le Maire de Neuvic et le Président des A.C suivi des sonneries « aux Morts », minute de silence et, d'une émouvante Marseillaise remarquablement interprétée par un groupe d'enfants des écoles.

Pour terminer, Roger PETIT, Président de la Section Colombophile de Neuvic procéda à un lâcher de pigeons sous les applaudissements du public.

M. le Maire accompagné des Autorités Civiles et Militaires remercièrent les porte-drapeaux, la Banda Neuvicoise, les enfants des écoles avec leur maîtresse, ainsi que la population, et les convia tous à prendre le pot de l'Amitié offert par la Municipalité.

18 juin : Au Monument aux Morts de Théorat, se sont réunis les Anciens Combattants, Résistants avec leurs porte-drapeaux, une large participation de Neuvicois entourés des Autorités Civiles et Militaires. Après le sa-

lut au drapeau, lecture de l'appel du Général de Gaulle par M. G. PEGORIE, Maire Adjoint, M. le Maire déposa une gerbe et, la Marseillaise clôtura cette cérémonie.

14 juillet : Commémoration de la Fête Nationale au monument aux morts, (pl. E. Leroy) en présence d'une large participation de Neuvicois.

Dépôt de gerbe, Sonneries et Marseillaise interprétées par la Banda Neuvicoise clôturèrent cette cérémonie. M. le Maire invita la population au pot de l'amitié de la Municipalité.

27 juillet : Une importante délégation d'Anciens Combattants, Résistants avec leurs porte-drapeaux s'est rendue au monument aux morts d'Espinasse à Saint-Germain-du-Salembre, pour participer à la cérémonie du souvenir des Martyrs de la Résistance.

21 août : Grand rassemblement du monde combattant, résistant, de nombreux porte-drapeaux entourés des Autorités Civiles et Militaires et, d'une forte représentation de Neuvicois au monument de la Résistance de Théorat.

Après le salut au drapeau, M. REMY (adjoint au Maire) procéda à l'appel des Morts dont les noms figurent sur la stèle. Dépôt de gerbe, sonnerie « aux Morts » suivie d'une minute de silence, le chant des Partisans et la Marseillaise clôturèrent la cérémonie officielle.

Puis M. le Maire convia l'assistance au vin d'honneur.

11 novembre : Le 98^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré solennellement au monument aux morts (pl. E. Leroy) en présence des personnalités Civiles et Militaires, des anciens combattants, de leurs porte-drapeaux, ainsi que d'une impor-

tante assistance de Neuvicois.

Après la cérémonie des couleurs, ce fut la lecture des messages officiels. D'abord le message de l'UFAC, par M^{lle} Ophélie CHASTANET, et celui du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, par M. François ROUSSEL, Maire de Neuvic.

L'hommage aux morts a débuté par le dépôt de gerbes effectué par M. le Maire de Neuvic et, le Président des Anciens Combattants. Puis la Sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence et enfin une vibrante Marseillaise clôturèrent la partie solennelle de cette cérémonie. En même temps, M. Roger PETIT procéda à un lâcher de pigeons, sous les applaudissements du public.

Le Maître de cérémonie, invita les autorités civiles et militaires à remercier les porte-drapeaux et cette manifestation étant terminée, M. le Maire reprenait la parole afin de remercier l'assistance et de l'inviter au pot de l'amitié offert par la municipalité.

Après quoi, les Anciens Combattants se sont retrouvés à la salle de la boule neuvicoise pour le banquet traditionnel, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

05 décembre : Une délégation d'Anciens Combattants, avec leurs porte-drapeaux s'est rendue au mémorial A.F.N de Coursac en présence des Autorités Civiles et Militaires et, de M. le Préfet de la Dordogne.

Décembre est réservé aux camarades malades, invalides et hospitalisés au cours duquel, l'Association se fait un devoir de leur offrir un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Trait d'Union

Le Club Trait d'Union propose aux actifs et aux retraités de nombreuses activités réparties sur toute la semaine et dans l'année, des voyages, des sorties, un barbecue, un vide-grenier et un joyeux repas dansant pour clôturer l'année.

Chaque lundi soir, la section tarot animée par Gilbert Pesquet regroupe 15 à 16 adhérents de 20 heures à 0 heure 30, dans une bonne ambiance. Nous n'organisons pas de concours et la section est ouverte à tous, même aux débutants. N'hésitez donc pas à nous rejoindre.

Les cours de gym rassemblent une vingtaine d'adhérentes qui s'éclate sur les conseils éclairés de Roger PETIT, notre prof bénévole depuis bientôt 20 ans. Ces cours ont lieu tous les mardis de 15 h à 16 h, salle Canon, près de l'ANACE. Vous pouvez nous rejoindre en venant directement dans cette salle. Votre carte



d'adhérent au Trait d'Union vous permet de venir gratuitement.

La section Langues fonctionne le mardi soir sauf pendant les vacances scolaires avec : un cours de français pour les étrangers grands débutants de 17 h à 18 h, des cours d'anglais répartis sur 3 niveaux (débutants, moyens, confirmés) de 18h15 à 19h15, un cours de français de perfectionnement pour les étrangers parlant déjà la langue.

Pour bénéficier de ces cours, il suffit de prendre sa carte du club Trait d'Union et de payer 15 euros par trimestre pour l'achat des fournitures (papier, cartouches d'imprimantes).

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez joindre **Marie-Claude Simon, Présidente et responsable de la section** au 06 83 82 44 57 ou au 05 53 81 59 39.

Les marcheurs se retrouvent tous les mercredis à 13h45 en cette saison, pour une randonnée dans les communes environnantes pour 3 circuits entre 3 km et 13 km (pour les cracks) sous la houlette de Daniel. Merci à tous ceux qui nous aident à guider nos amis à travers notre belle campagne.

Le jeudi, détente et convivialité de 14 h à 17 h avec les jeux de société : belote, tarot, scrabble, triomino, etc. C'est également le jour où nous donnons tous les renseignements utiles, recevons les inscriptions, envoyons les invitations pour les sorties, les voyages, les animations ponctuelles. Nous vous attendons toujours nombreux.



Le samedi de 14h à 17h30, c'est le scrabble en duplicate et dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Nous nous exerçons à ce joli sport cérébral sans aucun esprit de compétition. Nous nous relayons une fois par mois pour aller animer une séance de scrabble au centre de détention de Neuvic.

Cette année, en mai, une vingtaine de participants ont découvert l'Auvergne, le château de Val et les volcans. Sous le soleil de septembre, ce sont les cols mythiques du Tour de France et le val d'Azun qui ont accueilli 37 adhérents heureux de se rencontrer à nouveau pour admirer ensemble les Pyrénées.



*Sortie en
Auvergne, au
château de Val*

*Les Pyrénées avec
le Col du Tour-
malet à 2115 m
d'altitude et
vue du haut du
Pic de Ger*



Pour 2017, nous avons établi un programme où chacun pourra puiser ce qui lui plaira :

21 janvier : assemblée générale

2 février : journée publicitaire avec repas gratuit

10 mars : sortie à la journée dans le Périgord vert

12 mai : sortie artisanale, culturelle et gourmande en Corrèze

Juin : barbecue, date à déterminer

Juillet : brocante au boulodrome

1^{er} jeudi de septembre : reprise des jeux

10 au 16 septembre : voyage 7 jours/6 nuits dans le Haut-Jura avec croisière sur le Lac Léman

Fin novembre/début décembre : repas dansant de fin d'année.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler :

Marie-Claude SIMON, la présidente au tél. 05 53 81 59 39 ou 06 83 82 44 57

Ou venez tous les jeudis de 14h à 17h rue Arnaud Yvan Delaporte (près de l'Anace). Vous pourrez en profiter pour tester l'ambiance autour des différents jeux de société.

Association des propriétaires et chasseurs de Neuvic

Après un hommage rendu à nos trois amis : Raymond, Maurice et Popo, trois fidèles camarades joyeux, volontaires, avec chacun leurs caractères mais qui avaient une présence forte dans l'équipe, l'assemblée générale du 20 août 2016, a désigné le **nouveau bureau** comme suit : **président** : BEAUDEAU Alain ; **vice-président** : MALBEC André ; **trésorier** : ZUGNO Patrice ; **secrétaire** : MALBEC Mathieu.

Le bilan de la saison 2015-2016 est assez bon dans l'ensemble.

Le lapin présent autours de certains bâtiments l'est aussi sur le territoire.

Le lièvre est en diminution suite à une reproduction difficile et une prédation des nuisibles et rapaces.

Les lâchers de faisans, tous les 15 jours, ont satisfait certains initiés (chiens et chasseurs) avant l'arrivée des bécasses et autres gibiers de passage.

Le chevreuil, victime du braconnage et de la circulation routière, reste néanmoins assez présent sur le territoire.

Le sanglier, de passage sur la commune, cause des dégâts dans les cultures, potagers et pelouses. Notre

entente avec Saint-Séverin-d'Estissac et Sourzac nous permet d'effectuer d'agréables poursuites et de diminuer l'effectif croissant.

La sécurité est primordiale pour les chasseurs.

Bien voir et être vu. Les accidents de chasse sont encore trop nombreux malgré une légère baisse. Le port d'une casquette et d'un gilet fluo orange est obligatoire en action de chasse pour les chasseurs aux gros gibiers. Un seul dispositif fluorescent pour les chasseurs aux petits gibiers, les chasseurs chassant à l'affût ou à l'approche sont dispensés.

Les chasseurs en chasse collective (à partir de 5) ont l'obligation de stationner leur véhicule aux parkings de chasse.

Nous sommes une société de chasse donc la distance des tirs à moins de 150 mètres des maisons n'est pas applicable mais conseillée, seul le tir en direction des habitations est interdit.

Le repas de chasse reste un moment fort et convivial de notre saison de chasse. Je rappelle qu'il est ouvert à tous dans la limite des places disponibles de notre cabane.

Je souhaite à tous les utilisateurs de la Nature une bonne année et le respect de chacun.

Le président, Alain BEAUDEAU

Badminton

Le club de Badminton de Neuvic/Mussidan a rassemblé 99 adhérents (48 hommes et 51 femmes) sur la période du 01/09/2015 au 31/08/2016 soit 19 de plus que la saison passée. Le nombre de jeunes était de 58. L'école de badminton fonctionne toujours aussi bien avec 4 créneaux dédiés. Les filles sont toujours en supériorité numérique comme d'habitude. Un créneau a été créé le mardi soir de 17h15 à 18h30 où étaient accueillis les plus petits de 5 à 9 ans (19 au total) encadrés par Florence et Philippe (Initiateur jeunes). Ensuite les 10 à 13 ans de 18h30 à 20h avec Catherine et Nicolas (animateur tout public).

Les 14 à 17 ans étaient encadrés par Claire LAMAR-GOT le jeudi de 18h30 à 20h.

Pour les compétiteurs intensifs, une séance avait lieu le mardi de 20h à 21h30 toutes catégories d'âges confondues et encadrée par Philippe GALLAND (*initiateur de badminton adultes et jeunes*). 4 jeunes sélectionnés

par le comité pour représenter le département lors de la coupe Aliénor.

En fin de saison nos 2 jeunes pousses (Kelly et Emilie) ont été mises à l'honneur par la mairie de Neuvic lors de la cérémonie sportive qui a lieu au mois de juin.

Résultats sportifs

Participation à de nombreux tournois tout au long de la saison, les jeunes se sont montrés très enjoués. Sur les rencontres départementales, le club a été celui qui a envoyé le plus de représentants.

Certains de nos jeunes ont été souvent dans les tableaux finaux voire vainqueurs. Je pense à Emilie, Kelly, Guillaume, Luc, etc.



Guillaume, Clara, Kelly et Emilie



Championnat de Dordogne jeunes, les deux premières places en benjamin et en poussin pour le club avec Kelly et Emilie. Kelly a fini 3^e au championnat d'Aquitaine.



Les adultes n'ont pas été en reste puisque l'équipe Interclubs de D1 se maintient, ainsi que la D2, et la D3 qui finit troisième.



Pour ce début de saison nous en sommes déjà à 85 licenciés toutes catégories confondues. Nous avons maintenu tous les créneaux le mardi de 17h15 à 21h30 pour les jeunes ainsi que le jeudi de 18h30 à 20h. Le club a décidé de faire appel à un entraîneur certifié FFBAD Charles Maurice D'Albundo, pour venir encadrer une fois par mois le créneau compétiteur. Nous souhaiterions l'avoir plus souvent mais les finances ne suivraient pas. Il est à noter que la ligue de la Nouvelle Aquitaine, ainsi que le comité départemental ont décidé de financer un entraînement individuel pour HOUCHOU Emilie qui fait partie de nos futurs espoirs.



Minibad



Benjamins et Minimes



Grands

Gymnase de Neuvic :

Lundi et jeudi de 20 h à 22 h jeu libre pour tous.

Mardi de 17h15 à 18h30 Minibad et poussins (Florence et Philippe)

de 18h 30 à 20h benjamins et minimes (Catherine)

de 20h à 21h30 entraînement des adolescents et adultes compétiteurs (Philippe)

Jeudi de 18 h30 à 20 h adolescents de 13 à 17 ans (Nicolas)

Gymnase de Mussidan :

Lundi de 20 h 15 à 22 h tous publics

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30 tous publics et entraînement débutants (Pascal)

La cotisation annuelle reste inchangée et se monte à 80€ pour un adulte, 75 € pour un enfant et 55 € pour les enfants nés après 2008. L'âge minimum est de 6 ans. Il n'y a pas de limite d'âge pour les vétérans. Nous avons actuellement 2 personnes de plus de 65 ans.

Nous vous invitons à venir tester ce sport attrayant et dynamique. Nous mettons à votre disposition une raquette ainsi que des volants lors des 2 premières séances d'essai consécutives, avant de prendre votre cotisation. Pour les jeunes malheureusement les créneaux sont saturés.

Le président, Philippe Galland

Sporting Club Neuvicois

Pour sa sortie de la CTC Vallée de l'Isle Basket (coopération territoriale des clubs), le club affiche une saison sportive 2015-2016 dont il peut être fier.

9 équipes

En premier lieu, le club continue sa progression et compte une petite centaine de licenciés. Sept équipes de jeunes :

les U7 encadrés par Nathalie Ley, les U9 encadrés par Ambdoul Yazidou, les U11 entraînés et coachés par Isabelle Muller, les U13F coachés par Nathalie Ley et Stéphane Niotout, les U13M coachés par Valérie Peytureau et Arnaud Cotté, les U17F entraînés par Chrystelle Peytoret et Laurent Ley, les U17M entraînés par Jérémy Doche de Razac, ont ainsi évolué dans les plateaux et championnats départementaux. Et bien sûr toujours une équipe de séniors filles et de Loisirs.

Les cadettes championnes départementales

Ensuite, les équipes présentent un beau bilan sportif. Un grand COCORICO pour l'équipe « cadettes » qui a su conserver le titre de championne départementale acquis en minimes la saison passée. Les cadets, en entente avec Razac, et avec un groupe composé en majorité de débutants, a terminé 11^e. Et un grand BRAVO pour nos deux équipes de benjamins qui ont un peu manqué de chance sur ces championnats : les benjamines terminent 5^e,

manquant d'un point au point-avérage leur qualification pour les demi-finales, et les benjamins finissent 8^e, perdant également au point-avérage leur qualification au niveau supérieur. Les U11, pour leur part, ont fait leur petit bonhomme de chemin et terminent en milieu de classement.

Après un sans-faute pour ce début de saison en championnat départemental, les cadettes vont évoluer en championnat régional à partir de janvier.



Les cadettes et cadets



Les U7 et...



les U11

Des bénévoles et parents actifs

Mais c'est surtout grâce aux bénévoles et aux parents que la saison restera une réussite. Et ce n'était pas évident avec un grand nombre d'équipes à gérer tous les week-ends...



parents répondent présents et sont toujours là pour encourager leurs équipes. Greg, Laurent, Val et nos jeunes arbitres stagiaires Mathilde Hugou et Thibaut Ley ont de plus assuré les arbitrages tout au long de la saison.



Les plus jeunes rencontrent le père Noël

Des animations extra-sportives

C'est grâce à cet investissement que des animations extra-sportives ont pu être organisées :



Stage de vacances sur le thème Halloween



Sortie des U13 à Andernos



Les benjamines à la mi-temps



Rencontre loisirs contre Moulin Neuf

Le trophée des cadettes au Futuroscope

Au chrono, à la table de marque, aux goûters, pour les activités extra-sportives, pour les transports, les



Anniversaire chez les benjamins

- **brocante** annuelle au boulodrome
- **boum** pour les jeunes au club house du rugby
- **sorties** de fin d'année : accrobranche pour les plus petits, week-end sur le Bassin pour les U13 et Futuroscope pour les U17.

Un grand merci à la mairie de Neuvic qui suit le club depuis longtemps et continue régulièrement à investir sur le gymnase : cette année plus d'eau sur le terrain les jours de pluie et, cerise sur le gâteau, paniers électriques.

Et nous terminerons en remerciant également tous les commerçants et artisans de Neuvic pour leur soutien. N'hésitez pas à venir découvrir notre actualité sur notre site internet <http://www.scneuvicbasket.com/> et notre page facebook [facebook.com/SCNeuvicBasket/](https://www.facebook.com/SCNeuvicBasket/)



Sortie de l'école de basket aux accroZarbres

Canoë-kayak (Union Sportive Neuvicoise de canoë-kayak)

Partager le plaisir de naviguer

En 2016, le club se classe en National 2 en descente de rivière et en National 3 en course en ligne. Il participe à 3 championnats de France : descente sprint, vitesse et fond.

Isild MOURICAUD, Juline AMBLARD, Amandine PRIOSET, Bérénice TISSANDIE et Matthias LABRUE se qualifie dans l'Equipe de Dordogne pour la Finale régionale jeunes.

L'équipage de Frédéric MARY et Jérôme MULLER est 2^e au Classement national Coupe de France Descente 2016.

Eliette LABRUE se classe 4^e aux Championnats de France de Vitesse à Libourne en juillet 2016.

Les Neuvicois décrochent également podiums durant la saison 2016 :

- **Matthias LABRUE** est 2^e au classement départemental K1HB. Résultats saison : 2^e au Cross-Kayak de Neuvic le 10 janvier 2016, 3^e au Championnat de Descente à Lalinde le 20 mars 2016, 2^e au Challenge jeunes à Trémolat le 2 avril 2016, 2^e en slalom au Challenge jeunes à Périgueux le 7 mai 2016,

- **Isild MOURICAUD K1DB** : 2^e au Challenge jeunes Descente Port Ste-Foy 6 février 2016, 3^e en ligne et 2^e en slalom au Challenge jeunes à Périgueux le 7 mai 2016, 2^e au Championnat régional de vitesse à Marsac le 5 juin 2016, en K2DM avec Bérénice TISSANDIE est 1^{re} au Marathon de Castelnaud le 11 septembre 2016,

- **Jeanne PEYROUNY K1DB** : 3^e au Challenge jeunes descente Port Ste-Foy 6 février 2016, en C2DB en équipage avec Isild Mouricaud : 1^{res} au Cross-Kayak de Neuvic le 10 janvier 2016,

- **Tom RAMON** en K1HM est 2^e au Marathon de Port Ste-Foy le 12 juin 2016, 2^e au Marathon de Castelnaud le 11 septembre 2016.

- **Bérénice TISSANDIE** est 3^e au classement départemental K1DM. Résultats saison : 3^e au Championnat de Descente à Lalinde le 20 mars 2016, 2^e au Challenge jeunes à Trémolat le 2 avril 2016, 3^e en ligne au Challenge jeunes à Périgueux le 7 mai 2016, 2^e B au Championnat régional de vitesse à Marsac le 5 juin 2016,

- **Juline AMBLARD** en K2DM avec Bérénice TISSANDIE est 3^e B au Championnat régional de vitesse à

Marsac le 5 juin 2016, 1^{re} au Marathon de Port Ste-Foy le 12 juin 2016,

- **Franck LECOZ** en K1HC est 1^{er} au Marathon de Port Ste-Foy le 12 juin 2016, en C2HC avec Lilian AUDET est 2^e et 3^e aux Descente Interrégionale sprint et classique du Céou le 13 février 2016, en C2H avec Jérôme MULLER est 2^e B au Slalom N3 à St-Benoît le 6 mars 2016, 1^{er} B au Slalom N3 d'Angoulême le 8 mai 2016, en C2HC avec Axel POLETTTO est 2^e au Marathon de Castelnaud le 11 septembre 2016,

- **Clément BONHOMME** K1HJ : 2^e en descente au Cross-Kayak de Neuvic le 10 janvier 2016, 1^{er} au Marathon de Port Ste-Foy le 12 juin 2016, 3^e au Marathon de Castelnaud le 11 septembre 2016, 2^e à la Descente régionale classique d'Aubeterre le 20 octobre 2016, Descente Interrégionale classique de Tonneins le 8 octobre 2016, 3^e à la Descente Interrégionale classique de Tonneins le 8 octobre 2016,

- **Loïc ROBILLARD** K1HS : 3^e et 2^e aux Descentes régionales classique et Sprint d'Aubeterre le 20 octobre 2016, 1^{er} à la Descente Interrégionale sprint de Tonneins le 9 octobre 2016,

- **Sébastien MAURY** est 2^e au Championnat de Descente à Lalinde le 20 mars 2016,

- **Eliette LABRUE** en C1DV : 1^{er} au Cross-Kayak de Neuvic le 10 janvier 2016, 2^e au Championnat de Descente à Lalinde le 20 mars 2016, 1^{er} aux Descentes régionale classique et sprint d'Aubeterre le 20 octobre 2016, 2^e à la Descente Interrégionale classique de Tonneins le 8 octobre 2016. Eliette LABRUE en K1DV : 1^{er} au Cross-Kayak de Neuvic le 10 janvier 2016, 1^{er} à la Descente Interrégionale sprint de Vivonne le 16 janvier 2016, 2^e à la Descente Interrégionale sprint du Céou le 13 février 2016, 3^e au Sélectif interrégional de Fond à Rouffiac le 28 février 2016, 2^e au Championnat de Descente à Lalinde le 20 mars 2016, 1^{er} au Sélectifs nationaux de Vitesse à Libourne 23 et 24 avril 2016, 3^e au Championnat régional de vitesse à Marsac le 5 juin 2016, 1^{er} et 3^e aux Descentes régionale classique et sprint d'Aubeterre le 20 octobre 2016, 2^e et 3^e aux Descente Interrégionale classique de Tonneins le 8 octobre 2016, 3^e à la Finale Coupe de France Descente à Argentat le 30 septembre 2016,

- **Fred MARY** C1HV : 1^{er} au Cross-Kayak de Neuvic le 10 janvier 2016, 3^e aux Descentes Interrégionales sprint et classique du Céou le 13 février 2016, 1^{er} au Championnat de Descente à Lalinde le 20 mars 2016, 1^{er} à la Descente régionale à Ussel le 10 avril 2016, 1^{er} aux Descentes régionales classiques et sprint d'Aubeterre le 20 octobre 2016, 2^e en sprint et 3^e en classique aux Descentes Interrégionales de Tonneins le 9 octobre 2016.

- **Jérôme MULLER** K1HV : 3^e à la Descente Interrégionale sprint de Vivonne le 16 janvier 2016, 3^e B au Slalom N3 à St-Benoît le 6 Mars 2016, 3^e aux Sélectifs na-



L'Equipe de Neuvic se classe à la 28^e place au classement national en descente de rivière.

tionaux de Vitesse à Libourne 23 et 24 Avril 2016, 2^e B au Championnat régional de vitesse à Marsac le 5 juin 2016, 3^e au Marathon de Castelnaud le 11 septembre 2016. En C1HV il est 1^{er} B au Slalom N3 d'Angoulême le 8 mai 2016.

- **L'équipage Fred MARY et Jérôme MULLER** C2HV est 2^e au Classement national Coupe de France Descente 2016. Résultats saison : 3^e à la Descente Interrégionale classique du Céou le 13 février 2016, 3^e au Championnat de Descente à Lalinde le 20 mars 2016, 1^{er} à la Descente régionale à Ussel le 10 avril 2016, 2^e aux Descentes régionales classiques et sprint d'Aubeterre le 20 octobre 2016, 1^{er} aux Descentes Interrégionales sprint et classique de Tonneins le 9 octobre 2016, 1^{er} à la Finale Coupe de France Descente à Argentat le 30 septembre 2016. En K2HV ils remportent le meilleur temps au Marathon de Port Ste-Foy le 12 juin 2016.

Se former et transmettre

Labellisée pour la 3^e année EFCK, l'Ecole de pagaie de Neuvic voit son nombre de licenciés augmenter, et accueille plus de pratiquantes féminines. Les éducateurs sportifs se renouvellent avec 2 Neuvicois qui entrent en formation AMFPC. De plus, le club emploie depuis le printemps un entraîneur qualifié et motivé sorti de ses rangs, Loïc ROBILLARD.

Le niveau technique des jeunes a permis d'organiser des stages en eau-vive dans les Pyrénées à Sauveterre et en Corrèze à Argentat. Ils ont été complétés par plusieurs sorties : ski à Pra Loup, Piscine, VTT, rivières Vézère, Corrèze, Tardoire, Céou, Garonne, Dordogne, etc.

S'associer pour mieux partager

Grâce au travail de ses bénévoles, le club a reçu durant la belle saison de nombreux pratiquants occasionnels sur les bases de Neuvic et St-Astier. Les nouvelles activités VTT et Stand up paddle ont été grandement appréciées. Encadrement de groupes et stages d'été pour les jeunes, descente aux flambeaux et parcours

combinés ont rythmé l'été. Le fruit de ces efforts a permis d'acheter du matériel, et de participer aux frais de déplacement et de stage des pratiquants.

Etre fort de nos différences

Le Cross-kayak est reconduit pour la 7^e année et aura lieu en février 2016. Les neuvicois sont invités nombreux sur les sentiers de la Double et au bord de l'Isle.

Nos valeurs nous rassemblent !

Le club est accessible à tous, pratiquants réguliers, occasionnels et sport adapté. Il est ouvert à l'intégration de nouvelles recrues à tout moment de la saison sportive.



Durant la saison estivale, tous les moyens sont bons pour découvrir l'Isle, canoë, kayak ou stand up paddle.

**Section jeunes et adultes le mercredi et samedi de 14h à 17h,
Section sport le mardi, vendredi, samedi, dimanche,
Dimanche et vacances : sorties, stages, compétitions.
Ouvert tous les jours en juillet et août.**

Tous les renseignements, résultats, photos sur
www.canoeneuvic.com et facebook
N'hésitez pas à nous joindre au 0674362877
ou canoeneuvic@yahoo.fr

U.S.A.N. RUGBY



La saison sportive 2016/2017 annonce la troisième année d'existence de l'USAN, et la philosophie de notre nouvelle entité après la

réunification de nos deux villages reste la même : la formation des jeunes et donc une école de rugby au cœur du projet avec une place forte au sein du club !

A ce sujet le formidable travail de nos éducateurs, avec en figure de proue les responsables Jérôme Houy et Laurent Desmoulin, commence sérieusement à porter ses fruits avec un effectif sans cesse grandissant. Cependant et afin de permettre à nos jeunes pousses de passer d'une catégorie à l'autre au cours de leur progression sans risque d'un manque d'effectifs dans les

différentes tranches d'âge, un rapprochement avec le club voisin et ami de Ribérac a vu le jour depuis maintenant deux saisons. Cette entente fonctionne en parfaite harmonie tant au niveau des jeunes et des parents qui en ont compris la nécessité, que des responsables de chaque camp conscients de l'intérêt d'un tel rapprochement afin d'optimiser l'épanouissement sportif des générations à venir. Un petit clin d'œil au passage à Thierry Mazière et son équipe pour la facilité de dialogue et de coopération dans la perspective d'aboutir à un projet commun, celui de former des jeunes du terroir à la pratique du Rugby, porteur par excellence de bien des valeurs complémentaires de l'éducation et de l'émancipation de notre jeunesse.

En parallèle et concernant les Séniors, nos deux équipes évoluant en poule de Promotion Honneur du Périgord-

Agenais ont réalisé une saison 2015/2016 satisfaisante bien que frustrante. L'équipe réserve ne s'inclinera qu'à deux reprises sur vingt matchs disputés ! Une seule fois en compétition régulière et malheureusement lors de la finale pour l'obtention du bouclier de champion du Comité contre Villereal. L'équipe première quant à elle se qualifiera pour les quart de finale où elle cédera la victoire à la dernière seconde d'un tout petit point (24 à 23) contre le futur champion Daglan.

Qu'à cela ne tienne, les objectifs de la saison à venir restent inchangés : à savoir la qualification dans une poule très relevée afin, pourquoi pas, d'envisager un franchissement à l'étage supérieur.

Pour continuer nous tenons à remercier les joueurs, jeunes et seniors, pour leur assiduité et leur sérieux à défendre les couleurs de l'USAN. Merci également aux parents pour la confiance accordée et les petits coups de main appréciables. Mais comment passer sous silence le titanesque travail des ouvriers de l'ombre qui œuvrent à longueur d'année au bon fonctionnement du club et le font vivre, celui des bénévoles et des dirigeants à qui nous tirons un grand coup de chapeau !

En conclusion nous accorderons nos faveurs à nos fidèles partenaires toujours prêts à nous aider malgré un contexte économique difficile, merci à eux ! Enfin et nous l'avons sciemment gardé pour l'épilogue un grand merci à M. le Maire François Roussel et à son Conseil municipal pour l'aide substantielle qu'il nous accorde et l'intérêt qu'il a toujours manifesté pour notre association ainsi qu'à celles qui œuvrent dans son Village de Neuvic et auxquelles nous souhaitons réussite et bon fonctionnement.

**Longue vie à l'USAN, vive le Rugby,
vive le sport et la jeunesse !**



Club de foot Neuvic/St-Léon

ANNEE HISTORIQUE

Saison 2015/2016 Ecole de Foot :

Le club comprend 9 équipes dans les catégories U18, U15, U13 et U11.

U18 : L'équipe a joué en entente avec St Laurent des hommes. En première phase elle termine 7^e sur 8 et se retrouve en 2^e division.

En deuxième phase elle termine 7^e sur 9 et n'aura gagné que 4 matchs cette saison. C'est donc une saison faible certes mais avec beaucoup de première année, ce qui présage des jours meilleurs pour la saison prochaine.

Seule satisfaction, une place en finale en Futsal avec une belle 3^e place départementale et un podium rassurant pour l'avenir.

U15 : L'équipe a joué en entente avec St Laurent des hommes. En première phase, elle termine 7^e sur 8 et se retrouve en 2^e division.

En deuxième phase, elle termine 3^e sur 6 et l'arrivée des U13 la saison prochaine doit améliorer les résultats de cette équipe.

U13 A, B et C :

L'équipe A a évolué en brassage ligue, elle termine 4^e dans une poule difficile et rate de peu la montée en Ligue. En deuxième phase en brassage 1 elle termine 1^{re} devant le Stella Bergerac et en troisième phase elle se classe 2^e en excellence, le plus haut niveau départemental derrière Trélissac B.

Cette équipe est une grosse satisfaction. Elle a répondu à l'attente de ses éducateurs avec également deux finales départementales où elle termine 5^e en futsal et 7^e sur herbe ce qui la classe dans le top 8 des équipes de la Dordogne.



Equipe U13B



Equipe U18



Equipes U13A



Equipe U9



Equipes U11



Equipe U7

L'équipe B dans la trace de l'équipe A n'a pas démerité avec une 2^e place en brassage, une 1^{re} place en deuxième phase et pour finir une 7^e place en 1^{re} division où il y avait très peu d'équipe réserve à ce deuxième niveau du district.

L'équipe C engagée en cours de saison, a terminé 7^e en 2^e division. Ce qui démontre la force de ce groupe et l'excellent travail des éducateurs

U11 A B et C et même D

Comme les U13 les équipes U11 jouaient sans entente avec un autre club et les joueurs sont donc licenciés aux clubs de Mussidan ou Neuvic St-Léon

L'équipe A a joué en excellence et l'équipe B en 1^{er} niveau avec un bon comportement d'ensemble pour les deux groupes.

L'équipe C a évolué en 2^e niveau avec beaucoup de mérite et surtout avec du plaisir.

L'équipe D engagée en février est composée essentiellement de U9. Elle a fait très souvent jeu égal avec ses adversaires U11 et a préparé de belle manière la saison prochaine.

La constante entre ces 9 équipes a été la qualité des éducateurs et des dirigeants, leur sérieux et leur convivialité. Ils peuvent largement se vanter d'avoir fait progresser les joueurs cette saison.

Superbe année avec des équipes seniors au top du top

Équipe C : elle se sera battue jusqu'au dernier match et obtient lors de la dernière journée le droit de monter en promotion de 2^e division. Merci

à ses dirigeants Kiki VALADE et Bertrand GADAUD
Équipe



Equipe C



Equipe A



Equipe D

B : rate de peu la première place, mais le bon travail des joueurs tout au long de l'année, sous la houlette de leur coach Wilfrid BERGER, permet à cette équipe de garder la 2^e place. Cela lui permet de monter d'un échelon. Elle verra donc la promotion de 1^{re} division.

Équipe A : ENORME SAISON pour notre équipe première, en tête de son groupe de bout en bout avec des joueurs attentifs et sérieux. Elle se sera et nous aura fait plaisir tout au long de l'année. Superbe récompense avec cette 1^{re} place qui lui permet lors de la prochaine saison de jouer au plus haut niveau départemental.

Ne pouvant s'arrêter en si bon chemin elle obtient le titre de CHAMPION DE DORDOGNE de promotion de 11^e division à Ribérac contre Montignac devant une centaine de supporters déchaînés.

Pour terminer en beauté elle s'empare du challenge du FAIR PLAY qui dénote sa bonne tenue tout au long de l'année.

Bravo donc à tous les joueurs et surtout à leur entraîneur FABIEN NAUDET que beaucoup de club commence à nous envier.

Saison 2016/2017 :

Notre équipe dirigeante intègre 2 nouveaux : JérémY MEYNARD et Vincent REMY

Explosion de licenciés en seniors (71) et pour éviter de laisser des joueurs sur la touche nous avons engagé une 4^{ème} équipe à 11 en départementale 5.

3 équipes étant montées d'un niveau pour cette saison, le défi sera donc le maintien pour toutes. Après 8 journées notre équipe 1 est huitième, notre 2 quatrième, notre 3 quatrième également et notre équipe 4 cinquième. La saison est encore longue et le travail pour les entraîneurs Fabien NAUDET, Wilfried BERGER, Kiki VALADE et Patrick DUPUIS est loin d'être terminé. Tout ceci n'est possible qu'avec l'arrivée de nouveaux joueurs d'un bon niveau sportif et dotés d'une bonne mentalité. A noter une présence assidue aux entraînements où il n'est pas rare de voir près d'une cinquantaine de joueurs le vendredi.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel arbitre de qualité : Abdelkader KHALDI qui sera également de bon conseil pour notre jeune débutant Kevin BERGER. Nos finances demeurent saines grâce notamment à toutes les manifestations, même si celles-ci ne donnent plus les résultats escomptés, (Lotos, belotes et vide-grenier, etc.) organisés de mains de maître par notre équipe de dirigeantes (merci Julie NAUDET Muriel TOBIE et Sandra BERGER notamment)

Un grand merci également pour notre responsable blanchisserie Clélie Lauriot, poste important et ingrat s'il en est.

TOUJOURS FIERS DE NOTRE ECOLE DE FOOT

Nos jeunes sont nombreux à fouler nos stades entourés par une équipe d'éducateurs de qualité, à noter l'arrivée d'un nouvel éducateur pour nos U9 Kinou. Le goûter est toujours apprécié. C'est un plaisir de les voir courir et s'amuser tout en progressant de mercredi en samedi tout au long de la saison.

Un grand bravo à tous nos dirigeant(e)s, bénévoles, arbitres, licencié(e)s et parents qui œuvrent chaque semaine pour l'ASNSL.

Nos remerciements à nos deux municipalités pour les investissements et subventions qu'elles nous octroient. Sans elles, pas de club.

L'ASNSL PLUS QU'UN CLUB, UNE FAMILLE
Bonne année 2017 à tous



Equipe B

Judo-club



Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à plus de 55 licenciés.

L'activité du club est répartie en 2 sections :

Le Taïso qui propose aux adolescents et adultes, dans une ambiance conviviale, des exercices variés, progressifs et adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De la relaxation à l'assouplissement en passant par l'endurance, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive tout en douceur, facilement conciliable avec la vie active. Cette section est particulièrement en développement cette saison avec de nom-

breuses nouvelles adhérentes.

Le Judo, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel. Cette section est ouverte pour les pratiquants de tous niveaux dès l'âge de 4 ans. Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.



Le club a eu la chance d'accueillir un nouvel entraîneur pour cette saison : Mme Esthel Delteil. Elle dispense la totalité des cours du mercredi et en alternance avec Julien LOPES un samedi matin sur deux.

Le club est également très honoré et fier de compter en son sein deux nouvelles ceintures noires grâce à Camille Labriot et Laura Batailler.

Nous pouvons encore cette année faire un bilan sportif encourageant pour nos compétiteurs notamment Camille LABRIOT, Laura BATAILLER et Hugo LABRIOT qui ont obtenu de bons résultats aussi bien au niveau départemental que régional.

A NOTER : notre tournoi annuel se déroulera le dimanche 21 mai 2017 au gymnase de Neuvic. Cet événement accueille chaque année les combattants de la Vallée de l'Isle et de ses environs.

Pour tous renseignements, l'équipe enseignant et encadrant se tient à votre disposition au dojo les jours et heures de cours. Nous sommes également joignables par mail : judo.neuvic@gmail.com.

Vous pouvez également nous suivre sur notre Facebook : Judo Neuvic

Toutes les informations sont également présentes sur la page Facebook du Judo Club Neuvicois.



Horaires : Taïso : tous les mercredis de 19h30 à 21h

Judo : les mercredis

16h45 à 17h30 pour les 4/6 ans

17h30 à 18h30 pour les enfants jusqu'à 12 ans

18h30 à 19h30 pour les ados et adultes

les samedis :

10h à 11h pour les 4/10 ans

11h à 12h30 pour les plus de 11 ans et adultes

Équipe enseignante : Esthel Delteil, Julien Lopes

Membres du bureau : **Président :** Julien SOCHA ; **Vice-président :** Sandra MERCIER ; **Secrétaire :** Patricia LE COZ ; **Trésorière :** Marie PEREIRA ; **Trésorier adjoint :** Julien SOCHA ; **Président d'honneur :** Bruno LABRIOT. **Bénévoles :** Mme PARINET, Jennifer BOINE

Club d'Aïkido



Au dojo de Neuvic, nous pratiquons un art martial très enrichissant, **L'AïKIDO ou l'utilisation de la force est secondaire**. Il permet une réponse adaptée à toutes formes d'attaques (mains nues, armes..) contre un ou plusieurs adversaires, en exerçant des contrôles ou des projections.





Détourner la force de l'autre et créer l'harmonie en utilisant un minimum d'énergie, l'endurance physique n'est pas nécessaire pour débiter, cependant l'Aïkido est un art martial qui nécessite un réel engagement.

Il permet un épanouissement physique et surtout psychique ou la règle d'or est la **maîtrise de toutes situations**.

Il existe bon nombre d'école d'Aïkido avec différentes approches, la notre adopte une pédagogie particulière qui permet une pratique



au fond réellement martiale, la vitesse d'exécution et les angles utilisés apporte une réponse adaptés à ce que vous devez faire subir à l'autre voir RIEN!!

La Boule Neuvicoise

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle du club le dimanche 27 novembre 2016 et n'a apporté que peu changement dans le renouvellement du bureau.

Présidents d'honneur : François Roussel, Maire de Neuvic, et Paul Eymery

Président actif : Jacques Large, Président du district de Ribérac, et Jean-Claude Coudert, chargé de relation avec la Mairie.

Secrétaires : Laurent Troubadis et Philippe Buffe

Trésoriers : Stéphane Augustin, Nicole Chateauraynaud.

Vérificateurs aux comptes : Gilbert COVRE et Elysée MAILLOT



Stage technique chez les jeunes



Sélections LIGUE jeunes, les 17 et 18 septembre

Les 32 meilleurs jeunes de la ligue d'Aquitaine, 12 filles et 20 garçons, ont participé à la sélection pour le championnat du monde 2017 au Canada.

Challenge Louis Page

Après notre assemblée générale et notre traditionnel repas de fin d'année, nous avons disputé le challenge Louis PAGE remporté cette année par **Jean-Paul BOUTINAUD**

Toutes nos félicitations.

La boule neuvicoise informe les jeunes neuvicois que la licence pour les catégories, benjamins, minimes et cadets est offerte par le club.

Si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer notre sport loisir n'hésitez pas à prendre contact avec M. Large Jacques, président au 06 86 50 02 39, rendez-vous au boulodrome tous les jours à partir de 14h.

Au féminin aussi...



Au tableau des récompenses

A la demande de la boule neuvicoise deux joueurs ont été récompensés :

Paul EYMERY Président d'honneur et membre fondateur du club, diplôme et médailles d'or de la ligue d'Aquitaine.

Albert RUBEAUX joueur et bénévole émérite, diplôme et médaille d'argent de la ligue d'Aquitaine.

A la demande du comité départemental de pétanque de

la Dordogne : **Laurent TROUBADIS**, secrétaire du club et membre du comité, diplôme et médaille d'or de la ligue d'Aquitaine. Pour finir **Jacques LARGE** Président de la boule Neuvicoise a reçu le diplôme et la médaille de bronze de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP).

Les concours et championnats 2017

Jeudi 13 avril 14h30 : triplète vétéran

Mardi 25 avril 9h : challenge Senior « Trophée Michel Senac » triplète + de 55 ans et doublette féminines + de 50 ans Etape Périgord Blanc Organisée par le CD24 le Conseil Départemental et la boule Neuvicoise.

COMPETITION OUVERTE A TOUS (licencié ou non)

Mercredi 17 mai 8h30 : championnat de la Dordogne triplète vétéran.

Samedi 24 juin 14h30 : challenge Christian PRIOSET

Dimanche 3 septembre 14h30 : Challenge Henriette et Guy BAUNAT



Tennis Club

TENNIS CLUB 2016

Une année dure au point de vue sportif et financier.

ECOLE DE TENNIS

24 jeunes ont participé aux entraînements dirigés par Rémy. Ce dernier, nous a annoncé le 12 août son départ de la Dordogne un mois avant la rentrée 2017. Il n'a pas été simple de trouver un autre prof, mais cela a été fait. Les jeunes sont accueillis à partir de 5 ans : 24 est le chiffre butoir car le prof entraîne aussi des adultes et nous l'avons 8 heures par semaine. C'est la plus grosse dépense pour le club.

EFFECTIF

Nous avons progressé de 9,87 %. Cela est bien, mais les cotisations à la Fédération Française de Tennis augmentent de 2 € par an... Allons nous redevenir un sport cher et réservé à une certaine élite comme par le passé ?

CHAMPIONNAT ADULTE

En championnat du Périgord, les dames terminent à la 3^e place sur 7 équipes engagées dans la poule. En coupe de Guyenne, là aussi elles sont sur la 3^e marche. C'est une équipe très soudée mais avec un effectif restreint. Félicitations à elles.

L'équipe homme 1, c'est moins bien en championnat du Périgord ils sont 7^e sur huit... Donc descente en série inférieure. En coupe de Guyenne, ils se sont bien battus et finissent 3^e, mauvaise place car seuls

les deux premiers montent en série supérieure. Merci à eux car ils ne sont que 4 à évoluer dans cette équipe. L'équipe 2, en championnat du Périgord, termine aussi 3^e. Pas de montée mais de belles prestations. Nous ne les avons pas engagés en coupe de Guyenne, car malgré un bel effectif, certains sont pris par un autre sport le dimanche.

Merci à vous.

TOURNOI INTERNE

Nous avons organisé un tournoi interne homologué, ce qui veut dire que les matchs sont enregistrés sur le site de la FFT, et les points comptent pour le classement des joueurs. Cette épreuve s'est déroulée du 12 février au 1^{er} mai. 19 participants, et c'est

*De gauche à droite :
Manon REVERSEAU
2/6 gagnante de la
finale dames
et Myriam BONAL
4/6 finaliste*





*M. le Maire F. ROUSSEL récompense
Ph. PLANTEY, vainqueur de la consolante
et Jérémy MEYNARD, finaliste, deux joueurs du TCN*

David qui l'emporte devant Christophe en faisant une belle performance. Bravo à lui et à vous tous pour le bon déroulement.

TOURNOI D'ÉTÉ

Comme tous les tournois en Dordogne, nous avons perdu 20 % des engagés. Chez les dames 14 inscrites à cette épreuve, elles nous coûtent très cher... Chez les hommes aussi moins d'inscrits, en 2015 nous avons 12 seconde série cette année 5 seulement. Pour les jeunes, baisse aussi. En 2015, nous avons eu 15 jeunes toulousains, donc un gros



manque aussi dans ces catégories. Nous avons refait les doubles hommes et mixte, ce qui nous a permis de réaliser un bénéfice égal à 2015. Notre traditionnel repas paella, préparée par Gérard pour 35 convives a été une très belle soirée. Merci à tous les bénévoles pour ce tournoi qui se déroule en août pendant 2 semaines.

DIVERS

Nous terminons l'exercice 2016 avec un déficit de 1300€. C'est vrai que nous avons beaucoup investi. Achats de mobilier de jardin, d'une machine à corder les raquettes et du mobilier pour la cuisine qui a été agrandie par les services municipaux. Nous remercions la municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte. Une réfection des courts est à prévoir assez rapidement...



**Le TCN vous souhaite une bonne
année 2017 moins douloureuse que
2016.**

**Contact : 06 88 82 40 85 ou
contact@tcneuvic.fr**



**Ecole de tennis 2003 :
les reconnaissez-vous ?**

*Arthur SECHER, Florian BORDERIE, Vincent DUPUY, Greg LANDRODIE, Quentin... Alexis LARDOUX,
Clément BARNERIAS.*

Ensemble, osons l'avenir



Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux d'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette année 2017. Très belle année à vous !

Nous avons poursuivi notre action dans l'intérêt général avec une attitude constructive. Nous avons notamment demandé l'examen de refinancement des prêts contractés. Après renégociation auprès du Crédit Agricole Charente-Périgord, les taux de 6 emprunts sont passés d'une fourchette de 3,61 à 4,80 % à deux emprunts au taux de 0,99 et 1,55 %. La baisse des taux d'intérêts donne à la commune la possibilité de retrouver une capacité d'emprunt et ce gain lui permet d'amortir largement les baisses de dotations de l'État.

De ce fait, nous nous sommes opposés à l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Nous n'avons pas voté le budget principal car les choix sur l'investissement avec le projet "phare" des toilettes publiques (appelées gracieusement "chalet d'aisance" pour un budget de 80 000 € terrain compris), ne nous paraissent pas prioritaires. D'autant plus qu'il existe déjà des toilettes publiques sous la halle du marché. Dans l'intérêt des administrés, il serait préférable d'étudier sérieusement la reconstruction du gymnase et d'achever les travaux de mise en conformité de la salle de Planèze.

Vigilants à la dépense et à l'intérêt public nous nous interrogeons sur l'acquisition de Résidence Autonomie rue Arnaud Yvan de Laporte par la commune. La maîtrise de l'accueil des personnes âgées dans une formule alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en EHPAD est importante à nos yeux. Mais, la forme pose la question de l'attribution des logements et de nouveaux coûts financiers d'entretien. Nous avons proposé d'utiliser une association à cette fin.

Enfin, nous avons unanimement validé la convention avec l'association RICOCHETS pour l'entretien des espaces verts.

Le bilan que nous faisons est qu'il n'y a pas de vision à long terme de développement de la commune et que les investissements sont programmés de façon aléatoire et contribuent à l'endettement.

Au sein de la CCIVS nous porterons encore le projet de création d'un pass sportif, culturel et gastronomique pour développer les activités touristiques, profitant aux habitants et commerçants de la commune.

Dans la prochaine commission des finances communales, nous proposerons en priorité l'achèvement de la salle de Planèze.

Nous restons attentifs aux intérêts de la commune et demeurons à votre écoute pour la suite du mandat. Nous sommes vos élus et vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 53 81 59 39 ou 06 83 82 44 57 ou sur la messagerie électronique suivante : ensembleosonslavenir@laposte.net.

François LAHONTA

Bienvenue à Neuvic

Nouvelles activités



BUISSON Laurent
Petits travaux de jardinage
Désherbage thermique, Tonte, Taille ...
Petits travaux de bricolage
Montage de meubles, Nettoyage de terrasses & murets ...
Cours forfaitaires
Conseils théoriques et pratiques d'entretien de jardin.

**Service
ÉcoBio**

Tél : 06 75 69 05 68
E-mail : lb.service.ecobio@free.fr

Laurent BUISSON, Paysagiste



RONGIERAS Jérôme
PLAQUISTE

06 17 78 48 95

www.plaquiste-rongieras.com 49, rte de St ASTIER
jeromerongieras@gmail.com 24190 NEUVIC

Jérôme RONGIERAS, Plaquiste

Entreprise Christophe CLAUZEL

Couverture, charpente, transformation de charpentes en bois,

10, rue du Majoral Fournier

Tél. 06 83 30 49 88 / 05 53 07 07 42

Félix CHAMINEAUD, Plombier chauffagiste

"Labattut"

Tél. 06 87 92 69 94

Chef d'établissement

Eric BERTHONIEU,
Directeur du centre de détention

Les reconnaissez-vous?



Equipe féminine de basket - 1983

De gauche à droite,
de haut en bas :

Dédée Naudet,
Simone Matignon, Sylviane
Maleterre, Agnès Mazeau,
Annie Donaud, Nathalie Ley,
Isabelle Muller,
Myriam Courtade,
Cathy Richard et leur coach
Marie-Pierre Matignon.



1^{er} rang bas gauche à droite : Marie-Paule JEAN, ?....., Véronique EYMERY, Marie-Paule CONSTANT
Jean-François DUBOS, Jean-Paul DAIX, Pascal SIMON, Marie-Chantal FERIE.

2^e rang gauche à droite : Joël DEFFARGE, Francis BRIONNE, Jean-Marc CHASTANET, Jean-René CHOURY
Thierry DELAGE, Martine DRAPEYROUX, Christine BACQUE, Marie-Christine ARDOUIN, ?.....,
Thierry LESCURE.

3^e rang gauche à droite :

Brigitte TEYCHINE, Béatrice BORDAS, Emmanuelle FAURE, Françoise NEURY
Christine FAURE, ?....., Paul RONGERAS, Jean-Michel CHATAIGNE.



Théâtre du Patronage

Pièce de théâtre : *La Fille des Marais*

Les acteurs :

Malade couchée : Josette RAMBAUD

Infirmières :

à gauche Jeanine ASTARIE,
à droite Jeanine DESCON-
NET

Le prêtre : Claude DURIEUX

Les religieuses : Jacqueline DURAU,
Marcelle BORNE.



1^{er} rang bas gauche à droite :

Manon PORCHÉ, Ornella CHABEAUDIE, Justine BLIN ? Mathis DUPUIS, Adrien RAYE, David CERISIER, Valentin DUPREUILH

2^e rang gauche à droite :

Maxime LEGRAND, Alan TOUZEAU, Antoine MESSENGER, Camille LABRIOT, Justine DUMAS, Arthur MERCIER, Donovan LAURIERE, Mélanie HIVERT, Hugo PEIRERA, ?

3^e rang gauche à droite :

Ophélie CHASTANET, Fabien PRIOSET, Véronique WOLF, Quentin BEAUMONT, Pauline VICTORIEN, Léonie PORCHER, Marie CRAMPE, Chloé MAZE.

Magalie BLAQUIER, enseignante et Sylvie BUISSON Atsem.

Une pensée pour Marie Crampe

Marie,

Un avenir radieux se dessinait devant toi (18 ans, le bac, le basket, la fête...), mais il y a deux mois ta vie s'est brutalement arrêtée sur une route de l'Île de la Réunion alors que tu partais disputer un match de basket avec tes copines.

En cette fin d'année nous pensons très fort à ta famille et tes ami(e)s.

Tous ceux qui t'ont connue et aimée ne t'oublieront jamais.

Rétrospective de l'année 2016

Palmarès du concours des maisons fleuries 2016

Félicitations aux personnes qui contribuent à embellir nos villages et nous les encourageons à continuer. Souhaitons que d'autres Neuvicois les rejoignent.

Les dix premiers de chaque catégorie ont été retenus pour le classement et la dotation.

Résultats

Jardins visibles de la rue

Martine LE REUN (1^{re}) - Jean-Jacques PEYRUCHAUD (2^e) - Maxime LAVIGNAC (3^e) - Emilie LE REUN (4^e ex) - Jeannine BESSE (4^e ex) - Jean DEMAI (6^e) - Roger DELAGE (7^e) - Sylvain BERTRAND (8^e) - Patrick PRIORET (9^e) - Edith GUICHARD (10^e ex) - Jean-Claude SUBRENAT (10^e ex).



M. et Mme Alain Delugin, 40, rue du château Rompu

Balcons - terrasses

Alain DELUGIN (1^{er}) - Gérard LAURIERE (2^e) - André GUILLON (3^e) - Claude BIGAULT (4^e) - Raymond FAUCHER (5^e ex) - Cécile BESSARD (5^e ex) - Jean-Luc DUMONTEUIL (5^e ex) - Maurice GUICHARD (8^e) - Guy RASPIENGEAS (9^e) - Jean BEAUCOURNUT (10^e) - Paul DOUSSAIN (11^e).

Voies publiques

Claude FOULARD (1^{er}) - Marc RASPIENGEAS (2^e) - Jacqueline GRIMAUD (3^e) - Pierre REBIERE (4^e) - Jacques THEVIN (5^e).



Remise des prix du concours des maisons fleuries



En remplacement de Karine Beun, installation de Serge Grand au Conseil municipal, assis aux côtés du doyen Roger Petit et de Jacques Large. L'adjoint Serge Faure n'était pas loin ...

Le collège Henri Bretin se tourne vers l'écologie

Le collège Henri Bretin vers la labellisation Eco-Collège : élection de 8 éco-délégués salle du Conseil municipal de la mairie, dans le cadre de la labellisation du collège de Neuvic.

Les candidats au centre, entourés des délégués des classes du collège, d'Ingrid Bregeon et Guy-Eric Lemouland, et, à droite, le maire et président du SMD3, François Roussel, dans la salle du Conseil municipal



Jérémie Faure, Neuvicois d'origine, en séance de dédicaces à Neuvic. Il a publié aux éditions Mélibée un roman témoignage intitulé *Ton frère, ce Zouave*, en mémoire de son grand-oncle Robert FONMARTY. Roman en vente notamment à la Maison de la Presse de Neuvic.

*Médaille
d'Honneur
communale
et départe-
mentale
à M. Henri
CRABANAC,
viticulteur à
St-Front-de-
Pradoux et
enseignant au
lycée viticole
de Mon-
bazillac*



Devoir de mémoire

L'échec de l'offensive Française sur Le Chemin Des Dames (avril 1917)

Après trois années de guerre sans issue, le nouveau commandant en chef de l'armée française, Robert Nivelle, qui remplace en décembre 1916, Joffre, usé par les échecs de ses offensives en Artois (1915), en Champagne (1915) et sur la Somme (1916), promet aux dirigeants politiques d'obtenir une victoire décisive sur le front ouest, avant la fin du printemps 1917, en rompant le front « ...d'un seul coup, en 24 ou 48 heures »... Le secteur de front choisi pour l'affrontement est le Chemin des Dames, dans le département de l'Aisne.

Du 15 au 19 mars 1917, le Grand Quartier Général allemand met en œuvre l'opération Alberich, conçue par le général Ludendorff : il s'agit d'un retrait stratégique de la ligne de front entre Arras et Soissons, sur une profondeur atteignant 70 km dans certains secteurs. Fêré de mythologie germanique, Ludendorff a choisi comme nom de code celui du nain invisible de la légende des Nibelungen ; quant à la position fortifiée, que les Français baptisent « ligne Hindenburg », du nom du haut commandant de l'armée allemande, alors que son nom véritable est la « ligne Siegfried », héros invisible qui terrasse le dragon. Préparée avec minutie et réalisée de façon impeccable, elle vise à raccourcir le front et à installer les défenses allemandes derrière des positions fortifiées considérées comme inexpugnables ; les défenses ont été constituées en plusieurs lignes, protégées d'immenses réseaux de barbelés, truffées d'abris bétonnés profonds et de nids de mitrailleuses. Le retrait des troupes est précédé d'une opération planifiée de « terre brûlée », déclenchée le 21 février : la population française habitant les zones devant être abandonnées est expulsée vers l'arrière, les villages systématiquement dynamités et minés, les voies de communications détruites, les arbres abattus. Il s'agit, pour Ludendorff, d'empêcher les Alliés de disposer du moindre abri pouvant permettre la préparation de cantonnements et d'abris avant un assaut.

L'état-major français ne prend pas conscience du piège mortel que constitue ce retrait, d'abord perçu comme un indice de faiblesse de l'ennemi : il lui faut d'abord, en quelques jours, réorganiser totalement les bases de départ de l'offensive ; par ailleurs, les services de renseignement n'ont pas mesuré à sa juste valeur la puissance du dispositif défensif allemand. En outre, les Allemands ont connaissance, dans les premiers jours d'avril, du lieu précis de l'opération française en préparation ; il n'y aura pas d'effet de surprise.

Entre le 6 et le 16 avril, l'artillerie française tire 5 millions d'obus sur les positions allemandes, dont 1 500 000 de gros calibre. Deux offensives alliées de diversion sont successivement lancées dans les jours qui précèdent l'attaque principale : le 9 avril par les Britanniques et les Canadiens sur le secteur Arras-Vimy ; le 13 par les Français, devant Saint-Quentin. L'armée française a prévu d'engager près d'un million d'hommes dans la bataille ; parmi eux, 10 000 tirailleurs sénégalais et 20 000 Russes

L'attaque d'infanterie est lancée les 16 et 17 avril, par un temps glacial, sur un front de près de 40 km : c'est partout un échec sanglant, sur le Chemin des Dames comme dans la plaine champenoise voisine ; l'infanterie française est hachée par les mitrailleuses allemandes. Après une relance de l'offensive le 5 mai, le constat du fiasco est définitif le 8. Le 15 mai, Nivelle est remplacé par Pétain à la tête de l'armée française.

Le 20 mai éclatent les premières mutineries au sein de régiments ayant combattu sur le Chemin des Dames et qui refusent de remonter en ligne ; près de 150 unités sont concernées, dans les zones de repos proches du front. C'est la déception consécutive à l'échec d'une offensive perçue comme décisive et l'ampleur des pertes subies qui sont à l'origine de ces mutineries, ou plus exactement de ces refus de participer à de nouvelles attaques inu-



tiles, puisque les officiers d'encadrement ne sont pas pris à partie et que les soldats veulent continuer à tenir le front. La répression fut massive, mais pondérée : 450 hommes furent condamnés à mort, mais seuls 27 furent exécutés, le président de la République, Poincaré, ayant fait jouer son droit de grâce. L'accroissement des permissions et l'amélioration des conditions de vie des combattants permirent un retour à la normale dès le mois de septembre 1917 ; dès lors, l'armée française combattit sans faillir, jusqu'au bout.

Le 23 octobre, les Français parviennent à s'emparer du fort de la Malmaison, à l'ouest du Chemin des Dames, à l'issue d'une attaque limitée mais très bien préparée ; c'est un succès tactique, avec des pertes très inférieures à celles infligées aux Allemands, qui valide la nouvelle conduite de la guerre prônée par Pétain. Entre le 31 octobre et le 1^{er} novembre 1917, les Allemands abandonnent leurs positions sur le Chemin des Dames pour se replier derrière une nouvelle ligne de défense, au nord de l'Ailette.

Les pertes sont de 17 000 morts, 20 000 disparus (chiffre incluant les prisonniers) et 65 000 blessés du côté français ; du côté allemand, elles sont estimées à 35 000 (tués, disparus, blessés).



L'échec du Chemin des Dames met un terme au credo de l'offensive décisive. Dès lors, les états-majors alliés réfléchissent à une nouvelle manière de poursuivre la guerre et optent pour des attaques limitées et sur le renforcement de l'armement, pour tenter de limiter les pertes humaines et tenir jusqu'à ce que l'engagement américain devienne effectif sur le terrain. Cette nouvelle orientation, portée notamment par Pétain, vise à « industrialiser la guerre ». En outre, pour diminuer l'impact considérable de la mortalité provoquée par l'artillerie, il est décidé de réorganiser le système défensif en profondeur afin de réduire la proportion des troupes exposées directement en première ligne et de permettre des replis sur des lignes bien protégées.

Yves LE MANER

Directeur de La Coupole,

Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais



Pendant la Première Guerre mondiale de nouveaux mots font leur apparition au sein des troupes et viennent enrichir le vocabulaire des militaires. Le symbole de cette évolution du langage est le terme « poilu ». Utilisé au XIX^e siècle comme synonyme de « courageux » et « d'énergique », cet adjectif passa rapidement dans le langage courant pour désigner les soldats des tranchées. Ce jargon argot des tranchées se composait en grande partie d'argot militaire, de termes coloniaux, du parler parisien, et des patois régionaux. Certains mots ou expressions ont traversé les décennies et font aujourd'hui parties de notre langage courant. D'autres ont disparu avec le conflit, ou encore ont changé de sens.

A l'occasion du Centenaire de la bataille de Verdun, la rédaction vous propose de découvrir ou redécouvrir l'origine de ces mots et expression. Aujourd'hui, la rédaction vous explique l'origine des mots « Civelot » et « Ciblot ». Le terme « civelot », est un dérivé argotique de civil. Employé couramment dès la fin du XIX^e siècle, ce mot est utilisé par les Poilus pour désigner le civil de l'arrière, celui qui est étranger au monde dans lequel il vit.

Ce terme apparaît dans la Chanson de Craonne. Cet hymne contestataire est connu pour avoir été entonné par les soldats qui se sont mutinés après l'offensive très meurtrière et militairement désastreuse du général Nivelle au Chemin des Dames. On retrouve le terme civelot dans le premier refrain : « *Quand au bout d'huit jours le r'pos terminé, On va reprendre les tranchées, Notre place est si utile, Que sans nous on prend la pile, Mais c'est bien fini, on en a assez, Personne ne veut plus marcher, Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot, On dit adieu aux civ'lots, Même sans tambours, même sans trompettes, On s'en va là-haut en baissant la tête.* » Ces paroles font allusion à ceux qui échappent aux tranchées grâce à leurs relations haut-placées.

La variante de « civelot », « ciblot » est également très employé par les Poilus.

En 1918, François Déchelette dans son dictionnaire humoristique *L'Argot des Poilus*, nous explique que « *le ciblot, pour le poilu, est un être étrange qui, selon son grade, est vêtu d'un veston foncé ou d'une cotte bleue et coiffé d'un chapeau rond ou d'une casquette. Il ne porte pas de fusil, ne sait pas ce que c'est que la guerre ou les marmites, couche dans un lit et peut aller au café quand il lui plaît.* »

Hommage à Yves Guéna

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le petit journal de Neuvic de juillet 2016, nous revenons dans ce bulletin municipal sur la carrière exceptionnelle de ce gaulliste historique, grand homme politique qui a profondément marqué la vie publique du Périgord pendant un demi siècle.

Malgré ses éminentes responsabilités nationales, Yves Guéna a toujours été présent à Périgueux et en Vallée de l'Isle, car il aimait ses électeurs qui le lui rendaient bien.

Nous publions ici dans leur intégralité les deux éloges funèbres qui ont été rendues à Paris et Chantérac.

A Paris, dans la cour d'honneur des Invalides, François Hollande, le président de la République a salué la mémoire d'Yves Guéna devant le front des troupes.

Nous sommes réunis une dernière fois autour d'Yves GUENA pour lui rendre hommage, devant sa famille, ses proches, ses amis, ses compagnons, les élus de la Dordogne, les plus hautes autorités de l'Etat et notamment les présidents successifs du Conseil constitutionnel. Yves GUENA était un Français libre.

Il l'était devenu à 18 ans quand il avait rejoint le Général de GAULLE, au lendemain du 18 juin. Français libre, il le prouva durant la guerre, en participant à l'épopée de la France libre pendant cinq ans et sur trois continents. Cette période décisive déterminait tous ses engagements, elle fit de lui « un gaulliste de toujours, un gaulliste pour toujours ». Toute sa vie, il est resté fidèle à cette idée de la France.

Cette idée l'avait habité très jeune.

Elevé en Bretagne, fils, petit-fils, arrière-petit-fils de marin, Yves GUENA était un Breton et un patriote. C'est sa propre mère qui lui apprend, le 18 juin, qu'un général français appelait à poursuivre le combat. Il n'attend pas. Le lendemain, il part pour Ouessant à bord d'un remorqueur et le 6 juillet 1940 à l'Olympia Hall à Londres, il entend pour la première fois la voix du Général de GAULLE.

Dans ce discours, Yves GUENA ne retient qu'une seule phrase : « vous allez vous battre et vous allez voyager beaucoup. » Il ne fut pas déçu. Après avoir été formé aux armes, il a été affecté, fin 1941, dans le 1^{er} régiment de marche de Spahis, ici représenté. Il n'y connut que des victoires : la bataille d'El Alamein à l'automne 1942 ; l'épopée de la 2^e DB de LECLERC ; la reconquête de la Tunisie ; la campagne de France, durant laquelle il faillit mourir non loin d'Alençon, le 11 août 1944, la poitrine traversée par une balle.



Le président de la République salue Madame Guéna, entourée de sa grande famille. En bas au centre de la photo on reconnaît Gérard Larcher président du Sénat, Claude Bartolone président de l'Assemblée nationale, Nicolas Sarkozy ancien président de la République, Jean-Marc Ayrault ancien Premier ministre.

Il se rétablit plus vite que prévu, alors qu'il avait frôlé la mort. Il repart pour le front avec la 2^e DB, fonce à travers l'Allemagne et ne s'arrête que le 8 mai 1945. Yves GUENA découvrait alors en Allemagne les camps de concentration, à Dachau. « Nous avons réalisé que c'était le nazisme que nous avons combattu ».

Revenu à la vie civile, Yves GUENA consacra le reste de sa longue vie à servir la République.



Le président de la République salue les plus hautes autorités de l'Etat. On reconnaît de droite à gauche : François Fillon ancien premier ministre, Robert Badinter et Roland Dumas, tous deux anciens présidents du Conseil constitutionnel, Jean-Louis Debré actuel président du Conseil constitutionnel et de nombreux ministres à l'arrière-plan.

D'abord comme haut fonctionnaire. Il a appartenu à la fameuse promotion de l'ENA appelée



Porté par un détachement de spahis, (corps de l'armée française auquel appartenait Yves Guéna) le cercueil d'Yves Guéna entre dans la cour d'honneur des Invalides.

« France combattante », parce que c'était la première, il en sortit major. Il choisit de servir au Maroc comme contrôleur civil, c'était sa conception de la France, continuer d'une autre façon le combat pour l'émancipation, il y resta 7 ans. Il sert à Rabat auprès du résident général et découvre les cultures arabes et berbères ; il les retrouvera plus tard comme président de l'Institut du monde arabe, entre 2004 et 2007, car Yves GUENA n'oubliait rien.

Revenu au Conseil d'Etat en 1955, il devient un spécialiste du droit public mais cela ne suffit pas pour combler son attente de service et d'action.

Le retour du Général de GAULLE en mai 1958 change son destin. Michel DEBRE est alors garde des Sceaux, chargé de préparer la nouvelle Constitution. Il fait d'Yves GUENA son premier collaborateur. Ils forment une petite équipe

Recueillement et solennité dans la cour d'honneur des Invalides. A droite, le front des troupes avec des détachements de l'armée de l'Air, de l'armée de Terre et de la Marine. Sur le côté gauche, la famille d'Yves Guéna et toute la classe politique.



qui prépare le texte de la Constitution de la V^e République et lorsque Michel DEBRE accède à la fonction de Premier ministre, Yves GUENA le suit comme directeur de cabinet adjoint.

Il contribue alors à mettre en œuvre les principes des nouvelles institutions, participe à des décisions qui vont considérablement changer la France et il constate la difficulté d'agir. Il en garde une réflexion qu'il livrera dans ses Mémoires : « Le gouvernement d'un pays est une grande affaire qui requiert une attention et une tension de tous les instants, qu'il vaut mieux – c'est son conseil – prendre les affaires de l'Etat au tragique plutôt qu'à la légère ».

En 1959, le Général de GAULLE lui confie une autre mission, haut-commissaire en Côte-d'Ivoire, pour y négocier les termes de l'indépendance avec Félix HOUPHOUËT-BOIGNY. Cette transition vers l'indépendance se passe sans heurt, ni violence le 7 août 1960. Le haut-commissaire en Côte-d'Ivoire, devient le 1^{er} ambassadeur de France à Abidjan. A 38 ans, il est le doyen du corps diplomatique local.

De retour en France en 1962, le haut-commissaire et haut fonctionnaire se fait homme politique. Il se présente sous l'étiquette de l'Union Démocratique du Travail. Un parti de gaullistes de gauche rattaché à l'UNR.

Il se présente en 1962 à la députation en Dordogne, un département que l'on disait rouge et qui d'ailleurs l'est resté. Son épouse Oriane avait des attaches à Chantérac – Chantérac qui devint son point d'ancrage dans le département et dans sa vie.



Le président de la République s'incline devant le cercueil d'Yves Guéna recouvert du drapeau français.

L'officier des Spahis présente les décorations d'Yves Guéna qui était Grand Croix de la Légion d'Honneur (le plus haut grade dans le prestigieux Ordre national).

Ce fut le début d'une histoire de près de 40 ans avec la Dordogne. Il y collectionne les mandats et accède à la mairie de Périgueux en 1971. Durant un quart de siècle, Yves GUENA a rendu à cette ville, la beauté de son cœur historique tout en y implantant des industries nationales, comme l'industrie des timbres-poste, ce que sa responsabilité comme ministre des Postes et Télécommunications de 1967 à 1969 avait sûrement facilitée.

Il avait fait accomplir à ce grand service public, une révolution technologique. En 1967, à peine plus d'un Français sur 10 avait le téléphone et Yves GUENA a lancé le programme « téléphone pour tous ». 1974, c'était il y a 40 ans. Cette révolution technologique qu'il avait lancée est devenue ce que l'on sait aujourd'hui. Il alla même plus loin : il soutint le développement des satellites de télécommunication, ce qui conduira plus tard au programme Ariane.

Puis, il devint ministre des Transports et ministre de l'Industrie. C'est à Yves GUENA que l'on doit le tracé entre Paris et Lyon de la première ligne TGV, le développement du programme Airbus, l'idée d'un aéroport de Roissy qui pourrait s'appeler Charles De Gaulle et qui sera inauguré en 1974. C'est même lui qui a décidé des premiers travaux du tunnel sous la Manche ; le projet mettra 20 ans à être réalisé.

Dans sa famille politique, il portait la parole des gaullistes intransigeants et quand il se sentait trop loin, il rompait. Pas pour s'éloigner des personnes, mais pour se rapprocher de ses propres idées. C'est ce qu'il fit dans sa famille politique dont il fut un temps secrétaire général auprès de Jacques CHIRAC.

Il voulait respecter en toutes occasions et dans tous lieux, l'esprit des institutions, celles-là même qu'il avait contribué à mettre en place et qui devaient tout au général de GAULLE et à Michel DEBRE. Il avait une conception exigeante de la souveraineté de la France. A l'intérieur, il défendait le primat de la loi contre les institutions qui ne procèdent pas du suffrage ; et pourtant il devint membre et président du Conseil constitutionnel. A l'extérieur, il refusait la supranationalité. C'est ce qui l'avait conduit à refuser le traité de Maastricht mais à appeler à la construction d'une grande Europe des nations avec les nouvelles démocraties de l'Est, c'est-à-dire l'Europe des 28 et nous y sommes.

Il a longtemps siégé à l'Assemblée nationale, jusqu'en 1988, puis au Sénat à partir de 1989. En 1997, il est nommé par le président du Sénat, René MONORY, membre du Conseil constitutionnel. Yves GUENA est alors devenu le gardien de la Constitution qu'il avait contribué à écrire. En l'an 2000, il est porté à la présidence du Conseil constitutionnel et il lui donne une autorité morale qui, à chaque fois, fut saluée.

En 2009, ce fut sa dernière mission, il lui fut confié la présidence de la commission de contrôle du découpage électoral qui suscite toujours beaucoup d'attention, beaucoup de suspicions. Il fallait donc une personnalité qui puisse garantir l'impartialité des choix. L'Assemblée nationale d'aujourd'hui a été élue sur la carte qu'avait dessinée lui-même Yves GUENA.

Son dernier combat fut celui de la transmission. A la tête de l'institut et de la fondation Charles-de-Gaulle de 1999 à 2006 puis, de la fondation de la France libre de 2007 à 2011, il a fait vivre la mémoire de l'homme du 18 juin et de ses compagnons.

A Lille, il a rénové la maison natale du Général de GAULLE ; à Colombey-les-deux-Églises il a fait bâtir le mémorial et à Paris, ici même, aux Invalides, il a créé avec l'Historial Charles-de-Gaulle, un monument audiovisuel, le lieu qui manquait à la capitale pour honorer la mémoire du chef de la France Libre et du premier président de la V^e République.

Mesdames, Messieurs,

Toute sa vie, Yves GUENA est resté « l'homme d'un seul engagement », la France, qu'il voulait libre.

Il vénérât son histoire, il en connaissait toutes les grandes dates, il célébrait les héros, ceux qui figuraient dans son propre panthéon. Il rappelle les faits de gloire que notre pays pouvait, à juste titre, mettre en avant. Il croyait à ce « pacte 20 fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde ». Ce lien qui fait que la France est liée au monde et que le monde a forcément un regard sur la France.

Au soir de sa vie, il avait raconté dans un livre pour ses petits-enfants, cette histoire de la France, la sienne. Sous différentes formes, il avait écrit : roman, poème, biographie – il s'était intéressé au baron Louis, qui je le rappelle, fut ministre des Finances de Louis XVIII et de Charles X. Il voulait comprendre et découvrir des personnages qui n'avaient pas forcément eu durant leur vivant la reconnaissance de leurs contemporains, mais qui avaient laissé une trace.

Lorsqu'il était président du Conseil constitutionnel, il rédigeait en alexandrins chaque année le bilan de cette institution pour l'année écoulée. Je ne sais pas si cette tradition s'est poursuivie, elle n'oblige d'ailleurs personne mais c'était sa façon de vouloir, là aussi, laisser une trace avec un sourire en plus.

C'est ce qu'on appelle la liberté, la liberté de ne rien céder sur l'essentiel de ce en quoi l'on croit, la liberté d'être soi-même, la liberté de s'engager pour plus que son pays, l'idée que l'on se fait de l'Humanité.

Des Français libres on dit qu'ils furent « ceux qui n'ont jamais déposé les armes » alors, Yves GUENA ne les a pas rendues, même lors de son dernier souffle, il nous les a transmises, et c'est pourquoi j'exprime ici, au cœur de la cour des Invalides, devant sa famille, devant ses proches, devant ses amis et compagnons, la reconnaissance de la Nation toute entière, à celui qui fit de la France, le combat de sa vie.

François Hollande, président de la République

Le 8 mars 2016

**Discours prononcé le 8 mars 2016 par Frédéric, fils aîné de M. et Mme Guéna
à l'église Saint-Louis des Invalides**

Je voudrais dire quelques mots sur mon père, moi qui suis l'aîné de ses sept enfants.

Nous savons tous qu'il n'aurait pas aimé un long discours de sa famille.

Mais au nom de tous, je veux dire qu'il aura été un modèle sévère et tendre pour ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ceux qui sont nés et ceux qui sont à naître.

Il était intéressé par nos vies et amusé par nous. Il avait coutume de dire : *« mes enfants ne sont pas mon genre mais ils me sont très sympathiques. »*

Notre mère et lui aimaient nous réunir tous les étés à Chantérac dans la maison familiale où il jouait, avec plaisir, et une certaine autorité son rôle de patriarche.

Du plus âgé au plus jeune, ce qui reste gravé pour nous tous, c'est le jeune homme combattant qu'il a été en s'engageant à 18 ans auprès du Général de Gaulle.

Je voudrais vous lire un extrait d'une lettre qu'il a réussi à faire parvenir d'Angleterre en 1941 à ses parents restés en France :

« Mes parents chéris, mon petit frère chéri,

L'heure tant attendue et si soigneusement préparée va enfin sonner et peut-être ne pourrai-je plus vous écrire d'ici mon retour, aussi je voudrais fixer définitivement certaines choses dont vous devez vous souvenir quoiqu'il arrive.

Ma conduite actuelle, je l'ai librement consentie et désirée.

C'est pour vous que j'aime tant, pour que vous puissiez de nouveau vivre, libres et heureux que j'ai répondu à l'appel d'un chef généreux, consenti à tous les sacrifices et fait le serment de lutter jusqu'au bout et de toutes mes forces pour que ce qui est, ne soit plus.

En pensant à vous, tout cela je l'ai fait jusqu'à ce jour et le ferai toujours avec la joie dans l'âme.

Ces grandes épreuves physiques et morales, je les supporte avec entrain car je suis fier de ce que je fais, fier d'être devenu un homme d'honneur dont le corps et l'âme auront été trempés par les épreuves et ma photo si elle vous parvient vous montrera combien je me suis endurci et fortifié. »

Tels étaient ses sentiments à 19 ans avant de partir au combat.

Et il n'en changera jamais tout au long de sa vie.

Il nous a aimé, nous l'avons aimé, nous le regrettons, et nous pleurons.

Discours prononcé le 10 mars 2016 par Frédéric Guéna à l'église de Chantérac

Quand j'étais garçonnet j'étais fasciné, mes frères et sœurs aussi, par les cicatrices de sa blessure de guerre.

Nous regardions la trace d'entrée de la balle à côté du cœur et puis, dans le dos, la cicatrice laissée par la sortie de la balle à côté de l'omoplate.

Et dans le fond nous saisissons alors que tout était là : L'engagement pour la France, le courage physique au risque de la mort.

Je voudrais vous lire ce qu'il a écrit de cette blessure au champ de bataille :

« Lorsque, traversant le village de la Hutte, dans la Sarthe, et passant près d'un canon antichar que mon peloton venait d'enclouer, je sentis ma poitrine transpercée.

Je ne ressentis aucune douleur mais je sus que je venais d'être gravement atteint.

Me penchant hors de la tourelle j'appelai le sous-officier le plus ancien et lui transmis le commandement.

Cet effort me fit monter un voile devant les yeux, je me retrouvais assis dans la tourelle, les mains sur les genoux, la tête sur la poitrine où reflua soudain, à toute force, mon sang.

Lorsque, un instant plus tard, j'eus froid au pied, je sus que j'allais mourir.

Je n'avais plus la volonté de vivre, j'étais seul, et rien ne m'importait plus.

Je me suis senti glisser dans ce que j'ai cru être la mort, sans regret ni tristesse puisque je tombais sur un champ de bataille pour la plus grande des causes, la libération du territoire de la patrie.

Le premier sens qui me revint fut l'ouïe.

Je rassemblais mes forces pour protester que je n'allais pas mourir. Je respirai un bon coup et j'ai cru que ma poitrine se déchirait. Mais alors vraiment je n'étais plus du tout décidé à me laisser aller.

J'eus alors la plainte de tous ceux qui souffrent : « J'ai soif »

Deux ambulancières me soutenaient pour essayer de me faire boire un peu d'eau.

Je n'étais plus qu'un pauvre gosse qui s'est fait mal à un jeu stupide et que les femmes cajolent. Toute la vie, quoi !

Sur l'homme politique qu'a été mon père, je voudrai apporter témoignage des convictions profondément gaullistes qui l'animaient et qu'il voulait nous transmettre.

La souveraineté de la France était pour lui une valeur essentielle.

Ce n'est pas très correct aujourd'hui mais il n'a jamais été un fervent partisan de l'Europe.

La stabilité de la France était aussi un élément fondamental.

Je me souviens de cette époque où il a participé à la rédaction de la constitution de la V^e République auprès de Michel Debré. Il nous disait, à nous ses enfants, l'importance qu'il convenait d'attacher à une constitution permettant un gouvernement stable.

Je peux dire qu'il n'avait que peu apprécié les modifications apportées au fil des ans à cette constitution à part bien sur celle instituant l'élection du Président de la République au suffrage universel.

Il est vrai que celle-ci venait du Général de Gaulle.

Je voudrais aussi témoigner qu'il aimait profondément les habitants de la Dordogne dont il était très proche.

Il leur a consacré, avec notre mère à ses côtes, tout son temps pendant des décennies.

Aucun de mes frères et soeurs, ne pourra oublier la cérémonie traditionnelle les dimanches matins, où les habitants de Périgueux, de la vallée de l'Isle, et même au delà, assis dans l'entrée de la maison, attendaient d'être reçus personnellement dans le bureau de notre père.

Il se rendait bien sûr à toutes les manifestations locales.

Pas seulement par devoir.

Il avait plaisir à rencontrer directement tous les périgourdiens.

De tous les mandats qu'il a exercés, celui de maire de Périgueux est celui qu'il préféra. Il chérissait particulièrement cette ville et ses habitants.

Parmi ses électeurs, il avait une tendresse particulière pour les militants gaullistes qui, depuis le premier jour, l'épaulaient dans toutes ses campagnes électorales.

Je ne peux malheureusement les citer tous, mais au moins le premier d'entre eux, le très efficace Pierre Bourland, trop tôt disparu dont il était si proche.

Nous avons vécu pendant des années au rythme de ses campagnes électorales et des remaniements ministériels, nous avons goûté à l'ivresse des victoires mais aussi à la tristesse des défaites.

Son côté militaire, militant combattant, pouvait cacher à certains, une face moins connue de lui comme son amour de la peinture moderne à laquelle il cherchait à nous initier.

Il aimait aussi le théâtre et chaque été il se transformait en metteur en scène pour nous faire jouer des pièces de Molière, ou pour les plus petits, les fables de la Fontaine.

Mais ce qui dominait c'était son amour de la poésie.

Son préféré, Saint John Perse et aussi Valéry, Prévert, Aragon dont il connaissait par cœur les poèmes qu'il nous récitait jusqu'à qu'on lui demande grâce.

Enfin nous sommes ici à côté du Monument aux Morts de Chantérac où sont gravés les noms de deux frères de notre mère ; Geoffroy, Français Libre comme notre père, mort à 23 ans sur le champ de bataille à la libération de Colmar, et Guy arrêté alors qu'il tentait de rejoindre Londres, mort à 20 ans au camp de concentration de Mauthausen.

Voilà tous les combats qui ont rapproché notre père et notre mère, elle-même résistante dès l'âge de 16 ans, pour 70 ans de vie commune, 7 enfants, 23 petits-enfants et 16 arrière petits-enfants.

Notre mère et nous-mêmes, avons demandé à François Roussel, maire de Neuvic, proche de notre père et de notre famille par des décennies d'amitié et de combats politiques d'évoquer la mémoire d'Yves Guéna.

Mais auparavant, je voudrais vous lire un extrait d'une lettre qu'il a réussi à faire parvenir d'Angleterre en 1941 à ses parents restés en France :

« Mes parents chéris, mon petit frère chéri,

L'heure tant attendue et si soigneusement préparée va enfin sonner et peut-être ne pourrai-je plus vous écrire d'ici mon retour, aussi je voudrais fixer définitivement certaines choses dont vous devez vous souvenir quoiqu'il arrive. Ma conduite actuelle, je l'ai librement consentie et désirée.

C'est pour vous que j'aime tant, pour que vous puissiez de nouveau vivre, libres et heureux que j'ai répondu à l'appel d'un chef généreux, consenti à tous les sacrifices et fait le serment de lutter jusqu'au bout et de toutes mes forces pour que ce qui est, ne soit plus.

En pensant à vous, tout cela je l'ai fait jusqu'à ce jour et le ferai toujours avec la joie dans l'âme.

Ces grandes épreuves physiques et morales, je les supporte avec entrain car je suis fier de ce que je fais, fier d'être devenu un homme d'honneur dont le corps et l'âme auront été trempés par les épreuves et ma photo si elle vous parvient vous montrera combien je me suis endurci et fortifié. »

Tels étaient ses sentiments à 19 ans avant de partir au combat.

Et il n'en changera jamais tout au long de sa vie.

Eloge funèbre prononcée par François Roussel lors des obsèques d'Yves Guéna en l'église de Chantérac le jeudi 10 mars 2016

A Chantérac, dans le village familial, la famille d'Yves Guéna avait souhaité que ce soit François Roussel, maire de Neuvic qui fasse l'éloge de son mentor politique.

*Chère Madame,
Chère Grande Famille d'Yves Guéna,
Monsieur le Préfet,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Parlementaires,
Messieurs les Elus,
Monsieur le Maire de Chantérac,
Monsieur le Président des Républicains de la Dordogne,
Chers Compagnons d'Yves Guéna, Compagnons de toujours et pour toujours,
Chers amis,*

Depuis son implantation en Dordogne en 1962, Yves Guéna a eu une vie rythmée pendant un demi-siècle par des milliers d'allers et retours entre Paris et la Dordogne.

Paris c'était les responsabilités nationales.

La Dordogne c'était d'abord Chantérac et Périgueux.

Chantérac le village de la demeure familiale et Périgueux, la ville qu'il avait conquise en 1971 et qu'il quitta à regret 26 ans plus tard pour entrer au Conseil Constitutionnel.

Mardi dernier, à Paris, dans la cour d'honneur des Invalides, Yves Guéna a fait une dernière halte.

Dans ce lieu sacré où tant de grands hommes et de grands soldats ont reçu l'hommage de la Nation, Yves Guéna a reçu tous les honneurs dus à son rang par le président de la République.

Cette cérémonie très solennelle fut magnifique. Le froid soleil d'hiver éclairait le front des troupes. La Garde républicaine bien sûr, un détachement de l'armée de l'Air, de la Marine, et l'armée de Terre était représentée par des Spahis, ceux du régiment d'Yves Guéna.

Ces Spahis, dans leur tenue d'apparat avec leur grande cape claire retournée sur les épaules ont porté le cercueil d'Yves Guéna, recouvert d'un drapeau tricolore, au milieu de la cour d'honneur des Invalides.

Le silence du recueillement fut rompu par la sonnerie aux morts, le chant de la 2^e DB, la Marseillaise, puis le discours du Président de la République. Celui-ci retraça la vie du combattant de la France libre, puis sa vie publique et politique marquée par une fidélité indéfectible à de Gaulle et à la France.

La trajectoire exceptionnelle d'Yves Guéna a été saluée par toute la classe politique.

Pour ne citer que les plus hautes personnalités : Madame Chirac, l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, les anciens premiers ministres, Alain Juppé et François Fillon, les présidents des assemblées, Gérard Larcher et Claude Bartolone et tous les anciens présidents du Conseil Constitutionnel : Robert Badinter, Roland Dumas, Jean-Louis Debré et Laurent Fabius.



*François ROUSSEL, maire de Neuvic
en compagnie de Monsieur Yves GUÉNA
et de Monsieur Hubert FAURE, lors de l'inauguration
de l'avenue Général de Gaulle, le 8 mai 2005*

Je suis sûr qu'Yves Guéna aurait aimé cette cérémonie aux Invalides par son éclat militaire, lui le Grand Croix de la Légion d'Honneur. Le temps de la céré-

monie il s'est retrouvé tout près des deux figures de proue qui ont illuminé sa vie, Leclerc et de Gaulle. Le premier repose dans la crypte des Invalides.

Le second a maintenant son historial à part entière dans le musée militaire des Invalides.

Philippe Leclerc de Hauteclocque qui fut nommé Maréchal de France à titre posthume fut un des plus grands chefs militaires de la France libre et l'homme de la 2^e DB, à laquelle appartenait Yves Guéna. Cette 2^e DB est entrée dans la légende par ses combats dans les déserts du Fezzan et de la Tripolitaine.

Le serment de Koufra, les victoires de Bir Hakeim ou d'El Alamein annonçaient d'autres victoires.

Yves Guéna est dans cette épopée et puis c'est le retour sur la terre de France, le débarquement en Normandie, et la grave blessure près d'Alençon évoquée il y a un instant par Frédéric Guéna. Sa vie aurait pu s'arrêter là mais comme l'a précisé le Président de la République aux Invalides, il se remet très vite et reprend le combat pourchassant l'ennemi jusqu'au cœur de l'Allemagne nazie à Berchtesgaden. Cette vie de soldat avec sa dureté et sa gloire le marquera à jamais jusqu'au plus profond de son âme. Il aura toujours du respect pour ceux qui se sont battus les armes à la main. Il ne manquera jamais les cérémonies patriotiques à Paris ou en Dordogne avec ses frères d'armes des FFI, les résistants, forces françaises de l'intérieur.

Et puis aux Invalides, il y a désormais de Gaulle, l'historial dédié au Général est à la fois un musée vivant et un mémorial.

C'est Yves Guéna qui en a eu l'idée et qui n'a pas eu de mal à convaincre Jacques Chirac alors président, de l'excellence du projet. L'historial fut inauguré en 2008 par Nicolas Sarkozy, naturellement en présence d'Yves Guéna, de la famille de Gaulle mais aussi de 1500 élèves de classe de 3^e et de terminales, classes où de Gaulle faisait partie du programme d'histoire. A l'aide d'excellents documents audiovisuels, on retrouve les temps forts de la vie du grand homme.

Le Colonel de Gaulle qui dès la 1^{re} Guerre mondiale prophétisera que ce sont les chars qui feront gagner les batailles.

Et puis, il y a l'appel historique du Général, appel incroyablement prophétique, lancé depuis Londres, le 18 juin 1940. Yves Guéna y répond en s'embar-

quant le 19 juin 1940 sur un cargo pour rejoindre l'Angleterre. Quinze jours plus tard, le 6 juillet 1940, le jour de ses 18 ans, Yves Guéna rencontre le Général de Gaulle. Il restera gaulliste pour toujours.

La guerre gagnée, la patrie sauvée, l'honneur la paix et la liberté retrouvées, il y aura la traversée du désert pour le Général.

En 1958, la France est en proie à de nombreux désordres et de graves difficultés et on fait appel au plus illustre des français et il revient au pouvoir

Il veut une nouvelle constitution, celle de la V^e république. Michel Debré est son Premier Ministre et ce dernier prend l'attache d'un brillant énarque, gaulliste de la première heure pour rédiger la nouvelle constitution, c'est Yves Guéna.

Dans toutes les réunions électorales où nous suivons Yves Guéna, il martèle les vertus de cette constitution. La fin du régime des partis et de l'instabilité gouvernementale. Un président élu au suffrage universel et des majorités claires pour gouverner.

Gouverner la France n'est jamais une tâche aisée mais de Gaulle et ses ministres accompliront en dix ans une tâche considérable.

La délicate décolonisation de la France.

La restauration de la souveraineté nationale par son indépendance militaire : c'est la force de dissuasion.

La souveraineté nationale c'est aussi l'indépendance énergétique grâce au programme électronucléaire dont nous bénéficions encore aujourd'hui.



Yves GUÉNA en compagnie de Monsieur François ROUSSEL lors d'une cérémonie patriotique le 18 juin 2007

Yves Guéna occupe des ministères importants, au PTT on lui doit l'automatisation de notre réseau téléphonique. Au Ministère des Transports, le Président de la République l'a rappelé aux Invalides, il lance l'esquisse d'un tunnel sous la Manche, fait réaliser la première ligne TGV Paris-Lyon, fait construire le nouvel aéroport à Roissy qui s'appellera Roissy-Charles de Gaulle. C'est encore Yves Guéna qui est au départ des aventures Ariane Espace et Airbus dont on mesure quelques décennies plus tard les remarquables succès technologiques et commerciaux. C'était ça les années de Gaulle et on comprend mieux pourquoi Yves Guéna dans son livre *Le temps des certitudes*, écrira au soir du départ du Général : « Voici que se referment les portes de la gloire, demain j'entrerai dans les temps ordinaires. »

En 1970, Yves Guéna envoie ses vœux au Général, il lui écrit : « Mon Général, je vous ai toujours suivi avec fidélité. J'aurai aimé mieux vous servir ». Le Général lui répondra de sa main et lui dira « croyez bien que le souvenir que je garde de vous est sans aucune ombre ».

Je crois pouvoir dire au nom de tous les compagnons de la Dordogne que Guéna ici c'était notre de Gaulle. Nous ses lieutenants à Périgueux ou dans la vallée de l'Isle et dans toute la Dordogne, nous savions que nous avions un grand chef et qu'il suffisait de le suivre pour ne pas nous tromper.



En mai 2014, lors de la plantation du « pin » de la liste de François ROUSSEL

Dans sa ville de Périgueux qui lui rendra hommage le 2 avril prochain dans la cathédrale Saint-Front, on retiendra ses réalisations considérables dans tous les domaines et le maire extraordinaire qu'il fut pendant 26 ans.

Yves Guéna en Dordogne pour tous ceux qui ont eu la chance et l'honneur de travailler à ses côtés, c'était une intelligence et une capacité de travail hors normes. Il ne s'arrêtait jamais et les mots vacances ou congés étaient bannis de son vocabulaire à tel point que nous ses lieutenants étions obligés d'utiliser des subterfuges quand nous prenions des vacances. Mais le patron n'était pas dupe, quand il voyait que la programmation d'une réunion de travail achoppait sur plusieurs dates, il nous décochait avec son humour glacial « Dites-moi plutôt quand vous travaillez ça ira plus vite ! »

Lors des élections sénatoriales de 1989, il nous a tous bluffés. Au mois de juin, il subit en urgence un quadruple pontage cardiaque et médecins et chirurgiens lui prescrivent un repos total de plusieurs mois et lui annoncent une convalescence de près d'un an. Bien évidemment, il ne tiendra aucun compte des avis de la faculté, il sillonne la Dordogne dès la fin juillet et il va mieux de jour en jour et au mois de septembre, il devient sénateur de la Dordogne. Il dira à Gérard Fayolle son suppléant, « j'ai vu un trou dans la haie et j'ai foncé ! ».

Oui Yves Guéna, en campagne électorale, c'est un cavalier qui fonce sabre au clair. A la manœuvre, il y a Pascal Vittori puis Pierre Bourland qui relaient les harangues du chef auprès des militants. Le cri de ralliement c'est haut les cœurs !

Cela va sans doute paraître désuet aux jeunes générations mais les campagnes d'affichage étaient très importantes et les militants passaient des nuits entières à coller des affiches d'Yves Guéna et on peut le dire, il y a prescription, on décollait aussi les affiches des adversaires. Au petit matin, on arrivait au château à Chantérac où Madame Guéna nous attendait avec le café et le casse-croûte. Nous étions heureux nous savions qu'Yves Guéna

en allant à Périgueux verrait son effigie sur les ponts et les transformateurs tout au long du trajet.
En campagne électorale, Yves Guéna passait dans tous les villages et donnait toute la mesure de son talent lors des réunions publiques.

Orateur exceptionnel, parlant toujours debout et sans notes, il subjuguait ses auditoires. Et pas de pitié pour le malheureux qui s'aventurait à lui porter la contradiction, la réplique fatale pour l'adversaire arrivait comme un trait de flèche, parfois féroce si l'on touchait un cheveu du général mais le plus souvent avec humour et à propos il mettait les rieurs de son côté.

Toutes ces campagnes électorales ont été très majoritairement couronnées de succès et donc suivies de la plantation du mai. Il y a eu de mémoire plus d'une douzaine de pins très droits de près de 10 mètres plantés contre la grille du parc du château.

Il y avait la foule qui venait de toute la Dordogne pour assister à cet événement, Marcel Tournier et Jeannot Bouchillou étaient à la manœuvre et quand les couronnes étaient bien en place et que les drapeaux claquaient au vent, les applaudissements fusaient et Yves Guéna faisait un très beau discours et ses remerciements nous allaient droit au cœur.

Enfin, il y avait la fête traditionnelle des gaullistes, rassemblés contre vents et marées chaque 18 juin, salle du Toulon. Sous un portrait géant du Général, on retrouvait en très gros caractères ses plus belles citations.

« Puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera tôt ou tard source d'ardeurs nouvelles après que j'aurai disparu »,

Et également : « Quoiqu'il arrive la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».
Devant un millier de convives, Yves Guéna montait à la tribune parlait toujours de de Gaulle et de la France et faisait un discours politique de très haute volée et à la fin on chantait La Marseillaise.

Tous ceux qui ont connu et suivi Yves Guéna ont la nostalgie de ce géant de la politique et nous savons nous aussi que nous entrons maintenant dans des temps ordinaires.

Madame, vous avez voulu que figure sur l'avis d'obsèques d'Yves Guéna, l'essentiel, je dis bien l'essentiel de ce qui a beaucoup compté pour lui.

Je cite :

Ancien des FFL

1^{er} DFL et 2^e DB

Conseiller d'Etat honoraire

Ministre du Général de Gaulle

Président du Conseil Constitutionnel

Député

Sénateur

Conseiller Général

Maire de Périgueux

Et aussi :

Grand Croix de la Légion d'Honneur

Croix de guerre 39-45

Médaille de la Résistance

Quel destin exceptionnel, quelle vie immense et magnifique.

Madame, tout le monde sait ici que vous aussi êtes exceptionnelle, vous avez eu sept enfants et vous avez partagé toute la vie d'Yves Guéna et l'on peut totalement vous associer à sa carrière éblouissante.

Ce grand personnage aura profondément marqué l'histoire de la Dordogne et de ses habitants, désormais il fait partie de l'histoire de France qu'il aimait tant raconter à ses petits-enfants.

François ROUSSEL, maire de Neuvic

Le 10 mars 2016

De nombreux concitoyens de Neuvic avaient suggéré que l'on donne le nom d'Yves Guéna à une rue ou à une place de Neuvic. Il sera proposé lors d'un prochain Conseil municipal que l'on donne le nom d'avenue Yves Guéna à l'actuelle avenue de la Gare.

Neuvic Mon Histoire

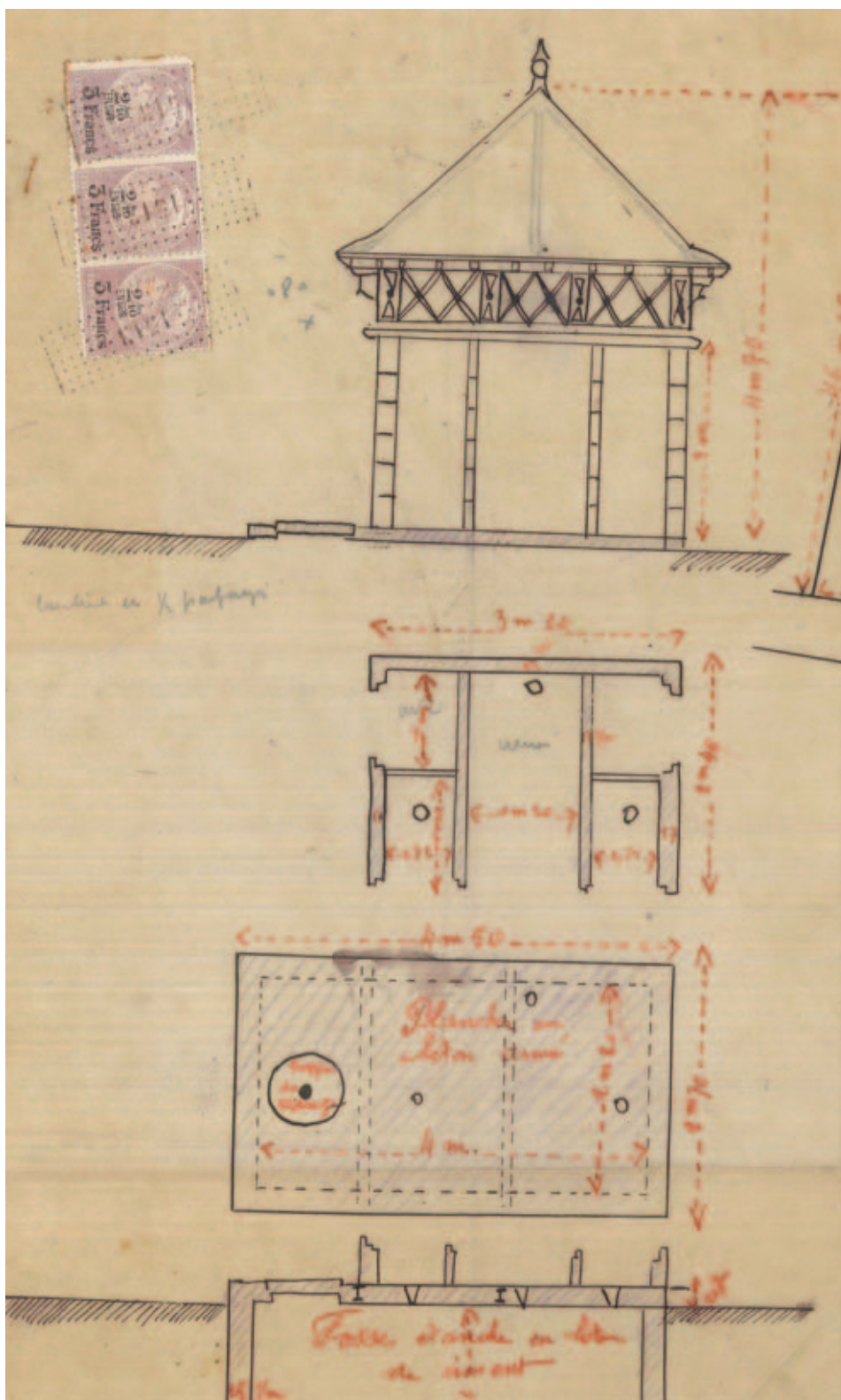
Depuis 1994, chaque année, j'ai fait des recherches pour alimenter la page histoire du bulletin municipal. Mais cette année, j'avais quelques soucis car je n'avais pas trouvé une histoire nouvelle. Et il y a un mois en parcourant le journal, j'ai lu avec intérêt, un article dans lequel était publié le compte rendu du dernier conseil municipal, qui annonçait la décision de reconstruire le bâtiment qui abritait les toilettes municipales qui avait été démoli lors de l'aménagement de la place de la nouvelle Mairie.

Mais aussitôt je fus pris d'un doute. Ce bâtiment n'avait rien d'un monument historique et soudain me revint en mémoire les troubles importants que la construction d'un tel édifice avait provoqué en Beaujolais dans le village de Clochemerle. Il est vrai que c'était un roman et que pareille chose ne se produira pas à Neuvic.

C'est le 13 février 1927 que pour la première fois il est question au Conseil municipal d'installer « des cabinets d'aisance » sur une des places publiques du bourg de Neuvic. L'endroit fait l'unanimité du Conseil, ce sera sur la place derrière la Mairie; beaucoup de conseillers se posent des questions sur le manque d'eau pour assurer la propreté des lieux. En effet nous sommes en 1927 et l'adduction d'eau n'arrivera dans le bourg qu'en 1956. Et cependant l'eau ne manque pas dans le bourg de Neuvic. L'implantation de Novovic vers le X^e siècle est due à la présence d'une importante fontaine : la font St Pey. La présence de l'eau dans le sous-sol est due à deux choses : la géologie et la topographie.

Le bourg est situé sur les restes d'une colline calcaire formée par la rencontre de la vallée de l'Isle et celle du Vern. Les eaux s'infiltrent dans le sol et coulent sur le calcaire en direction de l'Isle ou du Vern en suivant la pente. Ce qui a permis en creusant des puits à de faibles profondeurs d'avoir de bonnes réserves d'eau.

Avant l'arrivée de l'adduction d'eau, en 1956, il y avait dans le bourg quatre puits communaux : un contre la face sud de l'église, un dans la rue du Majoral Fournier contre le mur du presbytère, un dans la même rue, encastré dans le mur à l'emplacement du trompe



l'œil de la librairie et un avenue de la Gare, également encastré dans le mur de la maison portant le n° 16. Il faut ajouter que chaque maison du bourg ayant un peu de terrain autour avait un puits et les puits communaux étaient peu utilisés.

Les choses ne trainèrent pas, puisque c'est le 29 mai 1927 que le conseil municipal prit la décision de la construction « d'un cabinet d'aisance public » appelé aussi « chalet d'aisance ». En ce qui concerne le manque d'eau, le nettoyage journalier sera assuré par un employé municipal.

C'est Camille Laforest, entrepreneur de maçonnerie à Neuvic, qui est chargé de fournir le plan de cette construction et un devis pour l'ensemble : maçonnerie, menuiserie, charpente, peinture et couverture.

L'entreprise de maçonnerie de Camille Laforest fut, dans l'entre deux guerres, une des meilleures entreprises de maçonnerie de Neuvic. Camille Laforest compagnon du devoir ayant fait son tour de France, était un maître ouvrier et avait une forte personnalité.

Il avait gardé de ses années de compagnonnage des idées politiques bien arrêtées et durant toute sa vie afficha des idées d'extrême gauche, sans aucun sectarisme, d'ailleurs il fut de 1947 à 1961 président de la société mutualiste de Neuvic. L'entreprise n'eut jamais de véhicule à moteur, car Camille Laforest ne passa jamais son permis de conduire. Un transporteur local approvisionnait ses chantiers et l'entreprise avait un genre de tombereau que deux hommes tiraient à bras pour les déplacements sur le chantier. Durant de nombreuses années et jusque vers les années 50 où l'entreprise cessa son activité, des carriers venant de Paussac Saint-Vivien ou de la Tour Blanche, déposaient sur la place de la Mairie, côté nord, d'énormes blocs de calcaire. Et souvent on pouvait voir deux maçons découpant à l'aide d'un énorme passe partout des morceaux de calcaire pour monter les encadrements de porte, de fenêtre ou des pierres taillées pour les angles des murs.

Les plans et le devis furent déposés en mairie le 10 mai 1927 : « construction d'un pavillon comprenant un wc pour hommes et un pour dames, un urinoir et deux petits débarras ». Il y eut un changement à ce descriptif car le petit débarras situé sur la façade sud de l'édifice, fut agencé en un WC privé, à l'usage du juge de paix et de l'huissier qui avaient un petit bureau dans la mairie. La maçonnerie s'élève à la somme de 5650f, la menuiserie à 600f, la peinture à 450f, la charpente à 3700f, la couverture à 800f et la zinguerie à 250f. Ce qui fait un total de 11 450f, sur lequel l'entreprise fit un rabais de 250f, le devis net restant pour 11 200f. Il est bien noté « que les terres de terrassement de la fosse seront enlevées au frais de la commune ».

Les choses ne traînèrent pas. C'est le 29 mai que le conseil municipal accepta le plan et le devis. Le traité de gré à gré « pour la construction d'un chalet de nécessité public » fut signé par le maire Fernand Laporte et Camille Laforest le 20 juin 1927. Les travaux commencèrent dès la fin du mois de juin et on peut supposer que cette construction peu importante fut achevée début septembre.

On ne trouve aucun document qui nous dise si une inauguration a eu lieu ? Mais s'il y en eut une, on peut penser qu'elle aurait pu avoir lieu le dimanche 4 septembre, jour du comice agricole, en présence du maire, du conseiller général, du président du comice et du député s'il avait fait le déplacement, et ensemble ils seraient allés vers l'urinoir « mouiller une ardoise » comme aurait dit dans son langage imagé Bérurier, un des personnages célèbres de Frédéric Dard.

Mais trêve de plaisanterie, revenons à nos toilettes. En 1956, dès l'arrivée de l'adduction d'eau dans le bourg, les toilettes furent raccordées, des chasses d'eau furent posées dans les WC, qui à l'occasion furent carrelées. Il en fut de même pour l'urinoir. Dans les années 80, une modification fut apportée à l'urinoir, avec la pose de 5 tasses avec siphon dans un souci d'hygiène et d'économie d'eau.

Pour conclure, vous avez compris que je ne me suis pas pris au sérieux pour écrire ces lignes. Et malgré tout, si ce n'est pas important c'est quand même un tout petit bout de l'histoire de Neuvic.

Jean-Jacques ELIAS

Moulin de la Veyssière - Neuvic
Ancien élu, membre du conseil des sages

NAISSANCES

Candice Lucie CASTAING
Nael LEGER
Ambre Mélo Rose PHILIPPE
Even Marley LEBON
Sohane Marie ROESNER
Théo Michel Jean-Luc BLIN
Lino ROUX
Rose Jennifer BUNGER
Lysana CHRISTOVAD
Keissy VISSE
Timéo Ethan REVERT
Timéo VAUDOU
Mélody BIMIER
Léo LAUVAUX BOURGEOIS

Jeanne Valentine MAZIERE-SERRE
Maëlle SEKLI
Maxence Rémy David ARNAUDIN
Maël PEYTOURET
Timéo Jacques Paul Jean SOUKUP
Rafaël Pierre INISAN FOUCAULT
Rosalie de SAINT-OURS
Emy Martine Thiéfaine COUSSY
Tony Fabrice Dimitri RAVIER
Daryll Jack Vincent DANIEL
Hélie Marcus BRETHONNET
Sue-Anne M.-Dominique Catherine Brigitte BLOCHET
Wesley ROLLIN
Sébastien Jonathan FERRAT ESPINOSA

MARIAGES

Benoît MAZEAU et Julia PASCOUAU
Jean-Michel GABORIT et Evelyne ROUYER
Mickaël CHABOISSEAU et Noémie ROCA-CALVACHE
Gregory ROUX et Lucie VALENTIN-GROS
Marc CAZAUBON et Gaëlle RABA
Régis MADOU et Monique BAILLOU

Sébastien PIAROU et Ingrid PINEAUD
Nicolas DOBINSKI et Cindy RAMUSCELLO
Clément TURMEAU et Marion CHOLET
Sébastien GERAL et Anne BOULEIS
Frédéric QUEYRET et Céline MEZAUTE

DÉCÈS

TRAYAUD Maurice Emile (2015)
BRANEYRE Monique
CRABANAT Paul
REY Michel Raymond
GRASSI Marino Nazzarino Gregorio
DOHE Yves Christian
ORSINI Tito
BEAUGIER Christian Lucien
TERRIOL Pierre
PESSARD Yvette Lucie née ESCAT
BRONDEL Paula Marie née PEYPELUT
LACOEUILLE Yvonne Arlette née CAMINADE
BERTRAND Jacqueline Yvonne née DAVID
BOUCHILLOU Raymonde Marguerite née SERRIER
GOULVANT Xavier Richard
SCHONFELD Laure née GOLDSTEIN
SCHMITT Martine Andrée Raymonde née GERAUD
GRANCHAMPS Simone Georgette née COLY
BART Jean-Jacques
SCHAFFHAUSER Pierre
ROCHE Hélène née TEILLET
GREBIL Germaine née HELIN
BONNELIE Jeanine Albertine Joséphine Irma née GOHIER
ROCHE Emile Julien
DELLOUVE Annie
BARRIERE Odette née PUIG
RIEUE Sylvette Geneviève née WEISSELDINGER

SAGOT Eva Renée née PIQUET
ROCA CALVACHE Léoncio
COUDERT Pierre
COMBENETOUZE Jeanine née SABACINSKI
FLORIMOND Colette Germaine Marie née GAMBIEZ
GALINAT Fernande née LACOUR
LAJARTHE Yvette Jeanne née GUICHARD
DAURAT Noé Maurice
MULLER Pierrette née DESFORETS
DUBUSSY Rose Marguerite née HUTINET
NOYER Maurice
CASSADOUR Marie Thérèse Adrienne née REVELEN
PLUCHON Odette Camille née IMMERY
RODRIGO Martial
GAUSSEN Marie-Louise Jeanne Anne née MESNARD
BONNEAU Jean-Claude François
LAUD Geneviève Aimée née REDON
AUZAS Christiane Anne née DESTANDAU
SOING Ena Fabienne Gilberte Gisèle née JOLY
MAZE Christophe Joseph
DRAPEYROU Joël François
BAIL René Frédéric
LAMBERT Louis
CANQUERY Maria Antonietta née D'ERRICO
DUPONTEIL Andréa Isabelle Jeanne née BEAUVAIS
DELCAUSSE Jeanne Marie Louise née ROUVIER

Table des matières

Informations municipales

Editorial	1
Les services publics et permanences.....	2
Les numéros utiles	4
Les déchets	4
Informations pratiques.....	7
Allô service public	7
Inscription sur les listes électorales	7
Recensement militaire.....	7
Autorisation d'occupation du sol.....	8
Entretien des terrains, réglementation.....	9
Brûlage des végétaux.....	9
Elagage des haies et branches	10
Recensement de la population	10
Propreté animale	10
Pour rester auprès d'un proche hospitalisé	11
Monoxyde de carbone	11
Permise de conduire, Télépoints.info	11
Amélioration de l'habitat	12
Gendarmerie	12
Budget - Fiscalité	14
Assainissement	16
Travaux de bâtiments	16
Travaux de voirie	17
Le PLUI (<i>Plan Local d'Urbanisme</i>)	18
Résidence autonomie	19
Jardin pédagogique	19
Dépôt de matériaux en centre-ville	19
Illuminations et décorations de Noël	28

Les services publics

Service social Emploi	20
Centre Multimédia	23
Bibliothèque.....	31
Crèche	33
Accueil de loisirs :	
Maison de la petite enfance.....	34
Castors juniors.....	39
École maternelle.....	42
École élémentaire.....	43
Collège Henri Breton	44
Maison de retraite - EHPAD	45
La paroisse.....	46
Office de Tourisme.....	47
Camping "Le Plein air Neuvicois"	49
IME - ITEP Château de Neuvic	50
La Félibrée de St-Astier	51

La vie des associations

Associations de solidarité

A.N.A.C.E	52
A.I. des 2 vallées	53
Ricochets.....	53
Association Re-Vivre	55
Don du sang	56
Restaurants du Cœur	57
Secours Catholique	57
Groupe d'Entraide Mutuel (GEM)	58
Asso. pour le développement de la médiation animale ..	58

Association diverses, culturelles et de loisirs

Comité des Fêtes - Neuvic-Anim'	59
Association nouveau Théâtre de Neuvic.....	61
Chorale Amitié Musicale	61
Banda « Los Campaneros ».....	62
N.C.P.C. - Neuvic Ciné Photo Club Modélisme	63
Ateliers Neuvicois	63
Société colombophile	64
Comité de Jumelage - Neuvic / Testbourne-Parishes ..	64
Foyer socio-éducatif du collège Henri Breton.....	65
Fédération des Conseils de Parents d'élèves	65
Anciens Combattants	66
Trait d'Union	67
Chasse - Association des propriétaires et chasseurs de Neuvic	69

Associations sportives

Badminton	69
Basket - Sporting Club Neuvicois.....	71
Canoë-kayak	73
Rugby - U.S.A.N.	74
Football	75
Judo.....	77
Aïkido	78
Pétanque - La Boule Neuvicoise	79
Tennis	80

Vivre à Neuvic

Tribune libre de l'opposition	82
Bienvenue à Neuvic	83
Les reconnaissez-vous ?.....	83
Rétrospective.....	86
Devoir de mémoire	88
Hommage à Yves Guéna	90
Neuvic Mon Histoire	100
État civil	102

Bulletin d'informations municipales - Janvier 2017
Directeur de la publication : François ROUSSEL
Rédaction : équipe municipale, associations et clubs Neuvicois
Crédit photos : Mairie, Nicolas CAMINEL, clubs et associations
Mise en page et impression : imprimerie FANLAC, Neuvic-sur-l'Isle





*Image et Zoom sur la Voie Verte - Concours enfants,
Prix du Jury, Louisa BESSE*



*Image et Zoom sur la Voie Verte - Prix du Jury
Evelyne TROUILLET, "Le vélo abandonné"*